



N° 67 – MARS 2022 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES POUR LE CANTON DE GENÈVE

POPULATION RÉSIDANTE DE 2021 À 2050

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Hervé Montfort, directeur

RÉDACTION

Reto Schumacher, Statistique Vaud

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • <https://statistique.ge.ch>

CHARTE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

© OCSTAT, Genève 2022. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES POUR LE CANTON DE GENÈVE

POPULATION RÉSIDANTE DE 2021 À 2050

SOMMAIRE

1. Introduction	4
2. Hypothèses et scénarios	6
2.1. Les migrations	6
2.1.1. Evolution observée des migrations	6
2.1.2. Facteurs d'évolution des migrations	11
2.2. La fécondité	18
2.2.1. Evolution observée de la fécondité	18
2.2.2. Facteurs d'évolution de la fécondité	21
2.3. La mortalité	23
2.3.1. Evolution observée de la mortalité	23
2.3.2. Facteurs d'évolution de la mortalité	26
2.4. Trois scénarios probables pour la population genevoise	29
2.4.1. Le scénario moyen	29
2.4.2. Le scénario haut	30
2.4.3. Le scénario bas	31
2.4.4. Récapitulatif des hypothèses	32
2.5. Trois scénarios improbables	34
3. Résultats généraux	35
3.1. Evolution de la population	35
3.2. Naissances, décès et bilan démographique	37
4. Résultats par âge	41
4.1. Structure par âge de la population	41
4.2. L'effectif des jeunes	42
4.3. La population d'âge actif	45
4.4. Troisième et quatrième âges	47
4.5. Rapport de dépendance	49
5. Bilan	50
6. Tableaux annexes	51

1. INTRODUCTION

Préambule

Réalisée en collaboration avec Statistique Vaud, cette étude présente les nouvelles perspectives de population pour le canton de Genève pour la période de 2021 à 2050. Elle fait partie des projections plus larges élaborées pour l'Espace transfrontalier genevois (canton de Genève, district de Nyon et zone d'emploi du Genevois français).

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a élaboré les scénarios et les hypothèses, en consultant les services intéressés de l'administration cantonale genevoise ainsi que des partenaires des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, de même que l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, l'OCSTAT assure la diffusion des résultats. Pour sa part, Statistique Vaud a réalisé les calculs et a traité les aspects scientifiques, notamment en adaptant son modèle de projection au contexte genevois.

Précisons que les projections de population étendues à l'Espace transfrontalier genevois seront publiées ultérieurement.

Introduction

Depuis plusieurs décennies, le canton de Genève connaît une croissance démographique considérable. Durant ces dix dernières années, sa population résidente a progressé d'un pourcent par an en moyenne, un rythme qui correspond à un doublement tous les 70 ans. Malgré son territoire restreint, sa forte densité démographique et un marché du logement tendu, le canton continue d'attirer des immigrés, notamment en provenance des pays européens.

Si cette croissance reflète la dynamique économique du canton, elle représente aussi un défi important qui se manifeste à travers une demande accrue en infrastructures et en services publics divers. Au défi de la croissance, s'ajoute celui du vieillissement de la population. Face à l'allongement de la durée de la vie et en lien avec un niveau de fécondité chroniquement inférieur au seuil de remplacement des générations, le vieillissement progresse. Il impliquera notamment un besoin progressif en logements adaptés aux personnes âgées, de même qu'une demande accrue d'aide et de soins à domicile et en établissement.

Dans ce cadre, la réalisation de projections démographiques régulièrement mises à jour apparaît comme une nécessité. Utilisées pour la planification dans divers domaines, ces perspectives ne sont toutefois pas des prévisions. Elles montrent des évolutions futures possibles qui ne se réaliseront que si les comportements démographiques futurs correspondent aux différentes hypothèses retenues dans les différents scénarios. La formulation d'hypothèses plausibles revêt donc une importance primordiale et ce d'autant plus que le contexte actuel, marqué par la pandémie de Covid-19, est particulièrement incertain. Afin de tenir compte de la complexité du contexte global actuel et pour pouvoir esquisser des futurs possibles et probables, ce nouvel exercice de perspectives de population s'appuie sur une réflexion prospective pour chacune des composantes de l'évolution démographique.

Précédentes perspectives surestimées à court terme

Les dernières projections de population diffusées par l'OCSTAT pour le canton de Genève datent de 2016¹. Elles ont été intégrées dans les perspectives de population de l'Espace transfrontalier genevois, publiées par l'Observatoire statistique transfrontalier². Rétrospectivement, ces dernières projections cantonales ont surestimé la croissance de la population genevoise entre 2016 et 2020³. Ainsi, les trois scénarios probables prévoyaient, pour fin 2020, une population entre 513 400 et 520 000 personnes, alors que le canton a finalement compté 508 774 résidents cette année-là. Cette surestimation s'explique par une anticipation trop « optimiste » du solde migratoire pour deux des trois scénarios proposés (I et II), de même que par une légère surévaluation des niveaux de fécondité et de longévité. La surestimation commençant en 2016, un solde plus important en 2020 (de l'ordre de celui observé en 2019, avant l'arrivée du Covid-19) n'aurait rien changé à ce constat. Si les dernières perspectives ont donc surestimé l'évolution démographique récente du canton, leurs résultats de long terme gardent leur validité. Les nouveaux scénarios pour la période 2021-2050, dont les hypothèses ont été formulées sur la base d'une analyse rigoureuse et indépendante des perspectives précédentes, escomptent ainsi une évolution de long terme similaire à celle anticipée il y a cinq ans.

La présente étude ne tient pas compte des éventuelles conséquences économiques et/ou migratoires de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

¹ Office cantonal de la statistique (2016). *Projections démographiques pour le canton de Genève. Population résidente de 2016 à 2040*. Genève. Communications statistiques n° 53.

² Observatoire statistique transfrontalier (2016). *Projections démographiques 2016-2040 pour l'Espace transfrontalier genevois*. Fiche 3-2016.

³ Notons que les exercices de projections précédant l'exercice 2015 ont systématiquement sous-estimé la croissance de la population et cela indépendamment de la situation économique.

Projections pour le canton de Genève et pour l'Espace transfrontalier genevois

Ces nouvelles projections démographiques pour le canton de Genève font partie des projections élargies à l'Espace transfrontalier genevois, dont les résultats seront diffusés ultérieurement par l'Observatoire statistique transfrontalier. Les hypothèses utilisées prennent en compte les interrelations entre le centre de l'agglomération genevoise (le canton de Genève) et les régions périphériques (le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français).

Projections genevoises et scénarios cantonaux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) : deux exercices différents

Des scénarios de population au niveau des cantons sont également calculés par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les derniers datent de 2020 et ont été publiés en même temps que les scénarios pour la Confédération⁴. Ces scénarios cantonaux de l'OFS sont réalisés sous contrainte de cohérence avec les résultats des perspectives établies pour la Suisse. Ils tentent ainsi de répondre à la question « Comment évoluera la population des cantons si la population de la Suisse évolue de cette manière ? ». A l'opposé, les perspectives genevoises sont basées sur un ensemble d'hypothèses spécifiques au canton et à l'Espace transfrontalier genevois. Les scénarios cantonaux de l'OFS se réfèrent d'ailleurs à la population résidente permanente, tandis que ceux présentés dans ce rapport s'appliquent à la population résidente telle que définie par l'OCSTAT⁵.

Un modèle de projection flexible

Le calcul de ces perspectives démographiques est effectué à l'aide d'un modèle mis au point par Statistique Vaud⁶. Fonctionnant selon la méthode dite des composantes, il nécessite la formulation d'hypothèses sur l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Il se caractérise par la distinction de l'origine de la population et la prise en compte d'hypothèses migratoires détaillées. Partant des effectifs de population résidente permanente répartis par sexe, âge et origine (Suisse et étrangers), ce modèle procède de manière itérative, année par année, pour calculer la population future compte tenu des naissances, des décès, des migrations (arrivées et départs), ainsi que des naturalisations découlant des hypothèses retenues. Ces composantes sont calculées comme suit :

- Le **nombre de naissances** est déterminé après application de taux de fécondité par âge aux effectifs des Suissesses et des étrangères. Ces taux de fécondité sont générés à l'aide d'une fonction gamma et tiennent compte des hypothèses retenues pour l'indicateur conjoncturel de fécondité, l'âge moyen à la maternité et la variance d'âge de la fécondité. Un rapport de masculinité de 105 garçons pour 100 filles est utilisé pour répartir les naissances selon le sexe. On considère que 20 % des enfants nés de mères étrangères sont suisses par leur père.
- Le **nombre de décès** par âge, sexe et origine est déterminé grâce à des quotients de mortalité par âge. Ces quotients sont obtenus à partir de deux tables prospectives de mortalité pour la Suisse (masculine et féminine), calculées d'après la méthode de Lee-Carter. Avant d'être appliqués à la population genevoise, ces quotients sont soumis à une procédure de calage pour mieux s'ajuster aux spécificités de mortalité des deux groupes d'origine distingués, et sont également ajustés aux hypothèses de mortalité retenues.
- Les **nombre d'arrivées et de départs** par provenance/destination et origine découlent directement des hypothèses migratoires retenues. Leur distribution par sexe et âge peut évoluer pendant la projection et se fait en recourant à des périodes de référence à choix.
- Le **nombre de naturalisations** est déterminé en fonction de l'hypothèse formulée sous forme de taux global de naturalisation. La répartition de ce nombre par sexe et âge se fait à l'aide de taux de référence par âge.
- Les **effectifs de population résidente selon la définition de l'OCSTAT** s'obtiennent en ajoutant aux effectifs de population résidente permanente projetés un volume de population résidente non permanente au domicile principal et un effectif de population résidente au domicile secondaire. Ces ajouts, de même que leur structure par âge et sexe, correspondent aux moyennes observées entre 2013 et 2020.

⁴ Office fédéral de la statistique (2020). *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2020-2050*. Neuchâtel : OFS.

⁵ Depuis fin décembre 2013, la définition de la population prise en compte par la statistique cantonale de la population est plus large qu'auparavant et comprend toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou de leur domicile secondaire, qu'elles aient, pour les personnes étrangères, une autorisation de séjour de longue durée ou de courte durée. Les personnes relevant du domaine de l'asile sont aussi prises en compte.

⁶ Statistique Vaud (2021). *Perspectives démographiques pour le canton de Vaud*. Lausanne : Statistique Vaud.

2. HYPOTHÈSES ET SCÉNARIOS

La dynamique future d'une population dépend des arrivées et des départs, des naissances et des décès. Afin de projeter une population, il est donc nécessaire de formuler des hypothèses sur l'évolution future des flux migratoires, de la fécondité et de la mortalité. Si la formulation des hypothèses se fait à la lumière des évolutions passées, elle s'appuie également sur des réflexions prospectives. L'objectif de cette partie est d'analyser l'évolution des migrations, de la fécondité et de la mortalité des dernières décennies, de s'interroger sur les facteurs pouvant affecter l'évolution future des comportements démographiques et de formuler les hypothèses des scénarios proposés⁷.

2.1 Les migrations

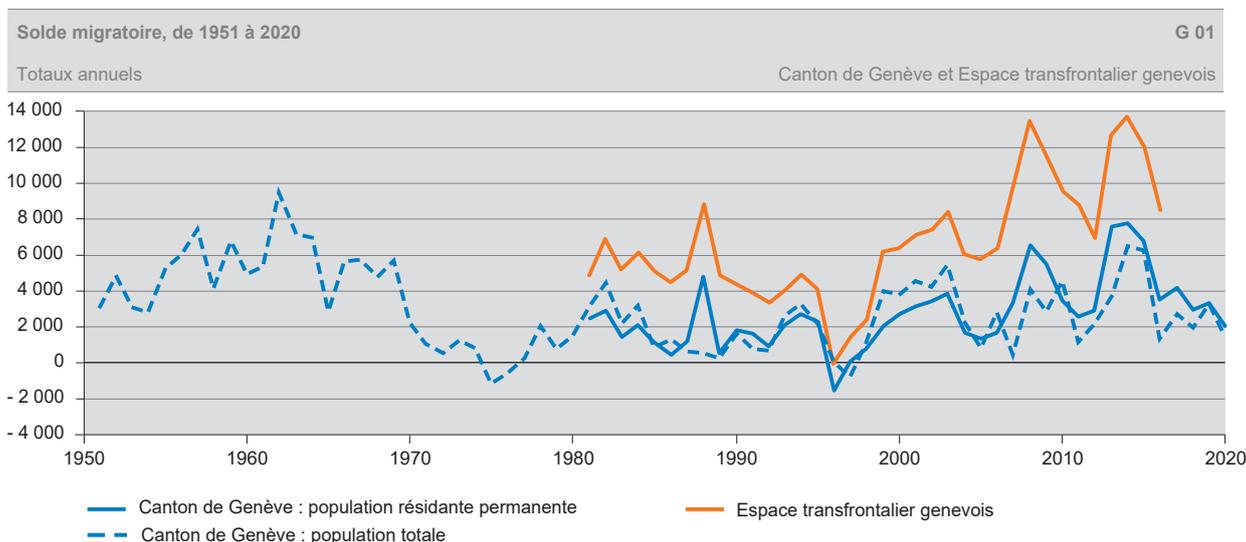
Les migrations sont la composante la plus importante de l'évolution démographique du canton de Genève. Ainsi, durant les dix dernières années, le solde migratoire, la différence entre les arrivées et les départs, explique plus de 60 % de la croissance de la population. En comptant également l'impact indirect des migrations sur les naissances (les migrations s'accompagnent d'un grand nombre de femmes en âge d'avoir des enfants), l'effet total des migrations sur la croissance de la population genevoise s'élève à environ 75 %.

2.1.1 Evolution observée des migrations

Une analyse détaillée des flux migratoires du passé est indispensable à tout exercice de perspective démographique. L'analyse proposée ici se concentre sur le solde migratoire total et sa décomposition selon la provenance et la destination des flux, et selon l'origine des migrants.

Un solde migratoire lié aux contextes économiques et politiques

A l'instar de la Suisse et de la plupart des autres cantons, le canton de Genève se caractérise par un solde migratoire, certes fluctuant, mais majoritairement positif et rythmé par les grands cycles économiques. L'excédent des arrivées sur les départs augmente ainsi fortement pendant les Trente Glorieuses et atteint, avec 9 500 personnes, son niveau record en 1962. Si cette ascension est freinée par une série d'interventions politiques au niveau fédéral à partir de 1963⁸, c'est seulement au début des années 1970 que le solde genevois commence à reculer de manière significative.



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - ESPOP et STATPOP / INSEE - Recensement de la population

⁷ Précisons que les hypothèses sont formulées pour le canton de Genève uniquement et indépendamment des hypothèses que l'OFS a fixé pour la Suisse.

⁸ Pedrina, V. (2018). *De la politique de contingentement à la libre circulation des personnes*. Unia : Berne.

Le contexte économique difficile des années 1970 va de pair avec un solde migratoire faible. A la suite du premier choc pétrolier de 1973, les départs excèdent même les arrivées à deux reprises en 1975 et 1976. Grâce à la haute conjoncture au tournant des années 1980, le solde reprend mais recule à nouveau dans la seconde moitié de la décennie. Dans les années 1990, il tombe encore une fois dans le négatif avec l'éclatement de la bulle immobilière et bancaire.

Avec l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, le solde migratoire genevois connaît un nouvel élan et atteint ses plus hauts niveaux depuis le début des années 1960. Le solde des années 2001-2020 représente ainsi, avec environ 3 900⁹ personnes en moyenne annuelle, plus que le double des soldes enregistrés pendant les années 1980 (1 900 personnes) et 1990 (1 300 personnes). Ce dynamisme migratoire des vingt dernières années, observé en Suisse et dans la plupart des cantons, s'explique à la fois par la libre circulation des personnes, par l'accès partiel au marché unique et par la situation économique particulièrement favorable en Suisse relativement à ses voisins¹⁰.

Genève fait partie du bassin migratoire de l'Espace transfrontalier

Il semble que la dynamique migratoire observée en Suisse depuis l'introduction de la libre circulation des personnes soit plus « fragile » dans le canton de Genève qu'ailleurs, comme en témoignent les deux ralentissements temporaires du solde genevois observés en 2005 et 2007, de même qu'en 2011. Si ces derniers peuvent être liés à l'éclatement de la bulle internet au début des années 2000 et à la crise des subprimes en 2007-2008, elles s'expliquent aussi par un faible niveau de construction dans le canton et par un nombre croissant d'anciens résidents du canton s'installant en zone périphérique de l'Espace transfrontalier, soit en France voisine et dans le district de Nyon.

Deux éléments d'analyse permettent d'illustrer que le canton de Genève fait partie d'un bassin migratoire cohérent, qui est celui de l'Espace transfrontalier genevois.

Premièrement, la comparaison de l'évolution du solde migratoire suisse avec celles des soldes relatifs à dix grands cantons ou régions suisses entre 1981 et 2020 montre, pour le canton de Genève, la corrélation la moins forte. C'est lorsque l'évolution du solde migratoire de l'ensemble de l'Espace transfrontalier est considérée que le degré de parallélisme augmente et s'approche des valeurs observées pour les autres cantons et régions.

Deuxièmement, en considérant la période 1998-2016, le solde migratoire genevois représente, en moyenne annuelle, 41 % du solde de l'ensemble de l'Espace transfrontalier. Or, pendant la période 2004-2006, cette part ne se monte qu'à 26 %, et, entre 2010 et 2012, elle s'élève à 36 %. C'est pendant ces deux phases qu'une partie non négligeable des résidents du canton le quitte, en réaction au très faible niveau de construction¹¹, pour s'installer en France voisine et dans le district de Nyon.

⁹ Solde migratoire se référant à la population résidente permanente. Source : OFS - ESPOP et STATPOP.

¹⁰ L'écart de croissance du PIB entre la Suisse et l'Union européenne (UE) n'a jamais été autant à l'avantage de la première, depuis plus d'un demi-siècle, que pendant la période 2004-2014 (+ 1,1 point en moyenne, contre - 0,5 point au cours de la période 1971-2019). Données : Banque mondiale <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>.

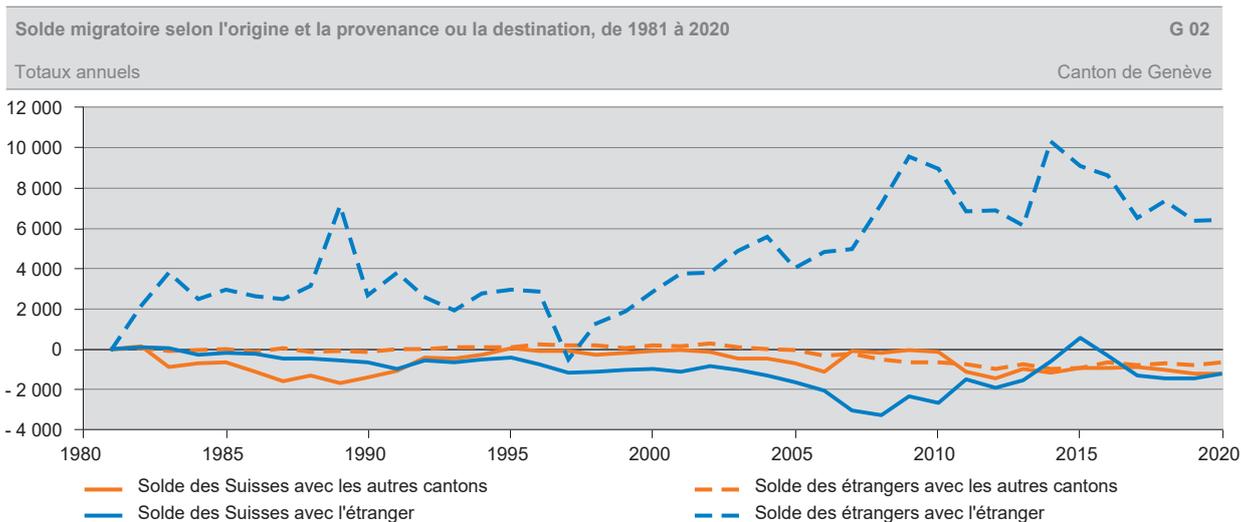
¹¹ On compte 1 366 logements construits neufs en moyenne entre 2004 et 2006, et 1 018 logements neufs en 2011, contre 1 970 entre 2012 et 2020, et 1 945 entre 1990 et 2001. Source : OCSTAT, Statistique du parc immobilier.

Un solde essentiellement lié aux flux avec l'étranger

Le graphique 02 montre que le solde migratoire total genevois est essentiellement attribuable aux flux migratoires des étrangers avec l'étranger. Totalisant 3 300 personnes en moyenne annuelle dans les années 1980 et seulement 2 200 dans les années 1990, ce solde se situe en moyenne à 6 800 personnes par an entre 2002 et 2020. Ce solde important résulte d'un écart croissant entre arrivées et départs à partir du début des années 2000, comme le montre le graphique 03a. Le volume des arrivées depuis l'étranger s'élève, en moyenne durant la période 2002-2020, à plus de 20 000 personnes par an (y compris des Suisses rentrant au pays), alors que les départs atteignent un peu moins de 15 000 cas en moyenne annuelle (dont des Suisses quittant le pays).

Entre 2011 et 2020, deux tiers des arrivées en provenance de l'étranger concernent des Européens (54 % sans compter les Suisses rentrant au pays), 13 % concernent des ressortissants de pays asiatiques et 11 % des personnes originaires des Amériques. Les arrivées de Français se révèlent les plus nombreuses (15 %), devant celles des Suisses (14 %), des Italiens (6 %) et des Portugais (6 %).

Les départs à destination de l'étranger concernent des Européens (dont des Suisses) dans 69 % des cas, 15 % concernent des ressortissants de pays asiatiques et 9 % des personnes originaires des Amériques. Les départs de Suisses quittant le pays sont de loin les plus nombreux (27 %), devant ceux de Français (9 %) et d'Américains des Etats-Unis (5 %).

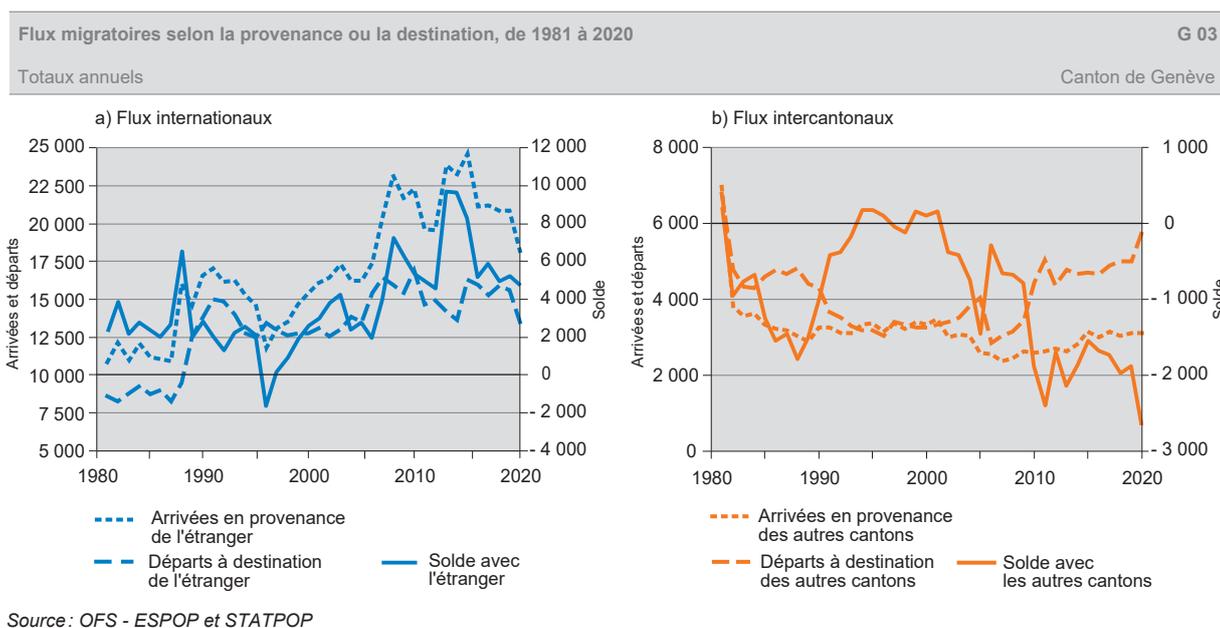


Source : OFS - ESPOP et STATPOP

Un solde négatif avec les autres cantons suisses

Le solde migratoire du canton de Genève avec les autres cantons est assez fluctuant et le plus souvent négatif (graphiques 02 et 03b). Inférieur à - 1 000 personnes en moyenne annuelle entre 1985 et 1990, il est légèrement positif dans les années 1990, avant de retomber dans le négatif au début des années 2000 (- 680 personnes entre 2002 et 2009). Depuis 2010, il est très nettement négatif,

avec presque 2 000 départs nets. La majorité de ce solde intercantonal négatif s'explique par le solde avec le canton de Vaud (- 1 190 personnes en moyenne annuelle entre 2011 et 2020) et, dans une moindre mesure, par les soldes avec les cantons du Valais (- 264 personnes), de Zurich (- 196 personnes) et de Fribourg (- 111 personnes).



Le solde international comme facteur de rajeunissement de la population

La structure par âge du solde migratoire genevois avec l'étranger se caractérise par une forme « classique », marquée par un pic aux alentours de 25 ans, comme le montre le graphique 04 pour la période 2011-2020. Composé essentiellement de jeunes actifs et de leurs enfants, le solde international freine ainsi le vieillissement de la population genevoise, et ce d'autant plus qu'il est légèrement négatif pour les personnes âgées de 55 à 70 ans environ. Ce rajeunissement s'opère également de manière indirecte par les naissances issues des femmes étrangères, dont une proportion importante est en âge d'avoir des enfants et dont la fécondité est un peu plus importante que celle des Suissesses du canton.

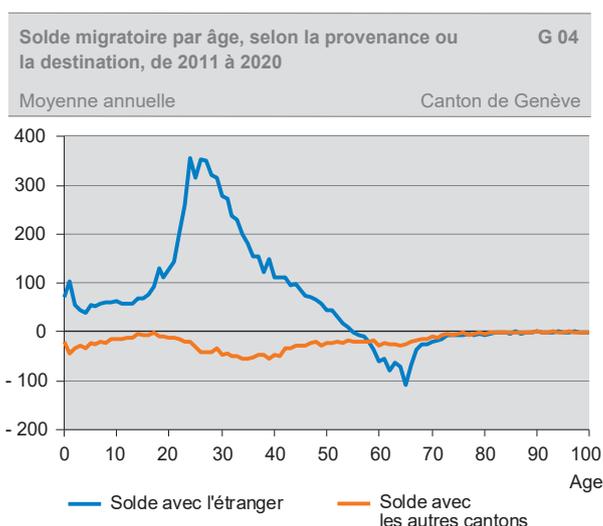
Un solde migratoire en diminution depuis 2016

Depuis 2016, le solde migratoire genevois se caractérise par une tendance à la baisse. La décomposition du solde selon la provenance et la destination des flux, de même que selon l'origine des personnes, montre que cette tendance résulte de la superposition de différentes évolutions.

Le solde des étrangers avec l'étranger a certes diminué entre 2015 et 2016, mais a relativement peu évolué depuis. Une partie de ce recul soudain s'explique par les ressortissants portugais, une communauté arri-

vée en Suisse et dans le canton de Genève après les Italiens et les Espagnols et dont les représentants sont donc en moyenne plus jeunes que ceux d'autres nationalités. Leurs arrivées ont sensiblement baissé alors que leurs départs ont progressé, probablement sous l'effet du programme gouvernemental (Regressar) proposant des avantages fiscaux à ceux rentrant dans le pays et à la suite de l'entrée en vigueur de l'échange automatique de renseignements (EAR) entre la Suisse et une centaine de pays, exposant les propriétaires de biens non déclarés à l'étranger à des rattrapages fiscaux. Le solde des Suisses avec l'étranger a également contribué à cette tendance à la baisse. Très négatif durant la période 2007-2008, il a progressé pendant plusieurs années pour devenir brièvement positif en 2015, avant de diminuer à nouveau depuis lors. Le solde genevois avec les autres cantons suisses, en augmentation entre 2013 et 2015, a également sensiblement reculé, notamment pendant la période 2016-2018.

La pandémie de Covid-19 a d'ailleurs pesé sur le solde migratoire du canton. En 2020, les arrivées et les départs internationaux ont diminué sous l'effet de la fermeture temporaire des frontières et de la baisse de l'activité économique. Comme les arrivées en provenance de l'étranger ont plus fortement diminué que les départs, le solde international a diminué, tout comme le solde intercantonal. Ce dernier est nettement plus négatif que pendant la période 2010-2019, cette baisse étant liée à un grand nombre de départs à destination d'autres cantons.



Source : OFS - STATPOP

2.1.2 Facteurs d'évolution des migrations

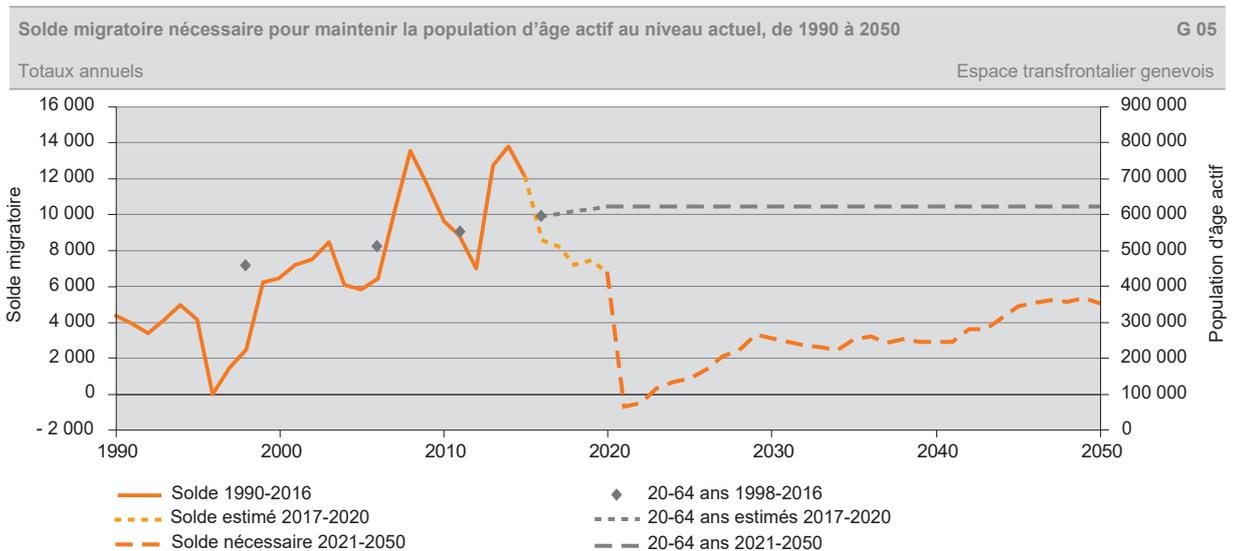
Si les migrations sont la composante la plus importante de l'évolution démographique du canton, elles s'avèrent aussi assez fluctuantes et leur évolution future difficile à anticiper. Ce chapitre présente une série de facteurs d'ordre démographique, économique et politique susceptibles d'affecter les flux migratoires futurs du canton et de l'Espace transfrontalier genevois.

Le vieillissement démographique et le passage à la retraite des générations du baby-boom

Les générations nombreuses du baby-boom des années 1940-1960 ont fortement marqué la démographie suisse et on doit s'attendre à ce qu'elles continuent à le faire à l'avenir¹². A partir des années 1960, elles ont contribué à la forte progression de la population d'âge actif et, en 2005, les baby-boomers de la première vague (1940-1950) ont commencé à atteindre 65 ans, causant de nombreux départs à la retraite. On devra faire face à un nombre de passages à la retraite bien plus important à partir de 2025, quand les générations très nombreuses de la seconde vague du baby-boom (1960-1970) commenceront à atteindre 65 ans. Dans ce contexte, le vieillissement des baby-boomers est souvent cité comme l'un des facteurs agissant sur l'immigration future. Ainsi, l'OFS postule que « l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers laisse de nombreuses places de travail

vacantes. Pour compenser en partie ces départs, le solde migratoire des personnes actives croît légèrement entre 2020 et 2030 »¹³.

Une simulation effectuée pour l'Espace transfrontalier genevois (graphique 05) montre qu'en raison de sa structure par âge comparativement jeune, due elle-même à la forte immigration de jeunes adultes au cours des dernières années, la région sera, à court terme, moins confrontée à un besoin d'immigrés d'âge actif que la Suisse et d'autres cantons. Ainsi, afin de maintenir sa population d'âge actif (20-64 ans) au niveau actuel, l'Espace transfrontalier genevois pourrait se permettre un solde légèrement négatif en 2021 et en 2022. A partir de 2023, un solde positif et croissant serait pourtant nécessaire. Sur l'ensemble de la période 2021-2050, un solde annuel moyen d'environ 2 900 personnes serait nécessaire, au sein de l'Espace transfrontalier genevois, pour maintenir l'effectif des 20-64 ans. En d'autres termes, en présence d'une évolution migratoire permettant tout juste de stabiliser la population d'âge actif de l'Espace transfrontalier genevois et sous l'hypothèse d'une répartition intra-régionale¹⁴ du solde identique à celle des vingt dernières années, le canton de Genève accueillerait 1 200 personnes en moyenne annuelle. Or, dans un contexte de croissance économique et compte tenu de problèmes d'employabilité d'une partie de la population résidente en âge de travailler, on peut s'attendre, toutes choses égales par ailleurs, à un solde migratoire supérieur à 1 200 personnes.



Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - ESPOP et STATPOP / INSEE - Recensement de la population

¹² Schumacher, R., Moreau, A. et J. Lacroix (2020). Histoire(s) et futur(s) du vieillissement de la population suisse. *Bulletin de la Société suisse de Statistique* (97).

¹³ OFS (2020). *Les scénarios d'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2020-2050*. Neuchâtel : OFS.

¹⁴ L'Espace transfrontalier genevois est composé du canton de Genève, du district de Nyon et de la zone d'emploi du Genevois français.

La concurrence pour la main-d'œuvre sur le marché du travail européen...

Le vieillissement « par le bas », causé par un niveau de fécondité durablement en-dessous du seuil de remplacement des générations, est avancé au point que la population européenne d'âge actif a commencé à se contracter¹⁵. Par conséquent, si le vieillissement démographique concerne toute l'Europe, il avance plus rapidement dans les pays à très faible fécondité, comme l'Italie, le Portugal ou l'Espagne, où la Suisse et la région genevoise recrutent traditionnellement de la main-d'œuvre. A moyen ou à plus long terme, il est donc possible qu'en raison d'une situation de concurrence sur le marché du travail européen, les travailleurs européens disposés à venir en Suisse et à Genève soient moins nombreux. Notons toutefois qu'en France, pays d'origine le plus fréquent parmi les immigrés genevois, la population d'âge actif diminuerait moins rapidement que dans les autres pays européens grâce à une fécondité plus importante¹⁶, et proche du seuil de remplacement des générations. Il est donc possible que les travailleurs français continuent plus longtemps à vouloir s'installer en Suisse et dans le canton de Genève.

... pourrait ouvrir la voie à l'immigration extra-européenne

Le vieillissement démographique engendrera un besoin croissant de personnel soignant. Selon une estimation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée en 2016, l'Europe aurait besoin de 18 millions de professionnels de la santé d'ici à 2030¹⁷. Etant donné la pénurie attendue sur leur marché du travail, les pays européens pourraient ainsi se tourner vers d'autres continents afin de recruter du personnel. L'Allemagne, par exemple, a adapté sa loi sur l'immigration afin de faciliter le recrutement de professionnels de la santé en Asie ou en Afrique¹⁸ et plusieurs institutions allemandes ont initié des partenariats de coopération en matière de formation et de mise à disposition de personnel soignant africain¹⁹. Face à l'ampleur du phénomène, certains y voient même le début d'une stratégie européenne concertée de débouchage de personnel de la santé dans les pays du sud²⁰.

Pour des raisons linguistiques et culturelles, la Suisse romande et la région genevoise pourraient également se tourner, en cas de pénurie de personnel soignant, vers l'Amérique latine et l'Afrique francophone. Toutefois, cela présuppose une adaptation de la politique d'immigration au niveau fédéral, ainsi qu'une ouverture de la part des électeurs suisses à l'égard des travailleurs extra-européens.

¹⁵ United Nations. World Population Prospects 2019. <https://population.un.org/wpp/>.

¹⁶ INSEE Projections de population à l'horizon 2070 - Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496228>.

¹⁷ WHO (2016). Global strategy on human resources for health : *Workforce 2030*. Geneva : WHO Press.

¹⁸ <https://taz.de/Zuwanderungsgesetz-und-Pflege/!5537730/>.

¹⁹ <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/pflege-und-pflegenotstand-wie-altenpfleger-in-afrika-abgeworben-werden-a-1213835.html>
<https://taz.de/Von-Benin-zur-Ausbildung-nach-Solingen/!5774378/>.

²⁰ https://www.swp-berlin.org/publications/products/comments/2020C64_HealthCareWorkersAfrica.pdf.

« L'explosion » de la population africaine

Comparé à l'Europe, le continent africain représentera justement un réservoir quasi inépuisable de travailleurs. Selon le scénario moyen des dernières projections démographiques des Nations Unies²¹, la population africaine passerait de 1,34 milliard d'habitants en 2020 à 2,49 en 2050, et se rapprocherait fortement de celle de l'Asie à la fin du XXI^e siècle. L'explosion démographique de l'Afrique, notamment subsaharienne, est une quasi-certitude. La grande jeunesse de la population – l'âge médian y est aujourd'hui de 20 ans, contre 31 ans en Amérique latine ou 32 ans en Asie – et l'inertie démographique importante font que la croissance sera forte même avec une baisse rapide de la fécondité, qui reste toujours de 4,4 enfants par femme. Il est hautement probable que le marché du travail africain ne sera pas en mesure d'absorber l'extension massive de la population d'âge actif. Il faut donc s'attendre à ce que la pression migratoire qu'exerce l'Afrique sur l'Europe s'accroisse.

Les migrations climatiques

La pression migratoire qu'exercerait la forte croissance démographique de l'Afrique sur l'Europe et la Suisse pourrait être accentuée par les migrations en lien avec le réchauffement climatique. La Banque mondiale estime ainsi que, d'ici à 2050, 143 millions de personnes pourraient être forcées de se déplacer en réaction aux changements climatiques²². Les pays concernés seraient notamment ceux dépendants fortement du secteur agricole situés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, où la dégradation des terres pousserait les gens à la migration^{23 24}. Même si la plupart de ces déplacements se feraient probablement à une échelle locale ou régionale, on doit s'attendre à ce que le changement climatique accentue la pression migratoire sur l'Europe et la Suisse.

La résilience économique de la Suisse

La pandémie de Covid-19 a fortement touché certains secteurs de l'économie, dont l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail. S'il est vrai que le PIB a momentanément chuté (- 6,7 % au 2^e trimestre 2020) et que le taux de chômage a augmenté, les mesures de soutien de la Confédération ont permis d'éviter une crise économique durable. D'après le Groupe de perspectives économiques (GPE), la croissance économique demeurera marquée en Suisse et à Genève (respectivement + 3,0 % et + 3,5 %) en 2022, dans l'hypothèse que la pandémie reste sous contrôle et sans prise en compte des impacts économiques de la guerre entre la Russie et l'Ukraine²⁵. Dans l'ensemble, les économies des pays de l'Union européenne (UE) ont été plus fortement touchées par la pandémie et leur reprise se révèle plus lente que celle de la Suisse. Cette situation pourrait stimuler l'immigration de travailleurs européens en Suisse, l'expérience des trente dernières années montrant un lien entre le solde international suisse et la différence de croissance économique entre la Suisse et l'UE : meilleure est la conjoncture économique suisse, plus grands sont les écarts avec l'UE, et plus forts semblent l'afflux et la « conservation » des travailleurs étrangers en Suisse²⁶. Sous l'effet de la reprise comparativement rapide de l'économie suisse, le solde migratoire genevois pourrait ainsi augmenter à court terme.

²¹ United Nations. World Population Prospects 2019. <https://population.un.org/wpp/>.

²² https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/29461/WBG_ClimateChange_Final.pdf.

²³ Hoffman, R. et al. (2020). A meta-analysis of country-level studies on environmental change and migration. *Nature Climate Change* 10 : 904-912.

²⁴ Dans la seule zone du Sahel, accueillant actuellement 150 millions de personnes et en forte croissance démographique, 65% des terres agricoles sont déjà en train de se dégrader.

²⁵ GPE (2022). Synthèse trimestrielle – janvier 2022 : <https://www.ge.ch/document/27496/telecharger>.

²⁶ Statistique Vaud (2020). *Perspectives démographiques pour le canton de Vaud*. Lausanne : STATVD.

Emploi et transition numérique

La transition numérique pourrait bouleverser les modes de vie, de consommation et de production. Même si la transformation du monde du travail sous l'effet du numérique ne se limitera pas à la question du nombre d'emplois, elle est centrale dans ce contexte de formulation d'hypothèses migratoires. Pour l'instant, le bilan est positif, car, depuis l'apparition de technologies numériques autour des années 2000, l'emploi a progressé en Suisse et dans le canton de Genève (pour ce dernier : + 30 % s'agissant des emplois exprimés en équivalent plein temps entre fin 2005 et fin 2019²⁷), cette progression ayant accentué la tertiarisation de l'économie suisse et genevoise. A quoi faut-il s'attendre à l'avenir ? Compte tenu des emplois qui pourraient disparaître (notamment dans le commerce de gros et de détail, dans l'industrie, dans les activités financières et d'assurance, dans les transports et l'entreposage) et des emplois qui pourraient voir le jour (activités spécialisées, scientifiques et techniques, santé et action sociale, notamment), le bilan futur pourrait être légèrement négatif ou légèrement positif (entre - 5 % et + 5 %) d'ici à 2030²⁸. De manière générale, les emplois nécessitant des compétences technologiques, sociales, émotionnelles et cognitives élevées pourraient progresser, alors que ceux nécessitant des compétences physiques, manuelles et cognitives de base pourraient régresser.

L'emploi genevois étant fortement tertiaire et axé sur des activités à forte valeur ajoutée nécessitant un haut degré de formation, le canton pourrait profiter de la transition numérique. Du point de vue des compétences de la population, le canton se caractérise à la fois par une proportion élevée de personnes au bénéfice d'un diplôme tertiaire, et, en comparaison nationale, par une proportion importante de personnes sans formation. Si une partie des emplois effectués par les personnes sans compétence professionnelle particulière pourraient disparaître, les services à la personne (entretien des ménages, livraisons diverses, gardes d'enfants, etc.) devraient a priori demeurer²⁹.

Emploi et délocalisation virtuelle

Si, dans le canton de Genève, le changement structurel engendré par la transition numérique ne s'accompagnera pas forcément d'une perte d'emploi, une autre dimension du numérique peut menacer des places de travail. En raison de la pandémie de Covid-19, le télétravail, peu répandu jusque-là, a connu un véritable boom, et différentes études montrent qu'une proportion non négligeable des employés et des employeurs souhaiteront continuer à travailler à distance après la fin de la pandémie. Une forte diffusion du télétravail peut stimuler la croissance démographique des couronnes d'agglomération extérieures et des campagnes, les pendulaires acceptant plus facilement de faire de longues distances pour seulement une partie des jours de travail. Cependant, le développement du télétravail comporte également un risque de délocalisation d'une partie des emplois « télétravaillables » à l'étranger (« virtual offshoring »)³⁰. Afin de réduire leurs coûts de travail, les entreprises des pays occidentaux pourraient délocaliser ces « anywhere jobs³¹ » dans des pays à plus bas salaires disposant de travailleurs diplômés et d'une bonne infrastructure numérique. La commission européenne estime ainsi que 37 % des emplois de l'UE sont potentiellement délocalisables : Coface compte 160 millions d'emplois potentiellement concernés dans les pays à haut revenu. Contrairement aux délocalisations physiques des dernières décennies qui ont touchés les emplois de l'industrie, les délocalisations virtuelles concerneraient des emplois du tertiaire. Les activités financières et d'assurance, l'information et la communication de même que les services aux entreprises seraient les branches les plus touchées. Les places financières suisses, dont celle de Genève, pourraient-elles donc être particulièrement concernées ? On peut faire l'hypothèse que la connaissance de la langue locale, des spécificités culturelles et du marché régional restera essentielle pour la plupart des emplois suisses de demain, même si le développement rapide de plateformes mondiales pour « free lancers » pourraient freiner la création d'emplois³².

²⁷ statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/T_06_02_1_01.xls.

²⁸ Statistique Vaud (2020). *Emploi et transition numérique dans le canton de Vaud*. Lausanne : STATVD.

²⁹ Certains emplois à haute valeur ajoutée pourraient également disparaître du fait du développement de l'intelligence artificielle (IA).

³⁰ Carias, M. et Louis, C. (2021). *If it can be done from home, could it be done from abroad ? The risks and opportunities of virtual offshoring*. Paris : Coface Economic Publications.

³¹ Kakkad, J. et al. (2021). *Anywhere jobs : reshaping the geography of work*. London : Tony Blair Institute for Global Change.

³² Réflexion de Richard Baldwin (UNIGE) : <https://www.srf.ch/news/wirtschaft/leere-bueros-in-coronazeiten-homeoffice-koennte-sich-je-nach-branchen-als-jobkiller-entpuppen>.

Les relations de la Suisse avec l'UE

Depuis 2002, les accords bilatéraux garantissent à la Suisse l'accès à certains secteurs du marché intérieur européen et marquent le début de la libre circulation des personnes. Si la récente décision du Conseil fédéral de ne pas conclure l'accord-cadre négocié avec l'UE ne met pas en question les accords bilatéraux, ces derniers ne peuvent a priori plus être mis à jour. Sans nouvel accord avec l'UE, ils risquent de devenir obsolètes à moyen terme, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la croissance économique et sur l'arrivée de travailleurs européens.

Les liens entre les accords bilatéraux, la croissance économique suisse et l'immigration européenne ne sont pourtant pas clairs. Deux études mandatées par le Conseil fédéral en 2015 sur les répercussions économiques d'une extinction éventuelle des accords bilatéraux I arrivent à des conclusions quelque peu différentes, même si le message principal est le même : les répercussions seraient négatives, mais pas dévastatrices³³. Quant à l'immigration, elle semble, depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, moins clairement liée à la conjoncture que dans le passé³⁴.

Les conséquences de la non-conclusion de l'accord-cadre pour la Suisse et le canton de Genève restent ainsi très incertaines. Elles pourraient être négatives, mais un avenir sans nouvel accord-cadre, marqué par des relations tendues avec l'UE, n'exclut pas forcément une évolution économique favorable de la Suisse et du canton.

Les réformes de l'imposition des bénéfices des entreprises

Les règles internationales en matière d'imposition des sociétés sont actuellement en discussion sous l'impulsion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du forum intergouvernemental composé de dix-neuf des pays aux économies les plus développées et de l'Union européenne (G20). L'OCDE aimerait notamment redistribuer les rentrées fiscales liées à l'imposition des entreprises multinationales en faveur des pays où les biens et services sont vendus, et au détriment des pays hébergeant leur siège principal. Le G20 vient d'accepter un taux d'imposition minimum des bénéfices des entreprises de 15 %, un taux supérieur à celui actuellement en vigueur dans certains cantons, dont Genève, où il est d'environ 14 %³⁵. Augmenter ce taux d'imposition d'un pourcent ne devrait pas faire fuir les entreprises genevoises, mais la combinaison des deux projets de réforme pourrait rendre la Suisse et le canton de Genève comparativement moins attractif dans la course à l'implantation des entreprises. La Suisse part d'ailleurs du principe que les rentrées fiscales liées à l'imposition des entreprises diminueront et que l'imposition des personnes physiques devra augmenter en conséquence, ce qui peut également représenter un frein à l'attraction des entreprises.

³³ BAK Basel (2015). *Die mittel- und langfristigen Auswirkungen eines Wegfalls der Bilateralen I auf die Schweizerische Volkswirtschaft*. Basel : BAK Basel Economics ; Ecoplan (2015). *Volkswirtschaftliche Auswirkungen eines Wegfalls der Bilateralen I*. Berne : Ecoplan. Par rapport au scénario « maintien des Bilatérales I », le PIB suisse par habitant de 2035 serait, en cas de suppression des accords bilatéraux I, inférieur de 1,5 % selon le bureau de recherche et de conseil Ecoplan et de 3,9 % selon l'institut de recherche BAK Basel.

³⁴ Tobias Straumann (UZH) évoque même l'hypothèse d'une relation inverse : l'immigration reculerait en phase de boom économique (quand les pays européens vont bien) et augmenterait en phase de basse conjoncture (quand les pays européens vont moins bien). Elle aurait même pu permettre à la Suisse de mieux traverser les années de faible croissance économique (2007-2009 et 2020), en stimulant la demande intérieure.

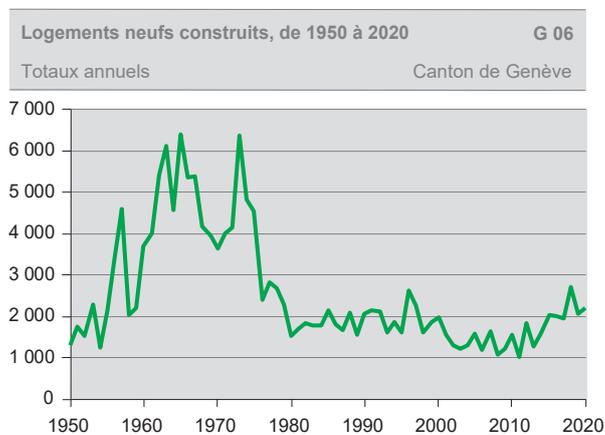
³⁵ <https://www.ge.ch/dossier/reforme-imposition-entreprises/volet-fiscal/taux-unique-imposition-du-benefice-1399>.

La politique migratoire

La Suisse aura un besoin croissant de main-d'œuvre lié à son vieillissement et pourrait diversifier graduellement les origines géographiques de cette main-d'œuvre du fait du vieillissement de l'Europe. En Suisse, la mise en vigueur de la libre circulation des personnes avec l'UE est allée de pair avec un durcissement des conditions d'immigration pour les ressortissants d'Etats tiers, une politique à revoir si ces Etats tiers sont appelés à devenir des partenaires migratoires plus importants. Dans ce cadre, la conclusion par la Suisse de nouveaux partenariats migratoires (ou l'intensification des partenariats existants) pourrait être une piste. Dans un contexte de montée de valeurs protectionnistes et du scepticisme d'une partie importante de la population à l'égard de l'immigration, une telle ouverture reste cependant incertaine. Si l'immigration des Etats tiers devait être facilitée par la Confédération, le canton de Genève pourrait être plus fortement concerné que d'autres cantons, en raison de son importante communauté internationale (latino-américaine, africaine) et de la langue française, plus accessible notamment aux hispanophones.

La construction de logements

Sans être un véritable facteur de l'évolution des migrations, la construction de logements constitue en quelque sorte un goulet d'étranglement. Pour le canton de Genève, elle est la condition sine qua non de toute migration nette. Ce lien est illustré par la période de faible construction des années 2002-2011 (environ 1 300 logements neufs construits par an), période marquée par un solde total relativement bas par rapport au solde suisse et par un solde international très négatif des Suisses (- 800 personnes en moyenne annuelle entre 1990 et 1999, - 2 050 entre 2002 et 2011), dû probablement à d'anciens résidents du canton s'installant en France voisine (cf. encadré page 7). Similairement, le pic d'arrivées internationales entre 2013 et 2015 et le solde exceptionnellement positif des résidents du canton de nationalité suisse en 2014 (cf. G 02) n'auraient pas pu être observés sans une reprise significative des constructions.



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Vu l'accélération du rythme de construction des dernières années et le nombre élevé de logements en cours de réalisation³⁶, le volume de population pouvant être accueillie pourrait être plus important pendant les quelques années à venir qu'il ne l'était dans le passé récent, d'autant plus qu'une série de grands projets sont en cours de réalisation et de planification³⁷. A moyen et à plus long terme, en revanche, la construction de logements pourrait revenir au niveau des années 2000. Les réserves en zones constructibles sont en effet limitées, les projets de forte densification se heurtent à la résistance de la population et les lignes directrices d'un nouveau plan directeur pourraient aller dans le sens d'une moindre activité de construction, même si un déclassement éventuel de zones villas permettrait de construire plus en cas de très forte pression migratoire pendant une période suffisamment longue.

Le tableau 1 propose un résumé des différents facteurs d'évolution des migrations et indique la direction et la temporalité de leurs effets attendus. Certains facteurs pourraient ainsi agir seulement à court terme, d'autres uniquement à moyen ou à long terme, et d'autres encore tout au long de la période de projection. Pour une partie des facteurs, notamment pour ceux de type démographique, on doit s'attendre à des effets orientés dans une seule direction, alors que d'autres pourraient, selon leur évolution, agir dans un sens ou l'autre.

FACTEURS D'ÉVOLUTION DES MIGRATIONS ET DE LEURS EFFETS ATTENDUS À COURT, MOYEN ET LONG TERME

T 01

CANTON DE GENÈVE

	Effets sur les migrations		
	Court terme	Moyen terme	Long terme
<i>Facteurs démographiques</i>			
Vieillesse de la population active	+	+	+
Concurrence sur le marché du travail européen		-	-
Ouverture à l'immigration extra-européenne		+	+
Explosion de la population africaine		(+)	(+)
Migrations climatiques		(+)	(+)
<i>Facteurs économiques</i>			
Résilience économique de la Suisse	+		
Emploi et transition numérique		- / +	- / +
Emploi et délocalisation virtuelle		-	-
<i>Facteurs politiques</i>			
Relations Suisse-UE		- / +	- / +
Imposition des bénéfices des entreprises		(-)	(-)
Politique migratoire de la Confédération		- / +	- / +
<i>Construction de logements</i>	+	-	-

Légende

+	effet positif sur le solde migratoire
-	effet négatif sur le solde migratoire
(+)	effet éventuellement positif sur le solde migratoire
(-)	effet éventuellement négatif sur le solde migratoire
- / +	effet négatif ou positif sur le solde migratoire

Source : STATVD

³⁶ Le nombre de logements en cours de construction à fin 2020 se fixe à 8 815, un nouveau record, et le nombre de logements autorisés à la construction durant l'année (4 927) est également historiquement haut.

³⁷ <https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers>.

2.2 La fécondité

Si la fécondité genevoise se situe actuellement en-dessous du seuil permettant à la population de se maintenir, voire de progresser par ses propres moyens, son niveau a néanmoins un effet important sur la structure par âge et sur le rythme du vieillissement.

2.2.1 Evolution observée de la fécondité

Depuis la fin des années 1970, la fécondité suisse est restée à peu près stable. Ce demi-siècle de relative stabilité est pourtant précédé d'un siècle de profonds changements, dont certains façonneront la dynamique démographique des prochaines décennies. Supérieur

à 4 enfants par femme dans les années 1870, l'indicateur conjoncturel de fécondité³⁸ (ICF) a fortement reculé pendant le premier tiers du XX^e siècle pour atteindre un niveau inférieur à 2 enfants avant la Seconde Guerre mondiale. Cette longue baisse a été interrompue par la phase du baby-boom, qui a duré de 1940 aux environs de 1970. Durant cette période, la première vague culmine en 1946 et la seconde en 1964. L'ICF s'est élevé en moyenne à 2,3 enfants par femme. Depuis la fin du baby-boom, le niveau de fécondité suisse se situe à environ 1,5 enfant par femme et se trouve ainsi nettement en-dessous du seuil de remplacement des générations³⁹.

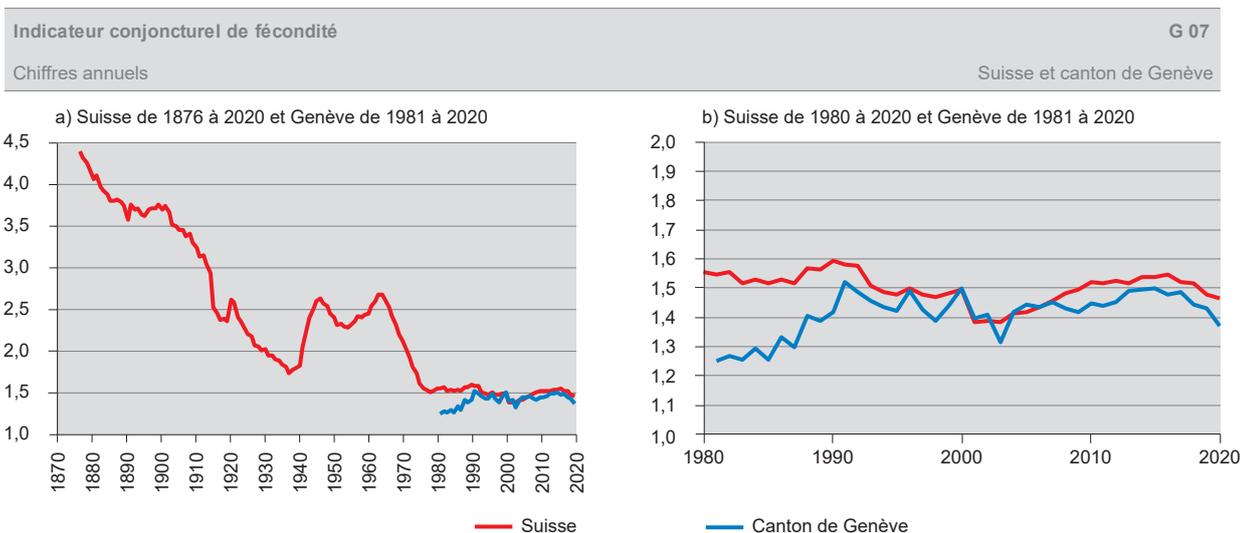
³⁸ L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) indique le nombre moyen d'enfants par femme (au cours de la vie) que l'on observerait si les taux de fécondité par âge se maintenaient durablement aux niveaux mesurés une année donnée.

³⁹ Le seuil de remplacement des générations indique le nombre d'enfants par femme permettant de maintenir l'effectif des femmes en âge d'avoir des enfants d'une génération à l'autre. Actuellement, ce seuil est de 2,06 enfants. Il est légèrement supérieur à 2 en raison de la mortalité, certes faible mais non nulle, entre la naissance et l'âge moyen à la maternité et à cause d'un plus grand nombre de bébés de sexe masculin (105 garçons sur 100 filles).

La fécondité genevoise est connue depuis 1981. Avec moins de 1,3 enfant par femme au début des années 1980, son niveau se situe en-dessous de la moyenne suisse. Rattrapant cet écart en une décennie, elle évolue plus ou moins parallèlement à la fécondité suisse depuis le début des années 1990. Sur l'ensemble de la période 1991-2020, l'ICF genevois s'élève en moyenne à 1,44 enfant par femme.

Si le niveau de fécondité est donc resté remarquablement stable au cours des décennies passées, le calendrier de fécondité, c'est-à-dire l'âge auquel les femmes ont leurs enfants, a beaucoup évolué. Depuis la fin du baby-boom, l'âge moyen à la maternité des femmes résidant en Suisse ou dans le canton de Genève ne cesse d'augmenter, en progressant de manière quasi-linéaire à un rythme

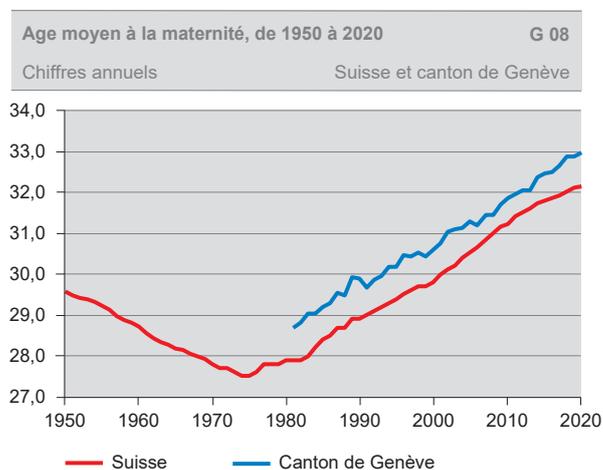
d'environ 1 an par décennie. En Suisse, l'âge moyen est ainsi passé de moins de 28 ans dans les années 1970 à plus de 32 ans en 2019. Dans le canton de Genève, il est passé d'un peu moins de 29 ans au début des années 1980 à 33 ans en 2020, l'écart par rapport à l'âge suisse s'élevant en moyenne à 0,75 an. Derrière cette évolution se cachent une forte baisse de la fécondité des femmes de moins de 30 ans et une nette progression de la fécondité des femmes de 35 ans ou plus. Entre 1991 et 2020, le taux de fécondité des femmes âgées de 25 à 29 ans résidant dans le canton est ainsi passé de 11 à 5 naissances pour 100 femmes, tandis que le taux des 35-39 ans a presque doublé, en passant de moins de 5 à 8 naissances pour 100 femmes.



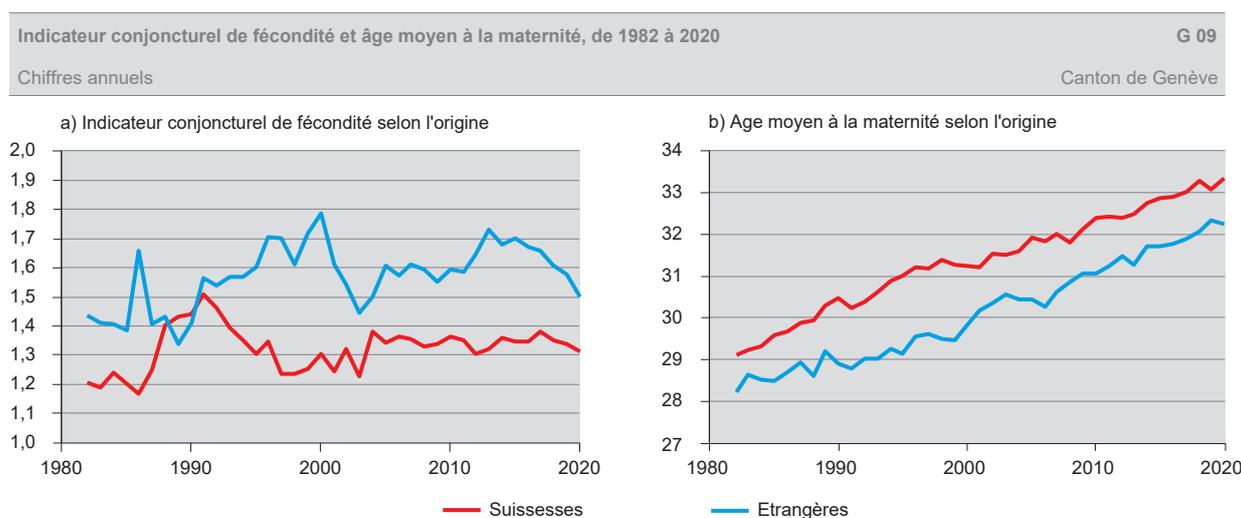
Source : STATVD / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP / <https://www.humanfertility.org/cgi-bin/main.php>

La comparaison entre résidentes du canton de nationalité suisse et résidentes du canton d'origine étrangère montre une plus forte fécondité parmi ces dernières. Entre 1991 et 2019, l'ICF des Suissesses s'est situé en moyenne à 1,34 enfant par femme, alors que l'ICF des étrangères du canton s'est élevé à 1,61 enfant. Cet écart de fécondité entre les deux groupes s'explique en premier lieu par une fécondité supérieure à la moyenne des communautés extra-européennes. S'il est de 0,3 enfant en moyenne annuelle entre 1991 et 2019, l'écart est en diminution depuis plusieurs années et se monte actuellement à 0,2 enfant par femme.

Les étrangères du canton se distinguent également par un âge moyen à la maternité plus précoce. Inférieur à un an au début des années 1980, l'écart s'est accentué durant les années 1990 quand il s'est élevé en moyenne à 1,6 an. Depuis une dizaine d'années, l'âge à la maternité des résidentes du canton d'origine étrangère évolue parallèlement à celui des résidentes avec un passeport suisse, avec un écart d'environ un an.



Source : STATVD / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP



Source : STATVD / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

2.2.2 Facteurs d'évolution de la fécondité

En Suisse comme dans la plupart des autres pays européens, il existe actuellement un écart entre le nombre d'enfants souhaité et la taille effective de la descendance. Selon l'enquête sur les familles et les générations de 2018 menée par l'OFS, la population suisse aspire à une descendance d'un peu plus de 2 enfants en moyenne⁴⁰. Cet écart peut être interprété comme un désir d'enfant non satisfait, et, par conséquent, comme un potentiel pour une plus forte fécondité. Peut-on donc s'attendre à ce que ce potentiel se concrétise à l'avenir et que la fécondité suisse et genevoise progresse ? Autrement dit, quels sont les facteurs affectant la fécondité et comment pourraient-ils évoluer à l'avenir ?

La hausse de la formation tertiaire

L'accès grandissant à la formation tertiaire et l'allongement des études expliquent la forte baisse de la fécondité parmi les jeunes femmes et le report de maternité qui en résulte. Etant donné que la capacité des femmes à concevoir diminue dès l'âge de 32 ans environ, ce report crée un « déficit » de fécondité aux jeunes âges qui ne peut pas toujours être rattrapé aux âges plus avancés. L'OFS prévoyant une hausse continue de la proportion de diplômées du tertiaire ⁴¹ (de 44 % en 2019 à 55 % d'ici à 2040), il faut s'attendre, toutes choses égales par ailleurs, à ce qu'en Suisse l'âge moyen à la maternité continue de progresser et que le déficit de fécondité initial et non rattrapable aux âges plus avancés se creuse davantage. Il est cependant probable que l'effet de la généralisation des études soit comparativement moins important dans le canton de Genève où la proportion de personnes diplômées d'une haute école est la plus importante de Suisse⁴².

Les politiques familiales

Le renforcement d'une série de politiques familiales pourrait contribuer à mieux concilier activité professionnelle et vie familiale et encourager ainsi les couples à ne pas reporter davantage leur projet d'avoir un enfant. Plusieurs mesures ont été mises en place ces dernières années, dont l'introduction d'un congé maternité en 2005 et d'un congé paternité en 2020 au niveau fédéral, ainsi que l'extension de l'accueil de la petite enfance au niveau cantonal et communal⁴³. En raison d'un haut degré de subventionnement et de rabais fratrie, l'effort financier demandé aux parents dans le canton de Genève est d'ailleurs le plus bas en Suisse⁴⁴. En comparaison internationale, les frais de garde des enfants restent cependant élevés⁴⁵ et la Suisse est toujours l'un des pays européens le moins « progressiste » en matière de politiques familiales⁴⁶. S'y ajoute qu'au niveau cantonal d'importantes différences communales en matière de taux d'offre en places d'accueil persistent. On peut s'attendre à ce que l'offre en places d'accueil continuera de s'étendre et que le partage des tâches domestiques entre les membres du ménage se fera de manière plus égalitaire. Face au constat que les progrès des dernières années n'ont pas suffi, ni en Suisse ni dans le canton de Genève, pour que la fécondité progresse, l'hypothèse d'un effet limité des politiques familiales futures sur l'évolution de la fécondité genevoise semble la plus crédible.

⁴⁰ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/souhait-enfants-parentalite.html>.

⁴¹ Personnes au bénéfice d'un diplôme d'une haute école ou ayant complété une formation professionnelle supérieure, cf. OFS (2020). *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2020-2050*. Neuchâtel : OFS.

⁴² <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/15404051/master>.

⁴³ <https://www.ge.ch/document/24861/telecharger>.

⁴⁴ <https://www.crechesfribourg.ch/data/web/crechesfribourg.ch/uploads//studie-kinderbetreuungskosten-mai-2021-fr.pdf>.

⁴⁵ <https://edudoc.ch/record/118122?ln=fr>.

⁴⁶ Chzen, Y. et al. (2019). *Are the world's richest countries family-friendly ? Policy in the OECD and EU*. Florence : UNICEF Office of Research.

La procréation médicalement assistée

Dans un contexte de report continu de la maternité, un recours croissant à la procréation médicalement assistée (PMA) pourrait également contribuer à une progression future de la fécondité. En Suisse, la législation en matière de PMA, introduite en 2001, est plus stricte que dans d'autres pays. Elle interdit le don d'ovules et d'embryons, de même que la maternité de substitution. Comme le don de sperme est limité aux couples mariés, les femmes sans partenaire n'ont d'ailleurs pas accès à la PMA. La pratique du « social egg freezing » – la congélation d'ovocytes à un âge favorable du point de vue de la fertilité – est néanmoins accessible à toutes les femmes. L'impact jusqu'ici modeste de la médecine reproductive sur la fécondité suisse s'explique par l'accès relativement restrictif aux traitements de PMA en Suisse, des taux de succès incertains⁴⁷ et des coûts parfois très élevés à la charge des couples⁴⁸. En moyenne annuelle, on compte actuellement environ 2 000 naissances viables issues de la PMA, soit à peu près 2,5 % de l'ensemble des naissances⁴⁹. A défaut d'évolutions futures majeures telles qu'une large diffusion du « social egg freezing » ou une large couverture des coûts de traitement par les assurances maladies, l'effet d'un recours croissant à la procréation médicalement assistée sur la fécondité suisse et genevoise devrait rester faible.

La recomposition de la population étrangère

La fécondité genevoise pourrait progresser sous l'effet d'une recomposition de la population. Dans la plupart des pays en voie de développement, la fécondité est actuellement supérieure à celle de la Suisse et des pays fortement industrialisés : l'indicateur conjoncturel de fécondité de l'Afrique subsaharienne s'élève ainsi à 4,7 enfants par femme, celui de l'Amérique latine et des Caraïbes est de 2,0 enfants par femme, et plus près de l'Europe, celui de l'Afrique du nord et de l'Asie occidentale se situe à 2,9 enfants⁵⁰. S'il est vrai que les immigrés tendent à rapprocher leurs comportements démographiques de ceux de la population d'accueil, la fécondité des immigrées de première génération reste souvent sous l'influence de celle prévalant dans leur pays d'origine⁵¹.

Or, plusieurs dynamiques démographiques (vieillesse démographique en Europe, besoin de main-d'œuvre pour compenser les départs à la retraite des baby-boomers, très forte croissance de la population africaine d'ici à 2050, possibilités de migrations climatiques) laissent présager à la fois une diminution des flux migratoires en provenance de l'Europe et une augmentation des flux migratoires en provenance de pays à plus forte fécondité. Si la part d'immigrés provenant de pays extra-européens augmente à l'avenir, on doit s'attendre à ce que la fécondité genevoise progresse au moins légèrement.

Les nouveaux mouvements écologistes

Le lien potentiellement conflictuel entre environnement et croissance démographique est une ancienne idée qui a inspiré de nombreux auteurs, dont Malthus, qui a prôné une limitation de la fécondité dans l'Angleterre de la fin du XVIII^e siècle par le biais d'un accès contrôlé au mariage, ou encore Paul Ehrlich, revendiquant, dans les années 1960, l'utilisation à grande échelle de moyens contraceptifs, de la stérilisation et même de l'avortement dans les pays du Sud. S'inscrivant dans la lutte pour la protection de l'environnement et contre le réchauffement climatique, de nouveaux mouvements écologistes comme les GINKS⁵² considèrent le renoncement à la descendance comme le moyen le plus efficace contre la pollution et la surconsommation dans les pays industriels. Face à l'accentuation des problèmes environnementaux, il est possible que ces mouvements prônant une réduction de la natalité gagnent en importance. L'impact sur le niveau général de fécondité devrait toutefois rester marginal au cours des prochaines années.

⁴⁷ <https://www.chuv.ch/fr/fertilite/umr-home/procreation-medicalement-assistee/chances-de-succes>.

⁴⁸ <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/10464837-un-bebe-a-tout-prix.html>.

⁴⁹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/reproductive/procreation-medicalement-assistee.html>.

⁵⁰ <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Fertility/>.

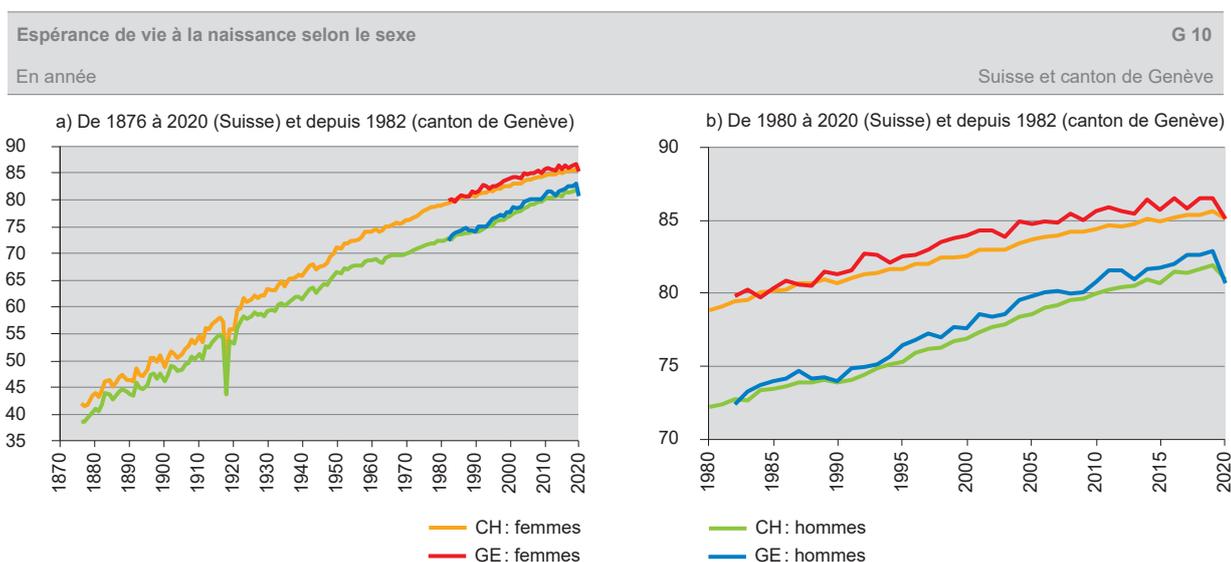
⁵¹ Wilson, B. (2019). Understanding how immigrant fertility differentials vary over the reproductive life course. *European Journal of Population* 36 : 465-498.

2.3 La mortalité

Depuis de nombreuses années, la baisse quasi-linéaire de la mortalité est à la fois une réalité et une attente pour le futur. Même si la pandémie de Covid-19 a temporairement mis fin à la progression de la longévité, l'allongement continu de la durée de vie reste l'hypothèse la plus répandue.

2.3.1 Evolution observée de la mortalité

Depuis l'enregistrement exhaustif des décès en Suisse, la mortalité est en diminution, si on fait abstraction de la période 1918-1919, frappée par l'épidémie de grippe espagnole, et de l'année 2020, marquée par une hausse de mortalité liée à la pandémie de Covid-19. Pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance est ainsi passée de 42 ans en 1876 à plus de 85 ans en 2019. Quant à la longévité des hommes, elle est passée de 39 ans à 82 ans pendant la même période.



Source : STATVD / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP / <https://www.mortality.org>

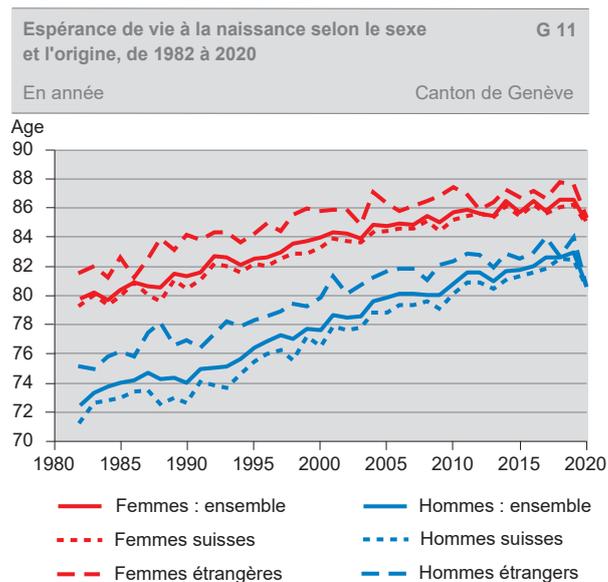
⁵² Green Inclinations No Kids.

Entre le dernier quart du XIX^e siècle et la fin de la Première Guerre mondiale, la progression de l'espérance de vie s'explique en grande partie par le recul de la mortalité des enfants, et son gain annuel moyen est de + 0,38 an, identique pour les deux sexes. Pendant l'entre-deux-guerres et jusqu'à la fin des années 1940, l'accroissement de la longévité est majoritairement dû à la baisse de la mortalité des personnes d'âge actif, le rythme de progression annuelle s'accélère et l'écart entre les sexes se creuse : + 0,47 an pour les femmes et + 0,40 an pour les hommes. Depuis les années 1950, l'espérance de vie augmente davantage en fonction du recul de la mortalité des personnes âgées, et le rythme de progression annuel moyen ralentit significativement : + 0,22 an pour les femmes et + 0,23 an pour les hommes.

Dans le canton de Genève, la mortalité peut être suivie de près depuis 1982. Son évolution est parallèle à celle de la mortalité suisse, avec un léger avantage pour la longévité dans le canton. L'espérance de vie des hommes croît plus vite que celle des femmes : l'écart de longévité entre les sexes s'est donc rétréci en passant de 7,3 ans en 1982 à 3,6 en 2019. Le rythme de progression annuelle a été important durant les années 1990 (+ 0,34 an pour les hommes et + 0,22 an pour les femmes), s'est ralenti pendant les années 2000 (+ 0,23 an pour les hommes, + 0,12 an pour les femmes), puis s'est à nouveau accéléré entre 2010 et 2019 (+ 0,29 an pour les hommes, + 0,16 an pour les femmes). A la fin 2019, l'espérance de vie des femmes résidant dans le canton s'élève à 86,6 ans, et celle des hommes à 82,9 ans.

La comparaison entre les résidents du canton de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère montre une moindre mortalité parmi ces derniers. Cet écart semble pourtant diminuer. Si la différence de longévité s'élève à 3,4 ans pour les hommes et à 2,9 ans pour les femmes entre 1989 et 1991, elle se monte actuellement (2017-2019) à respectivement 1,3 an et 1,4 an.

Une moindre mortalité des migrants s'observe dans de nombreux contextes nationaux et régionaux. Si cet écart a longtemps été analysé comme résultant seulement d'un double effet de sélection (les personnes quittant leur pays d'origine sont en meilleure santé que celles qui restent, une partie des migrants rentrent dans leur pays d'origine avant de mourir), il pourrait également découler d'un avantage psychosocial commun aux migrants et à leurs descendants, avantage agissant sur la motivation à bien réussir sa vie⁵³. On peut faire l'hypothèse que l'importance de ce facteur diminuera à l'avenir en lien avec un profil socioprofessionnel différent des migrants (davantage de migrants hautement qualifiés) favorisant plus leur intégration.



Source : STATVD / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

⁵³ Zufferey, J. (2016). Investigating the migrant mortality advantage at the intersections of social stratification in Switzerland : the role of vulnerability. *Demographic Research* 34 : 899-926.

La mortalité liée au Covid-19

La pandémie du coronavirus SARS-CoV-2 a eu un effet marqué sur la mortalité de l'année 2020. Au niveau suisse, le nombre de décès a atteint, avec 76 195 cas, la valeur la plus élevée depuis l'enregistrement systématique des mouvements naturels en 1871, et il a progressé de 12 % par rapport à 2019 (67 780 décès enregistrés⁵⁴). Cette hausse concerne essentiellement les personnes de 65 ans ou plus. Elle s'explique aussi par le vieillissement et notamment par les générations de la première vague du baby-boom qui commencent à atteindre des âges où le risque de décéder est plus important. En termes de longévité, le recul a ainsi été nettement moins frappant : entre 2019 et 2020, l'espérance de vie à la naissance a régressé de 0,7 an (- 0,5 an pour les femmes, et - 0,9 an pour les hommes). S'il s'agit bien de la baisse la plus importante depuis 1944 (- 1 an), elle paraît modérée par rapport à celle observée en 1918 en lien avec la grippe espagnole (- 9,5 ans⁵⁵).

En raison d'une seconde vague particulièrement virulente durant le dernier quart de l'année 2020, le canton de Genève semble avoir été plus fortement touché par la surmortalité liée au Covid-19 que la Suisse dans son ensemble. La progression de son nombre de décès a été plus nette (+ 27 %) et le recul de son espérance de vie plus importante, avec - 1,9 an (- 2,2 ans pour les hommes, - 1,5 an pour les femmes). Les étrangers

du canton semblent avoir été plus fortement frappés par la surmortalité pandémique que les résidents de nationalité suisse. Leur espérance de vie a reculé de 2,8 ans, alors que celle des Suisses du canton a diminué de 1,5 an. Les raisons de cette différence sont inconnues, mais on ne peut pas exclure une vulnérabilité accrue d'une partie des étrangers du canton, par exemple par manque d'un réseau d'entraide, voire de connaissances linguistiques insuffisantes. On peut aussi faire l'hypothèse d'une « sélection » à la sortie empêchée, causée par une mobilité internationale difficile voire impossible. La proportion de personnes âgées rentrant au pays pour y finir leurs vieux jours a peut-être été moindre qu'à l'accoutumée.

Malgré cette progression importante de la mortalité durant l'année 2020, on peut s'attendre à ce que la longévité suisse et genevoise continue sa progression dès 2021, comme le montre une étude sur la mortalité de la première moitié de l'année 2021⁵⁶: la mortalité suisse n'a jamais été aussi basse que durant cette période. Si ce niveau historiquement bas peut aussi s'expliquer par un « effet de moisson » (une mortalité inférieure à celle attendue après une période de surmortalité aiguë) et par l'absence d'une épidémie de grippe, il est probablement aussi dû à la protection des vaccins contre la mortalité du Covid-19.

⁵⁴ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/deces.html>.

⁵⁵ Chiffres calculés d'après la Human Mortality Database : www.mortality.org.

⁵⁶ <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante-essentiels/raisons-sante-essentiels-35>.

2.3.2 Facteur d'évolution de la mortalité

Quels sont les facteurs affectant la mortalité et comment pourront-ils évoluer à l'avenir ? La santé et la mortalité dépendent notamment des comportements en matière de santé, de l'état d'information de la population sur les comportements néfastes et bénéfiques et sa sensibilité aux campagnes de prévention, de la qualité et de l'accessibilité des soins médicaux ainsi que de facteurs environnementaux. L'évolution future semble relativement prévisible pour certains de ces facteurs, tandis que pour d'autres, elle reste très incertaine.

Le niveau de formation

Dans la plupart des pays occidentaux, un lien étroit entre le niveau de formation et la mortalité est constaté. En Suisse, l'espérance de vie à l'âge de 30 ans est la plus élevée pour les personnes ayant suivi une formation tertiaire. L'avantage sur celles ayant obtenu un diplôme secondaire s'élève à 2,5 ans pour les hommes et 0,9 an pour les femmes. L'avantage sur les personnes ayant seulement fini la scolarité obligatoire est même de presque 5 ans pour les hommes et 2,5 ans pour les femmes⁵⁷. Ces avantages de longévité pour les personnes au profit d'un niveau de formation avancé s'expliquent par divers facteurs, dont les effets positifs en cascade sur l'emploi, le revenu et les relations sociales. Dans certains contextes, il s'agit aussi d'un meilleur accès aux soins et, surtout, de meilleurs comportements en matière de santé⁵⁸. Ces personnes s'avèrent ainsi mieux informées sur les risques de santé, se montrent plus sensibles aux campagnes de prévention et cumulent moins de comportements néfastes à la santé. Or, le niveau de formation de la population ne cesse d'augmenter. Au sein des 25-44 ans vivant dans le canton, la proportion de personnes avec formation tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure) a presque doublé entre 2000 et 2015/19, passant de 32 % à 55 %⁵⁹. Parmi les personnes dont l'âge est aujourd'hui compris entre 45 et

64 ans, elle est passée de 29 % à 41 % dans ce même laps de temps. On peut donc s'attendre à un effet positif de la hausse du niveau de formation des dernières années et décennies sur la mortalité future.

Les comportements en matière de santé

Les comportements en matière de santé peuvent comprendre un large éventail de facteurs incluant également le style de vie (travail, loisirs, mobilité, relations sociales, sexualité) et les attitudes culturellement transmises à l'égard du corps⁶⁰. Différents facteurs dont les comportements alimentaires, l'activité physique, le tabagisme et la consommation d'alcool affectent directement le risque de développer l'une des maladies non transmissibles, responsables de plus de 50 % des décès dits prématurés (avant l'âge de 70 ans⁶¹). Voici comment pourraient évoluer ces facteurs.

a. Comportements alimentaires

Les personnes âgées d'aujourd'hui ont probablement consommé moins de viande rouge et d'aliments industriels pendant leur enfance et jeunesse que les générations suivantes. Face à la propagation de nouveaux régimes alimentaires (végétarisme, véganisme, régime méditerranéen, etc.) et considérant la proportion assez stable d'individus déclarant, entre 1992 et 2017, faire attention à leur alimentation (63% en 2017⁶²), il est difficile de savoir si, toutes choses égales par ailleurs, les personnes âgées de demain se seront moins bien ou mieux nourries que les générations précédentes. On peut néanmoins s'attendre à un effet positif de la hausse du niveau de formation sur les comportements alimentaires, puisque les personnes au bénéfice d'un diplôme tertiaire sont plus nombreuses à faire attention à leur alimentation (75 % en 2017).

⁵⁷ Zajacova, A. et E. Lawrence (2018). The relationship between education and health : reducing disparities through a contextual approach. *Annual Review of Public Health* 39 : 273-289.

⁵⁸ Ces chiffres s'appliquent à la période 2010-2014. Remund, A. et al (2019). Longer and healthier lives for all? Successes and failures of a universal consumer-driven healthcare system, Switzerland, 1990-2014. *International Journal of Public Health* 64 : 1173-1181.

⁵⁹ statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/15/15_03/T_15_03_1_02.xls.
statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/15/15_03/T_15_03_2_02.xls.

⁶⁰ Vallin, J., Caselli, G. et P. Surault (2002). Comportement, style de vie et facteurs socioculturels de la mortalité. In Caselli, G., Vallin, J. et G. Wunsch (eds). *Démographie. Analyse et synthèse III*. Les déterminants de la mortalité. Paris : INED, pp. 255-305.

⁶¹ Parmi ces maladies non transmissibles (non contagieuses) figurent notamment le cancer, les maladies cardiovasculaires, les affections chroniques des voies respiratoires, le diabète et les maladies musculo-squelettiques ; cf. <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/zahlen-fakten-nichtuebertragbare-krankheiten.html>.

⁶² Les chiffres suivants sont tirés de l'enquête suisse sur la santé (ESS) et se réfèrent à l'ensemble de la population de la Suisse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/determinants.html>.

b. Activité physique et indice de masse corporelle (IMC)

La proportion de personnes sportives ou suffisamment actives a significativement augmenté entre 2002 et 2017 au sein de la population d'âge actif, et surtout chez les séniors parmi lesquels la proportion a augmenté de 20 points pour atteindre 79 % pour les 65-74 ans et 64 % pour les 75 ans ou plus. Malgré cette évolution positive, la problématique de la surcharge pondérale s'est accentuée entre 1992 et 2017. La part des personnes en surpoids ou obèses semble stagner parmi les 55 ans ou plus (un peu plus de la moitié sont concernées), mais l'évolution est défavorable pour les plus jeunes : la proportion de personnes avec un IMC supérieur à 25 a plus que doublé parmi les 15-24 ans (20 % en 2017) et a progressé de plus de 50 % parmi les 25-34 ans (33% en 2017). A nouveau, un effet positif de l'évolution du niveau de formation peut être attendu, les personnes avec une formation tertiaire étant moins souvent concernées par des problèmes de poids.

c. Tabagisme

Entre 1997 et 2017, la proportion de fumeurs a reculé de 6 points pour s'établir à 27 % en 2017. En sus, la quantité a aussi diminué, avec une baisse de la part de gros fumeurs (20 cigarettes par jour ou plus). En revanche, le tabagisme a évolué de façon contrastée entre hommes et femmes, du moins si l'on tient compte de l'évolution de plus long terme et des personnes ayant fumé pendant une période de leur vie⁶³ : pour les hommes, on constate une légère baisse de la part des fumeurs et d'ex-fumeurs entre les générations 1935 et 1955, puis une forte diminution entre les cohortes 1955 et 1965, sans évolution substantielle observable depuis lors. Pour les femmes au contraire, une progression nette de la part des fumeuses est observée entre les cohortes 1935 et 1955, puis une diminution entre les générations 1955 et 1975, et enfin une stabilisation à un niveau supérieur à celui de la génération 1935. Face à cette évolution contrastée, faut-il anticiper une réduction continue du nombre de décès liés au tabagisme pour les hommes et une progression continue pour les femmes⁶⁴ ? Le recul de la part de consommatrices « actives » et de la quantité consommée, une plus forte diffusion de la cigarette électronique et l'effet d'une proportion croissante de personnes avec diplôme tertiaire (fumant moins que la moyenne) pourraient finalement contribuer à un bilan positif pour les femmes aussi.

d. Consommation d'alcool

Si la consommation d'alcool par tête est en diminution depuis au moins une vingtaine d'années en Suisse, ce mouvement s'explique surtout par la forte baisse de personnes consommant tous les jours. La proportion de consommateurs quotidiens diminue notamment pour les personnes d'âge actif (par exemple de 23 % en 1992 à 5 % en 2017 parmi les 35-44 ans), mais reste à peu près stable pour les personnes retraitées. La proportion de consommateurs hebdomadaires n'a cependant pas diminué depuis 1992 - elle a au contraire augmenté parmi les 55 ans ou plus⁶⁵. Si les personnes avec une formation du niveau de la scolarité obligatoire sont plus nombreuses à consommer quotidiennement, la consommation hebdomadaire est plus répandue parmi les personnes au bénéfice d'une formation tertiaire, et ce surtout pour les femmes.

Globalement, on peut s'attendre à ce que les comportements en matière de santé s'améliorent sous l'effet de la progression du niveau de formation de la population, mais de manière plus prononcée pour les hommes parmi lesquels les différences selon le degré de formation sont plus accentuées. Il reste tout de même quelques incertitudes concernant : la progression des problèmes de poids parmi les jeunes qui pourrait être le signe précurseur d'une accentuation future des maladies cardiovasculaires ; l'effet de l'évolution générationnelle du tabagisme parmi les femmes sur leur mortalité ; et la question du niveau d'un éventuel socle incompressible de fumeurs.

⁶³ OFS (2020). *Consommation de tabac en Suisse. Enquête suisse sur la santé 2017*. Neuchâtel : OFS

⁶⁴ Mattli, R. et al. (2019). *Die Krankheitslast des Tabakkonsums in der Schweiz : Schätzung für 2015 und Prognose bis 2050*. Winterthur : Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften.

⁶⁵ OFS (2019). *Consommation d'alcool en 2017*. Neuchâtel : OFS.

Système de santé

En comparaison avec d'autres pays, l'état de santé de la population suisse est très bon^{66 67}. Si l'amélioration des comportements en matière de santé a joué un rôle, c'est aussi le cas des progrès de la médecine. L'évolution des traitements des maladies cardiovasculaires⁶⁸ notamment, tant au niveau de la prise en charge pharmacologique qu'au plan chirurgical, a permis de fortement diminuer la mortalité. Dans les pays où la longévité compte parmi les plus élevées (dont la Suisse), certains indices indiquent toutefois un ralentissement de la baisse de mortalité due aux maladies cardiovasculaires. L'amélioration du traitement et du dépistage des cancers a aussi contribué à faire reculer la mortalité due aux tumeurs : entre 1986 et 2015, en Suisse, les taux de mortalité standardisés par âge ont diminué de 27 % pour les hommes et de 37 % pour les femmes⁶⁸. Depuis le début des années 2000, les progrès ralentissent tout de même⁷⁰.

De nouveaux développements médicaux seront donc nécessaires afin de pouvoir baisser davantage la mortalité des causes principales de décès, et ce d'autant plus qu'en Suisse la mortalité dite évitable est la plus basse parmi les pays de l'OCDE⁷¹. Une approche dite de « médecine personnalisée », fondée sur l'exploitation de grandes bases de données médicales (« data-driven medicine »), pourrait néanmoins rendre la prévention et les traitements plus efficaces⁷². Des progrès technologiques sont attendus entre autres dans les domaines de l'analyse monocellulaire, de la médecine régénérative et de l'immunothérapie des cancers⁷³. Si le succès de ces nouvelles approches reste incertain, il en est de même de leur accessibilité. Elles pourraient impliquer des coûts considérables dont le financement nécessiterait une participation accrue des fonds publics.

Facteurs environnementaux

Par facteurs environnementaux de la mortalité, on entend ici ceux découlant des qualités physico-chimiques du milieu ambiant où vivent les individus. Parmi les facteurs chimiques, on compte notamment la qualité des sols, des eaux et de l'air. Différents types de pollution affectent actuellement le milieu ambiant, dont la pollution de l'air par la combustion ou la pollution des sols et des eaux par l'activité industrielle et agricole. Si les effets de cette pollution sur la santé sont multiples, la science et les pouvoirs publics pointent de plus en plus les perturbateurs endocriniens^{74 75} qui pourraient être incriminés notamment dans différents types de cancers, le diabète ou l'obésité⁷⁶. Les problèmes de santé liés aux perturbateurs endocriniens pourraient s'accroître à l'avenir, mais leur impact sur la mortalité et l'ampleur de ce dernier restent très incertains.

Parmi les facteurs physiques, on note ici surtout les conditions climatiques, dont les températures extrêmes. Le froid et la chaleur peuvent être source de surmortalité, comme l'illustrent de nombreuses études. Les fortes chaleurs de l'été 2003 seraient ainsi à l'origine de quelque 70 000 décès supplémentaires en Europe⁷⁷. Faut-il craindre, dès lors, une multiplication des pics de mortalité en été à mesure que le réchauffement climatique s'accroît ? Les résultats d'une étude comparant la mortalité des étés 2003, 2015, 2018 et 2019 en Suisse⁷⁸ sont plutôt rassurants : ils révèlent une tendance de surmortalité décroissante pour des situations météorologiques comparables, et ce notamment en Suisse romande. Le succès des mesures de prévention incitant la population à adapter ses comportements lors de chaleurs aiguës est mis en évidence. Le réchauffement climatique pourrait aussi amener une recrudescence de maladies infectieuses en Europe, dont la dengue⁷⁹, mais l'effet éventuel d'une plus forte prévalence des maladies infectieuses en Suisse et dans le canton d'ici à 2050 reste aussi très incertain.

66 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/general.assetdetail.6466037.html>.

67 https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database?node_code=hlth.

68 Mehta, N. et al. (2020). US life expectancy stalls due to cardiovascular disease, not drug deaths. *PNAS* 117(13) : 6998-7000.

69 OFS (2020). *Statistiques de la santé 2019*. Neuchâtel : OFS.

70 <https://www.nicer.org/fr/statistiques-atlas/mortalite-cancer/>.

71 OCDE (2019). *Panorama de la santé 2019 : les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.

72 <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/medizin-und-forschung/biomedizinische-forschung-und-technologie/masterplan-zur-staerkung-der-biomedizinischen-forschung-und-technologie/personalisierte-mezizin.html>.

73 <https://www.weforum.org/agenda/2019/12/10-ways-medical-innovation-will-transform-our-lives-over-the-next-decade/>.

74 <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-sur-perturbateurs-endocriniens>.

75 https://www.swissmedic.ch/dam/swissmedic/fr/dokumente/marktueberwachung/sonderthema/factsheet_endokrinedisruptoren.pdf.

76 Kahn, L. et al. (2020). Endocrine-disrupting chemicals : implications for human health. *The Lancet Diabetes & Endocrinology* 8(8) : 703-718.

77 Robine, J.M. et al. (2008). Death toll exceeded 70 000 in Europe during the summer of 2003. *Comptes Rendus Biologies* 331(2) : 171-178.

78 Ragetti, M. et M. Rössli (2020). *Effets de la chaleur sur la santé en Suisse et importance des mesures de prévention*. Bâle : Institut Tropical et Santé Publique Suisse.

79 Watts, N. et al. (2020). The 2020 Report of The Lancet Countdown on health and climate change : responding to converging crises. *The Lancet online first* (December 2020).

2.4 Trois scénarios probables pour la population genevoise

Sur la base des analyses de l'évolution des comportements démographiques et des réflexions prospectives développées dans les chapitres précédents, trois futurs démographiques possibles et jugés équiprobables sont formulés pour le canton de Genève.

2.4.1 Le scénario moyen

Le scénario démographique moyen s'inscrit dans un contexte global complexe, marqué à la fois par des contraintes liées au vieillissement, par une croissance économique qui se veut durable et par une ouverture timide dans un environnement politique incertain.

Les migrations sous le scénario moyen

Grâce au soutien financier rapide que la Confédération accorde aux entreprises suisses dès le début de la pandémie de Covid-19 et en fonction de restrictions sanitaires moins lourdes que dans la plupart des pays européens, l'économie suisse se montre plus résiliente à la crise que celle des pays voisins, et ce malgré des relations tendues avec l'UE. Les arrivées de travailleurs européens reprennent d'autant plus que la capacité d'accueil du canton augmente sous l'effet d'une importante activité de construction. Également en raison d'un grand nombre de départs à la retraite et d'un besoin croissant de main-d'œuvre de l'économie genevoise, le solde migratoire international s'approche, au cours des années 2020, du niveau atteint avant la crise sanitaire et économique. Quant au solde intercantonal, il demeure durablement négatif, mais revient au niveau observé pendant les dix dernières années.

Dès 2030, en revanche, la concurrence sur le marché du travail européen en lien avec le vieillissement démographique commence à se faire sentir et le recrutement de travailleurs européens devient de plus en plus difficile. Le solde migratoire diminue aussi sous l'effet d'une moindre demande de main-d'œuvre et d'une capacité d'accueil moins importante que durant les années 2020. Si de nouveaux emplois à haute valeur ajoutée voient le jour au fur et à mesure que la transition numérique progresse, d'autres disparaissent sous l'effet de délocalisations virtuelles. Après la réalisation des grands projets, l'activité de construction subit un frein considérable, l'aménagement du territoire s'adaptant à la volonté politique d'un développement territorial en phase avec la transition écologique.

Dès 2040, la demande de main-d'œuvre se fait particulièrement sentir dans le secteur de la santé, avec le passage au « quatrième âge » de la seconde génération du baby-boom. En réponse à ce besoin, la Suisse et le canton de Genève s'ouvrent timidement à l'immigration extra-européenne, en recrutant du personnel en provenance d'Amérique latine et d'Afrique francophone. Avec ce début d'ouverture, le solde migratoire genevois cesse de diminuer et se stabilise au niveau de celui de 2040 jusqu'en 2050.

S'élevant à 2 350 personnes en moyenne annuelle sur toute la période de projections 2021-2050, le solde migratoire postulé pour ce scénario moyen passerait de 1 625 personnes en 2021 à 2 870 personnes en 2030. Par la suite, il diminuerait progressivement jusqu'en 2040 où il atteindrait encore 2 260 personnes et se maintiendrait à ce niveau jusqu'en 2050.

La fécondité sous le scénario moyen

Si l'accès grandissant à la formation tertiaire continue de creuser un déficit de fécondité aux jeunes âges, la fécondité progresse néanmoins légèrement sous les effets de la médecine reproductive et des politiques familiales. Une plus large diffusion des traitements de procréation médicalement assistée, dont le « social egg freezing », permet de repousser davantage l'âge à la maternité. En outre, un certain renforcement des politiques familiales et une implication plus importante des partenaires masculins dans la sphère familiale favorisent la conciliation entre travail et parentalité. L'immigration de jeunes Européens durant les années 2030 et, dans une moindre mesure pendant les années 2040, dont une bonne partie disposent d'un diplôme tertiaire, fait pourtant diminuer la fécondité des étrangères du canton en la rapprochant de celle des résidentes de nationalité suisse. En raison d'une certaine immigration de provenance extra-européenne dès 2040, la fécondité des étrangères progresse à nouveau pendant les dix dernières années de la période de projection.

L'ICF supposé sous le scénario moyen se situerait à 1,40 enfant par femme entre 2021 et 2030. Il augmenterait ensuite très légèrement entre 2030 et 2040, puis un peu plus pendant les dix dernières années de la période de projection, pour atteindre 1,45 enfant par femme en 2050. Quant à l'âge moyen à la maternité, il passerait de 33,0 ans en 2021 à 33,8 ans en 2045, puis diminuerait légèrement, grâce à la fécondité des immigrées extra-européennes, pour atteindre 33,7 ans en 2050.

La mortalité sous le scénario moyen

Sous l'effet de la progression du niveau de formation de la population, les comportements en matière de santé s'améliorent, notamment parmi les hommes dont la longévité s'approche lentement de celle des femmes. En revanche, la baisse de la mortalité due aux maladies non transmissibles, dont les maladies cardio-vasculaires et les cancers, ralentit. Si l'on assiste à une percée de nouvelles technologies médicales, permettant notamment un meilleur traitement des cancers, celles-ci se révèlent très onéreuses et inaccessibles à une part croissante de la population.

L'évolution de la mortalité telle que postulée dans le scénario moyen se traduirait par une espérance de vie à la naissance passant de 82,9 ans en 2019 à 87,0 ans en 2050 pour les hommes, et de 86,6 ans à 89,3 ans pour les femmes.

2.4.2 Le scénario haut

Le scénario démographique haut s'inscrit dans un contexte global dynamique, marqué certes par des contraintes liées au vieillissement, mais également par une solide croissance économique et par un esprit d'ouverture résolu, dans une situation politique axée sur la coopération européenne.

Les migrations sous le scénario haut

Si la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19 a fortement touché la plupart des pays européens, la Suisse et son économie se montrent résilientes. Comme dans le passé, les arrivées de travailleurs étrangers reprennent rapidement sous l'effet de la différence de croissance économique entre la Suisse et les pays européens. La nouvelle entente que la Suisse a trouvée après quelques années avec l'UE représente un stimulant supplémentaire à l'immigration européenne, tout comme l'importante activité de construction qui assure au canton une bonne capacité d'accueil. Egalement en lien avec le vieillissement de la population active et les nombreux départs à la retraite, le solde migratoire international du canton progresse au cours des années 2020 et atteint, en 2030, un niveau dépassant légèrement celui d'avant la crise. Le solde intercantonal reprend également, mais reste durablement négatif et se stabilise, face à la forte demande de logements, à un niveau inférieur à celui observé pendant les dix dernières années. En dépit de la création d'emplois à haute valeur ajoutée liés à numérique, une faible quantité de postes délocalisés et un développement territorial par densification permettant de satisfaire la forte demande de logements, la dynamique migratoire du canton subit un frein dès 2030, lorsque le recrutement de travailleurs provenant d'une Europe vieillissante devient de plus en plus difficile. Le manque de main-d'œuvre s'accroît sous l'effet d'un besoin croissant de personnel de santé à la suite du passage au « quatrième âge » de la seconde génération du baby-boom dès 2040, la Suisse et le canton de Genève s'ouvrent (en concertation avec l'UE) à l'immigration extra-européenne. Ce recrutement de main-d'œuvre d'Amérique latine et d'Afrique permet au solde migratoire genevois de progresser pendant les années 2040.

Se montant à 3 125 personnes en moyenne annuelle durant la période de projections 2021-2050, le solde migratoire anticipé sous le scénario haut passerait de 2 750 personnes en 2021 à 3 650 personnes en 2030. Il reculerait par la suite jusqu'en 2040 pour atteindre encore 2 820 personnes, avant de progresser à nouveau jusqu'en 2050 pour se situer à 3 100 personnes.

La fécondité sous le scénario haut

L'accès à la formation tertiaire se généralisant davantage, le déficit de fécondité aux jeunes âges continue de se creuser. Ce déficit est pourtant plus que compensé grâce à une large diffusion du « social egg freezing » et une meilleure accessibilité aux traitements de médecine reproductive, via un cadre réglementaire moins strict et un allègement des coûts à la charge des particuliers. La solide croissance économique permet d'ailleurs une politique familiale généreuse, qui permet notamment une offre de garde d'enfants quasi-exhaustive, contribuant ainsi à réduire le désir d'enfant non satisfait. Si la fécondité des étrangères du canton diminue entre 2021 et 2030 pour s'approcher de celle des résidentes de nationalité suisse, elle progresse dès 2030, d'abord lentement sous l'effet des traitements de médecine reproductive et des politiques familiales, puis plus rapidement en lien avec l'arrivée de ressortissantes extra-européennes.

L'ICF postulé pour le scénario haut passerait de 1,4 enfant par femme en 2021 à 1,58 enfant en 2050. L'âge moyen à la maternité progresserait entre 2021 et 2040, en passant de 33,0 ans à 33,6 ans, puis reculerait pour atteindre encore 33,3 ans en 2050.

La mortalité sous le scénario haut

Les comportements en matière de santé s'améliorent nettement, non seulement sous l'effet de la progression du niveau de formation de la population mais également grâce à une nouvelle politique de prévention personnalisée. La baisse de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires et aux cancers ralentit, mais de manière moins prononcée que sous le scénario moyen. C'est grâce au développement de nouvelles approches et technologies médicales, dont une médecine plus personnalisée, et à une plus grande mobilisation de fonds publics pour le financement du système de santé que la mortalité due aux maladies non transmissibles continue de reculer.

Les hypothèses de mortalité retenues pour ce scénario haut se traduiraient par une hausse de l'espérance de vie à la naissance de l'ordre de 5 ans pour les hommes (87,7 ans en 2050) et de 3 ans pour les femmes (90,0 ans en 2050) par rapport à l'espérance de vie observée en 2019.

2.4.3 Le scénario bas

Le scénario démographique bas s'inscrit dans un contexte global moins favorable, marqué par les contraintes liées au vieillissement, par une faible croissance économique, par un blocage politique en matière de coopération avec l'UE et par un repli de la Suisse sur elle-même.

Les migrations sous le scénario bas

La crise économique et sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 se révèle tenace. S'il est vrai que l'économie suisse profite du soutien financier que la Confédération accorde aux entreprises, l'ampleur de l'aide fédérale diminue au fur et à mesure que la pandémie perdure. Même si la Suisse s'en sort mieux que la plupart des pays européens, le commerce extérieur et le tourisme sont en difficulté. Le blocage du dossier européen et l'érosion progressive des accords bilatéraux n'empêchent finalement pas le retour de la croissance économique, une croissance cependant plus faible que sous le scénario moyen. L'immigration internationale dans le canton, au plus bas niveau en 2021 depuis un quart de siècle, augmente entre 2021 et 2030, aussi en réaction aux nombreux départs à la retraite et à l'importante activité de construction, sans pour autant atteindre le niveau précédent la crise sanitaire. Le solde intercantonal reste durablement négatif, mais augmente rapidement et se stabilise à un niveau supérieur à celui observé en moyenne entre 2001 et 2020. Face à la difficulté croissante que rencontrent la Suisse et le canton dans le recrutement de travailleurs européens, le solde migratoire diminue dès 2030. Cette baisse est accentuée par une création d'emplois qui ralentit considérablement sous l'effet de la transition numérique et de délocalisations virtuelles. Même si le passage au « quatrième âge » de la seconde génération du baby-boom dès 2040 provoque une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, la population suisse refuse d'ouvrir le pays à l'immigration extra-européenne et mise sur une mobilisation interne. Le solde migratoire genevois continue ainsi de reculer durant les dix dernières années de la période de projection.

S'élevant à 1 600 personnes en moyenne annuelle au cours de la période de projections 2021-2050, le solde migratoire anticipé sous le scénario bas passerait de 500 personnes en 2021 à 2 150 personnes en 2030. Il diminuerait par la suite jusqu'en 2050 pour atteindre 1 490 personnes.

La fécondité sous le scénario bas

La fécondité des jeunes femmes continue de reculer sous l'effet d'un accès croissant à la formation tertiaire, sans que ce déficit de naissances puisse être compensé aux âges plus élevés. Cela s'explique à la fois par la lente évolution de l'offre de garde et par les progrès modestes de la médecine reproductive, dont les traitements restent chers et inaccessibles à la plupart des personnes. S'y ajoute qu'une part faible mais croissante de la population choisit de ne pas avoir d'enfant pour des raisons écologiques. La fécondité genevoise diminue ainsi graduellement, d'autant plus que les comportements familiaux des étrangères du canton s'approchent de ceux des femmes de nationalité suisse.

L'ICF anticipé pour le scénario bas passerait de 1,40 enfant par femme en 2021 à 1,32 enfant en 2050. Quant à l'âge moyen à la maternité, il progresserait pratiquement tout au long de la période de projection, en passant de 33,0 ans en 2021 à 34,1 ans en 2045, et se maintiendrait ensuite à ce niveau.

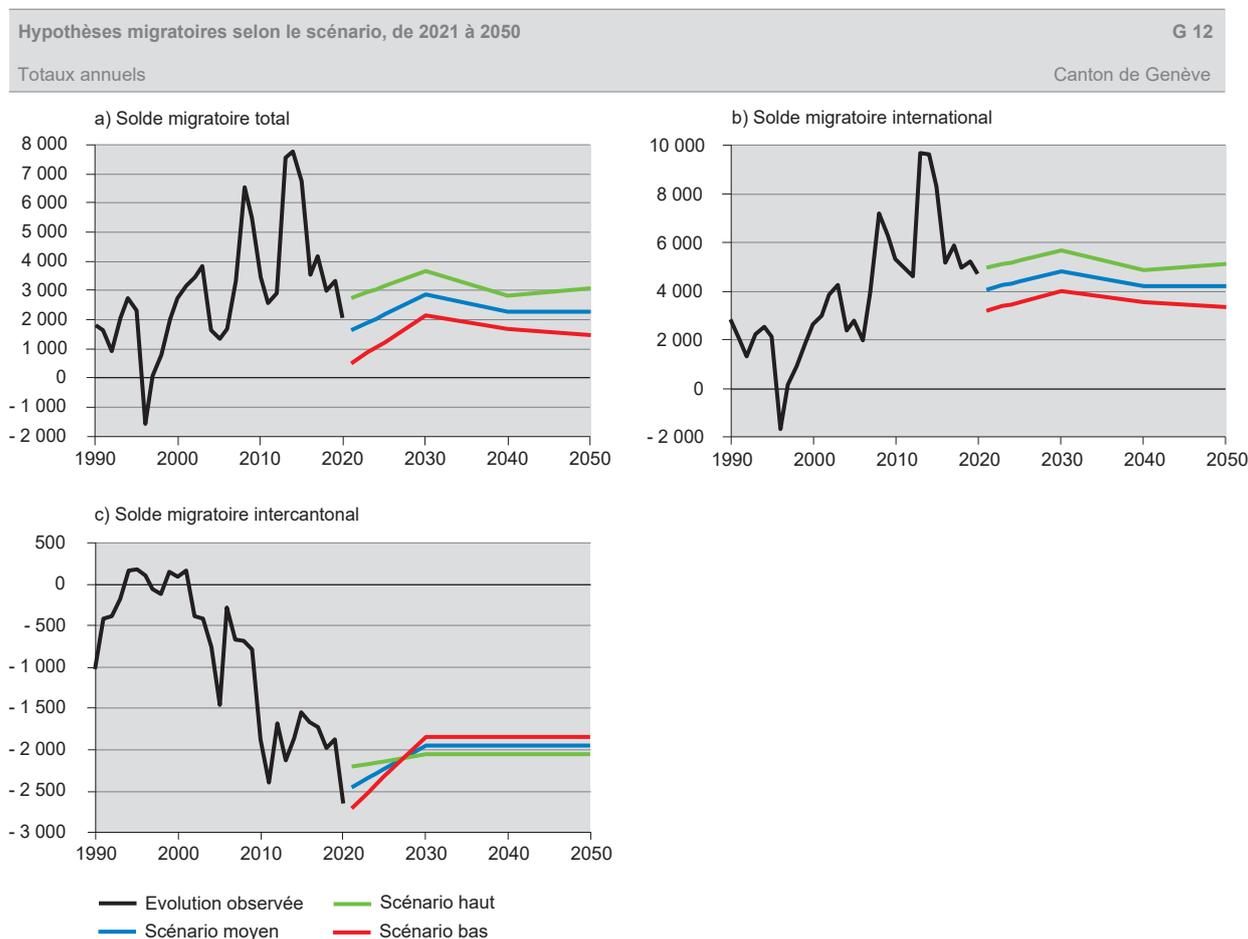
La mortalité sous le scénario bas

Les comportements en matière de santé s'améliorent sous l'effet de la progression du niveau de formation de la population, mais de manière moins prononcée que dans le scénario moyen. Un socle incompressible de fumeurs et une population croissante en surpoids limite la baisse de la mortalité due aux maladies non transmissibles. Si de nouvelles technologies médicales permettent néanmoins de meilleurs traitements de ces « man-made diseases », ces derniers sont coûteux et surtout accessibles à la population aisée.

L'évolution de la mortalité anticipée pour le scénario bas se traduirait par un gain d'espérance de vie de l'ordre de 3,4 ans pour les hommes (86,3 ans en 2050) et de 2,0 ans pour les femmes (88,6 ans en 2050).

2.4.4 Récapitulatif des hypothèses

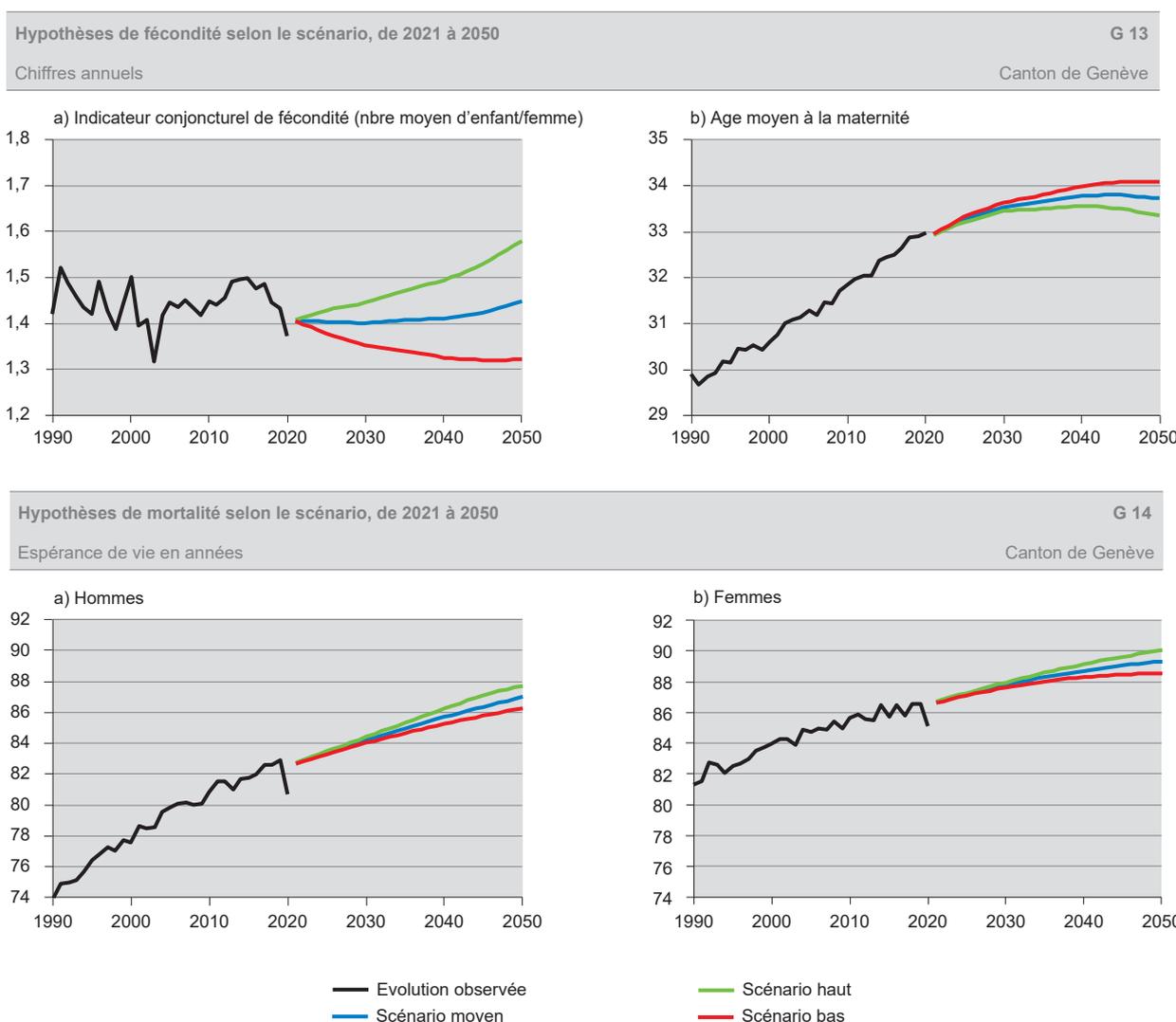
La comparaison des hypothèses par composante démographique met en évidence les différences entre les trois scénarios formulés. Elle permet également de situer les évolutions anticipées par rapport à celles de la période 1990-2020.



Source : STATVD / OFS - ESPOP et STATPOP

Les hypothèses migratoires résultent à la fois des trajectoires anticipées pour le solde des flux internationaux et pour le solde des flux intercantonaux. Le solde total annuel moyen postulé pour le scénario moyen se situe, avec 2 350 personnes, en-dessous de la moyenne des quatre dernières décennies (- 400 personnes par rapport la moyenne de la période 1981-2020). En revanche, le solde migratoire anticipé pour le scénario haut (3 125 personnes en moyenne annuelle) est supérieur à la moyenne des quarante dernières années (+ 370 personnes). Quant au solde migratoire annuel postulé pour le scénario bas (1 600 personnes), il est nettement inférieur à la moyenne de la période 1981-2020, mais correspond à peu près à la moyenne de la période 1981-2000.

Si le niveau de fécondité supposé pour le scénario moyen correspond à peu près à la moyenne observée pendant les quatre dernières décennies, celui postulé pour le scénario haut atteindrait, d'ici à 2050, des valeurs que le canton de Genève n'a plus enregistrées depuis le milieu des années 1970⁸⁰. Quant au niveau de fécondité plus faible atteint avec le scénario bas, il serait proche de ceux observés pendant la première moitié des années 1980. Les trois scénarios montrent par ailleurs un ralentissement de l'évolution de l'âge moyen à la maternité.



Source : STATVD / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOPOP

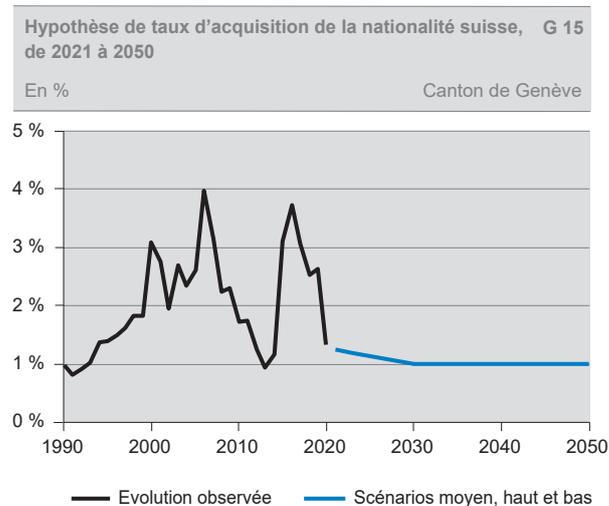
⁸⁰ Si le niveau de fécondité postulé pour la seconde moitié des années 2040 peut paraître très élevé, on peut rappeler que plusieurs cantons enregistrent actuellement un ICF similaire, voire supérieur.

Les trois scénarios anticipent également un ralentissement de la progression de la longévité. Pendant les trois dernières décennies (1990 à 2019) et en faisant abstraction de la mortalité exceptionnellement élevée durant l'année 2020, l'espérance de vie des hommes résidant dans le canton a augmenté de plus de 8 ans, et celle des femmes de plus de 5 ans. Les hypothèses de mortalité retenues pour les trois scénarios se traduiraient, en revanche, par des progressions de longévité de 3,3 ans à 4,8 ans en 30 ans (de 2019 à 2050) pour les hommes, et de 2,0 ans à 3,5 ans pour les femmes.

Comme le modèle de projection distingue les résidents du canton de nationalité suisse de ceux de nationalité étrangère, il est nécessaire de formuler une hypothèse concernant l'évolution du taux d'acquisition de la nationalité suisse des étrangers du canton. L'hypothèse unique retenue pour les trois scénarios anticipe un ralentissement marqué de la baisse du taux de naturalisation observé depuis 2016, puis une stabilisation du taux à 1 %. Sa forte diminution des dernières années s'explique notamment par la nouvelle loi sur la nationalité suisse (LN), entrée en vigueur en 2018. Entraînant un durcissement des conditions d'octroi de la nationalité, cette nouvelle loi a incité les candidats potentiels à anticiper leur demande pour la soumettre avant le 1^{er} janvier 2018, afin de bénéficier de la procédure prévue par l'ancienne loi, d'où la progression marquée entre 2014 et 2016, de même que le recul net par la suite.

2.5 Trois scénarios improbables

En plus des trois scénarios formulés ci-dessus, trois autres scénarios démographiques sont présentés dans ce rapport. Ils simulent l'évolution démographique du canton en l'absence de flux migratoires et se distinguent entre eux par les hypothèses de fécondité et de mortalité appliquées dans les trois scénarios précédemment décrits et considérés comme probables. Le scénario dit de portes fermées I retient ainsi les évolutions de fécondité et de mortalité postulées par le scénario moyen, le scénario dit de portes fermées II celles anticipées par le scénario haut, et le scénario dit de portes fermées III celles formulées pour le scénario bas. Ces trois scénarios alternatifs doivent être considérés comme hautement improbables, leur but étant essentiellement d'illustrer la dépendance de l'évolution démographique du canton à l'égard des migrations.



Source : STATVD / OFS - ESPOP et STATPOP

3. RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Cette section présente les résultats généraux des scénarios formulés dans le chapitre précédent. Si l'accent est mis sur les résultats des trois scénarios probables, les scénarios dits de portes fermées sont également brièvement commentés à titre indicatif.

3.1 Evolution de la population

Selon les trois scénarios probables, la population du canton de Genève poursuivrait sa croissance jusqu'en 2050. D'après le scénario moyen, elle passerait de 508 774 personnes en 2020 à 620 400 habitants en 2050. Le seuil des 600 000 résidents serait atteint dès 2044. En présence de circonstances plus favorables à la croissance démographique (dont un solde migratoire plus important), telles que décrites par le scénario haut, la population genevoise atteindrait ce seuil dès 2038 et se monterait à 660 000 personnes en 2050. Selon le scénario bas, qui projette des circonstances moins favorables à la croissance de la population, le canton compterait 580 500 résidents en 2050.

POPULATION RÉSIDANTE SELON DIFFÉRENTS SCÉNARIOS, CANTON DE GENÈVE, DE 2000 À 2050

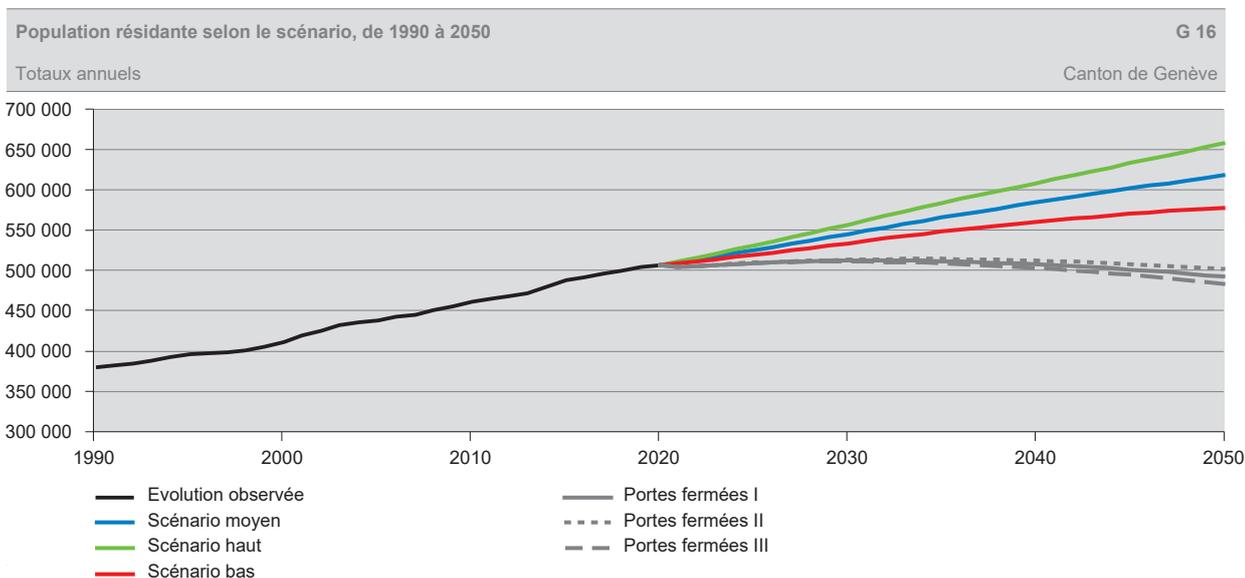
T 02

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Effectifs observés			Effectifs projetés						Variation
	2000	2010	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050	2020-2050
Scénario moyen	413 585	463 919	508 774	527 600	547 800	568 100	586 500	604 000	620 400	111 600
Scénario haut	413 585	463 919	508 774	533 400	559 600	586 000	610 700	635 200	660 000	151 200
Scénario bas	413 585	463 919	508 774	521 800	536 300	550 500	562 500	572 700	580 500	71 700
Portes fermées I	413 585	463 919	508 774	511 800	514 700	514 000	510 200	503 900	494 800	- 14 000
Portes fermées II	413 585	463 919	508 774	512 100	516 000	516 700	514 800	510 800	504 200	- 4 600
Portes fermées III	413 585	463 919	508 774	511 500	513 500	511 300	505 700	497 100	485 500	- 23 300

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population



Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

En l'absence de migration, la population genevoise s'accroîtrait très légèrement jusqu'en 2030 et reculerait par la suite. Sans arrivées et départs de la population et sous l'hypothèse d'une fécondité restant durablement proche des niveaux actuels et d'une progression de l'espérance de vie dans la continuité de ces dernières années (scénario dit de portes fermées I), le nombre d'habitants atteindrait son maximum en 2031 (514 900 personnes) et s'abaisserait à 494 800 personnes en 2050.

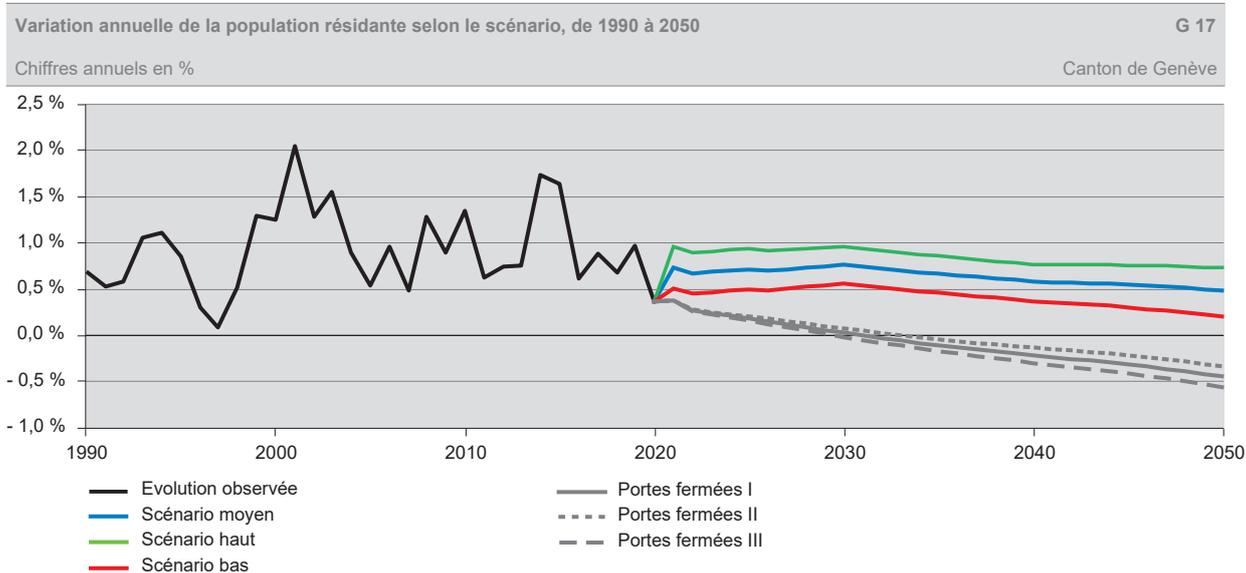
Sous l'hypothèse d'une fécondité plus importante et d'un accroissement plus rapide de la longévité (scénario dit de portes fermées II), la population du canton progresserait jusqu'en 2034 et atteindrait 504 200 personnes en 2050.

En présence d'un recul de la fécondité et d'une évolution plus lente de la longévité (scénario dit de portes fermées III), le canton perdrait des habitants dès 2031 et compterait 485 500 personnes en 2050.

Au vu de ces résultats plutôt proches, on peut constater qu'en l'absence de migration, les différences de fécondité et de mortalité posées par les trois scénarios resteraient sans influence notable sur la population totale.

Sur l'ensemble de la période de projection, les trois scénarios probables augurent un accroissement relatif allant de + 14 % (scénario bas) à + 30 % (scénario haut). Malgré cette progression notable, le rythme de croissance annuel moyen serait inférieur à celui observé pendant les deux dernières décennies. Le scénario moyen anticipe ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 0,7 %, tandis qu'entre 2001 et 2020, la population du canton a progressé à un rythme annuel de 1,0 %. D'après le scénario haut, le rythme d'accroissement resterait proche de 1 % entre 2021 et 2030 et reculerait par la suite. Sur l'ensemble de la période 2021-2050, il se monterait à + 0,9 %. Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,4 % entre 2021 et 2050, le scénario bas escompte une croissance démographique nettement inférieure à celle des dernières années.

D'après les trois scénarios dits de portes fermées, le taux d'accroissement annuel diminuerait graduellement jusqu'en 2050 pour atteindre à cette date des valeurs comprises entre - 0,5 % (scénario dit de portes fermées III) et - 0,3 % (scénario dit de portes fermées II).



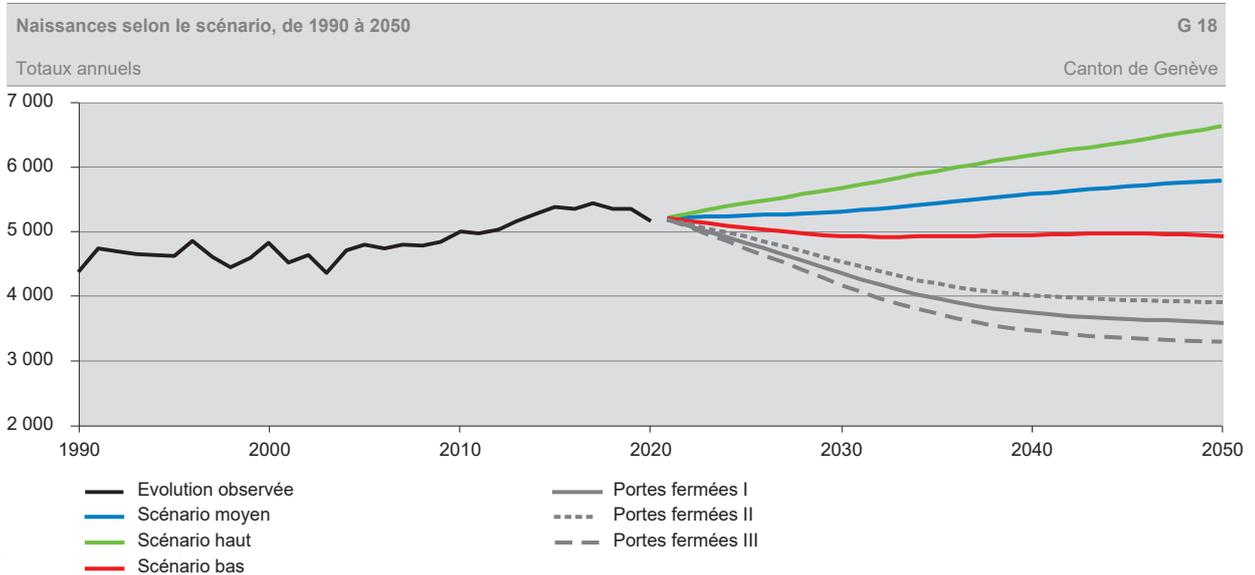
Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

3.2 Naissances, décès et bilan démographique

L'évolution récente du nombre de naissances dans le canton connaît trois phases. Durant les années 1980, les naissances augmentent sous l'effet de la progression de la fécondité. Lorsque cette dernière se stabilise au début des années 1990, le nombre de naissances stagne également, l'effectif de femmes en âge d'avoir des enfants n'évoluant que peu en raison d'un solde migratoire relativement faible. Avec la reprise de l'immigration au début des années 2000 et l'expansion du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, le nombre de naissances progresse également. Entre 2003 et 2017, il passe ainsi de 4 368 à 5 441 bébés. La légère baisse du nombre de naissances entre 2017 et 2020 s'explique à la fois par un léger recul de la fécondité et par une stagnation du nombre de jeunes femmes en raison d'un solde migratoire plus faible.

L'évolution future du nombre de naissances dépendra du volume d'immigration et du niveau de fécondité (ICF). La combinaison d'un solde migratoire soutenu et d'une fécondité croissante, telle qu'imaginée par le scé-

nario haut, se traduirait par une progression à peu près linéaire du nombre de naissances, qui passerait d'environ 5 200 en 2021 à 6 600 cas en 2050. Selon le scénario moyen qui anticipe un niveau d'immigration moins important et une fécondité stagnante, le nombre de naissances n'évoluerait que peu entre 2021 et 2030, mais il progresserait à nouveau dès le début des années 2030 et atteindrait 5 800 nouveau-nés en 2050. Cette évolution un peu contre-intuitive – les naissances reprendraient précisément au moment où le solde commencerait à baisser – résulterait essentiellement d'un effet générationnel : dès le début des années 2030, le nombre de femmes en âge de procréer augmentera en raison de la progression des naissances entre 2003 et 2017. Cet effet contribue également à l'évolution du nombre de naissances présumé par le scénario bas. Il ne reculerait pratiquement plus après 2030 et cela malgré une fécondité et un solde migratoire en baisse. Entre 2030 et 2050, les naissances seraient ainsi au nombre de 4 950. En l'absence de migration, le nombre de naissances diminuerait rapidement entre 2021 et le début des années 2030, puis plus lentement en raison du même effet générationnel.

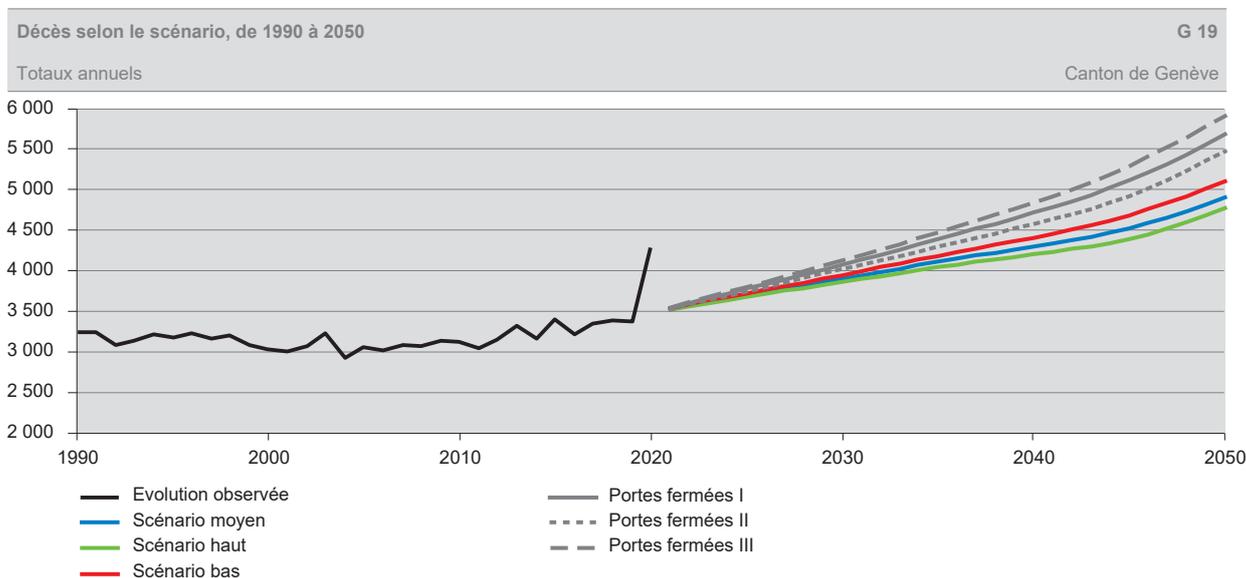


Source: STATVD / OFS - BEVNAT

Depuis quarante ans, le nombre annuel de décès reste remarquablement stable à l'exception de l'année 2020, marquée par une surmortalité en lien avec la pandémie de Covid-19. Pendant la période 1980-2019, les décès du canton évoluent à l'intérieur d'une fourchette étroite comprise entre 2 900 et 3 400 cas. Cette faible variation s'explique notamment par une croissance limitée du groupe d'âges de la population le plus à risque de décéder, due au recul marqué du nombre de naissances entre environ 1908 et 1937. Le progrès de l'espérance de vie, l'absence d'immigration pendant l'entre-deux-guerres, puis l'apparition d'un solde migratoire positif dès la fin de la Seconde Guerre mondiale ont également contribué à l'évolution des décès des quatre dernières décennies⁸¹. Malgré cette relative stabilité du nombre de décès dans le canton, une légère tendance à la hausse s'annonce depuis le début des années 2010. Elle résulte essentiellement de la mortalité des générations de la première vague du baby-boom (1940-1955), générations bien plus nombreuses que les précédentes. Pendant les décennies à venir, le vieillissement démographique, et en particulier le vieillissement des générations du baby-boom, entraînera une forte hausse du nombre annuel de décès, et ce en dépit de la progression attendue de la longévité.

Les trois scénarios probables décrits plus haut envisagent ainsi une importante progression des décès dont le nombre atteindrait, en 2050, entre 4 800 (scénario haut) et 5 100 cas (scénario bas). L'augmentation sera régulière jusqu'en 2040 environ et s'accroîtra par la suite lorsque les générations très nombreuses de la seconde vague du baby-boom (1958-1970) commenceront à atteindre le « quatrième âge ». En l'absence de migration, le nombre de décès évoluerait encore plus rapidement : le solde migratoire étant d'habitude négatif entre 55 ans et 70 ans, le nombre de personnes les plus confrontées au risque de décéder augmenterait ainsi davantage en situation dite de portes fermées, ce qui entraînerait, à mortalité égale, un plus grand nombre de décès.

Le solde naturel, soit la différence entre les naissances et les décès, mesure la croissance démographique qui n'est pas directement imputable aux migrations. Sous l'effet du nombre croissant de naissances dès le début des années 2000 et en raison d'un nombre annuel de décès à peu près stable, le solde naturel connaît une légère hausse pendant les deux dernières décennies et passe d'environ 1 400 personnes entre 2001 et 2003 à 2 000 personnes entre 2017 et 2019.

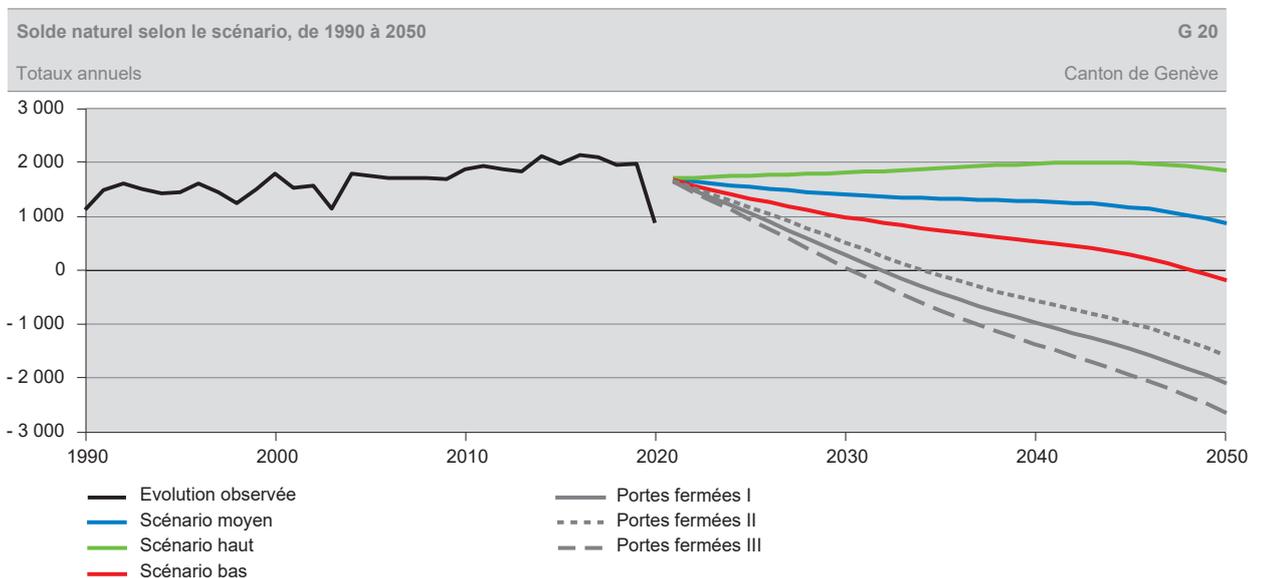


Source : STATVD / OFS - BEVNAT

⁸¹ Schumacher, R., Moreau, A. et J. Lacroix (2020). Histoire(s) et futur(s) du vieillissement de la population suisse. *Bulletin de la Société suisse de Statistique* (97).

Face à la forte progression du nombre de décès attendus, seule une immigration prononcée et combinée avec une fécondité en hausse, telle qu'anticipée par le scénario haut, permettrait de maintenir le solde naturel au niveau des dernières années. D'après le scénario haut, la différence entre naissances et décès s'élèverait ainsi à un peu moins de 1 900 personnes en moyenne annuelle entre 2021 et 2050. En retenant les hypothèses du scénario moyen, il faut s'attendre à une baisse du solde naturel. Il passerait d'environ 1 700 personnes en 2021 à moins de 900 personnes en 2050. Si les hypothèses

du scénario bas devaient se réaliser, le solde naturel diminuerait fortement et deviendrait même négatif dès 2049. Sa baisse serait encore plus rapide en l'absence de migration. Dans ce cas peu vraisemblable, le nombre annuel de décès dépasserait celui des naissances dès 2031 en présence d'une faible progression de la longévité et d'une fécondité en baisse (scénario dit de portes fermées III) et dès 2035 sous l'hypothèse d'une plus forte progression de l'espérance de vie et d'une hausse de la fécondité (scénario dit de portes fermées II).



Source : STATVD / OFS - BEVNAT

Le solde migratoire du canton ayant fortement fluctué pendant les trente dernières années, la contribution relative du solde naturel à l'accroissement total de la population genevoise a également été variable. Si elle s'élève à 40 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2020, elle atteint 65 % pendant la seconde moitié des années 1990 quand le solde migratoire est faible. En revanche, l'excédent des naissances sur les décès ne représente qu'un quart de la croissance démographique des années 2011-2015, années marquées par un solde migratoire élevé.

L'évolution future de la contribution du solde naturel à l'accroissement de la population dépendra à la fois de celles de la fécondité, de la mortalité et des migrations. D'après le scénario haut, anticipant une fécondité en hausse, une baisse marquée de la mortalité et une immi-

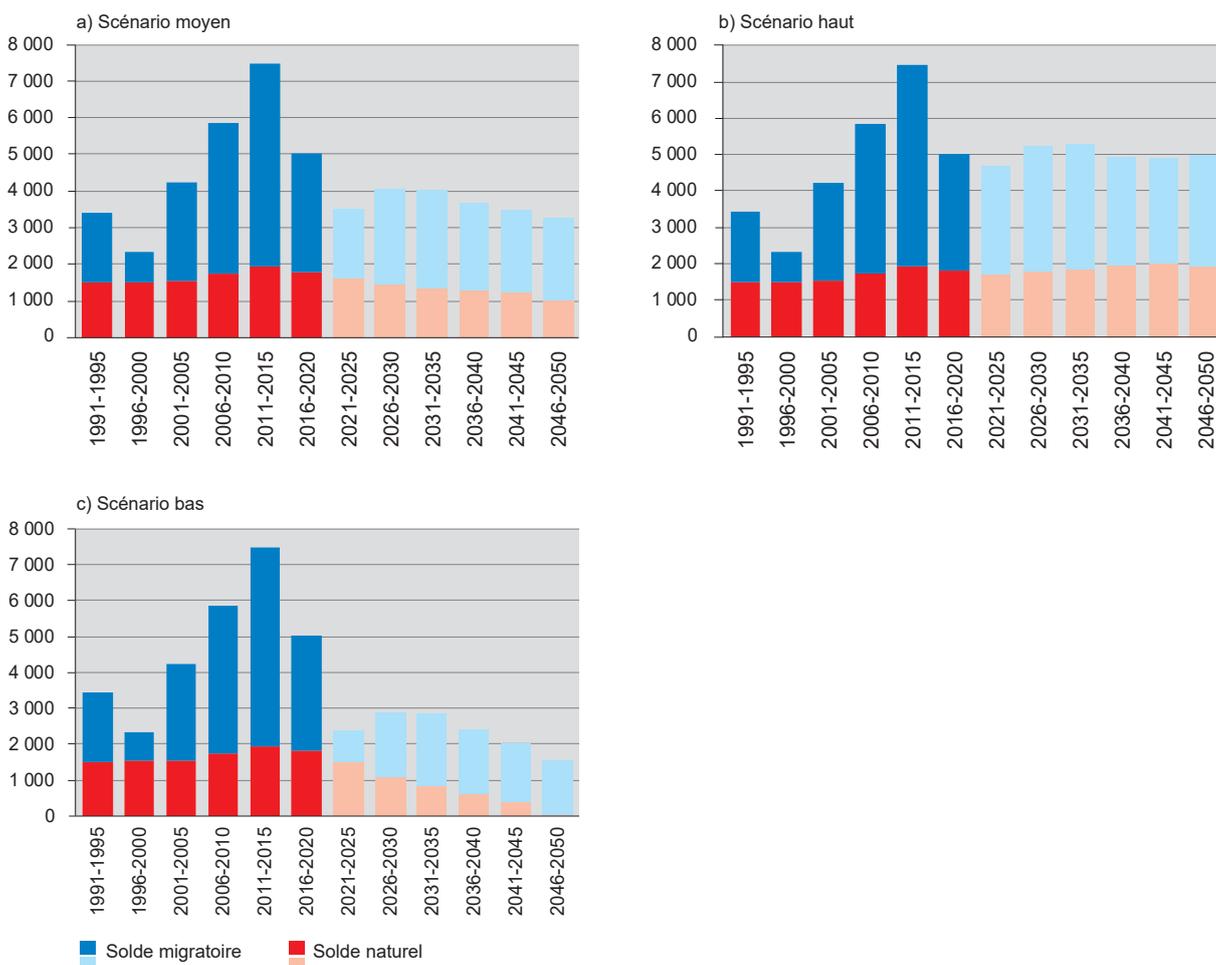
gration prononcée, la part du solde naturel dans l'accroissement de la population resterait à peu près stable d'ici à 2050, et s'élèverait à 38 % en moyenne annuelle. A l'opposé, la contribution relative de l'excédent des naissances diminuerait sensiblement sous le scénario bas, prévoyant une baisse de la fécondité, un recul moins marqué de la mortalité et un faible niveau d'immigration : elle passerait de 63 % entre 2021 et 2025 à 2 % pendant les cinq dernières années de la période de projection. Selon le scénario moyen, elle diminuerait lentement en passant de 46 % pour la période 2021-2025 à 31 % entre 2046 et 2050. En situation dite de portes fermées, le solde naturel représenterait par définition 100 % de la variation annuelle de la population, qu'elle soit positive (croissance) ou négative (décroissance).

Variation annuelle de la population résidente selon le scénario et la composante par période quinquennale, de 1991 à 2050

G 21

Totaux annuels

Canton de Genève



Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVNAT

4. RÉSULTATS PAR ÂGE

Ce chapitre donne un aperçu général de l'évolution possible de la structure par âge de la population du canton de Genève d'ici à 2050. Il analyse ou passe en revue également l'évolution des effectifs des groupes d'âges principaux et pertinents pour la planification de certaines politiques publiques.

4.1 Structure par âge de la population

La structure par âge actuelle de la population du canton est fortement marquée par les générations du baby-boom et par l'immigration des vingt dernières années. Les générations de la première vague du boom de la fécondité ont aujourd'hui entre 70 ans et 80 ans et sont visibles par un bombement de la pyramide à ces âges. Les générations de la seconde vague du baby-boom sont actuellement âgées de 50 ans à 65 ans. En lisant la pyramide des âges de haut en bas, elles correspondent aux effectifs fortement croissants entre 65 ans et 56 ans (les personnes nées lors du pic de la seconde vague en 1964) et à ceux décroissants jusqu'à 50 ans. Le « creux » qu'on devrait ensuite trouver entre ces cohortes et celles

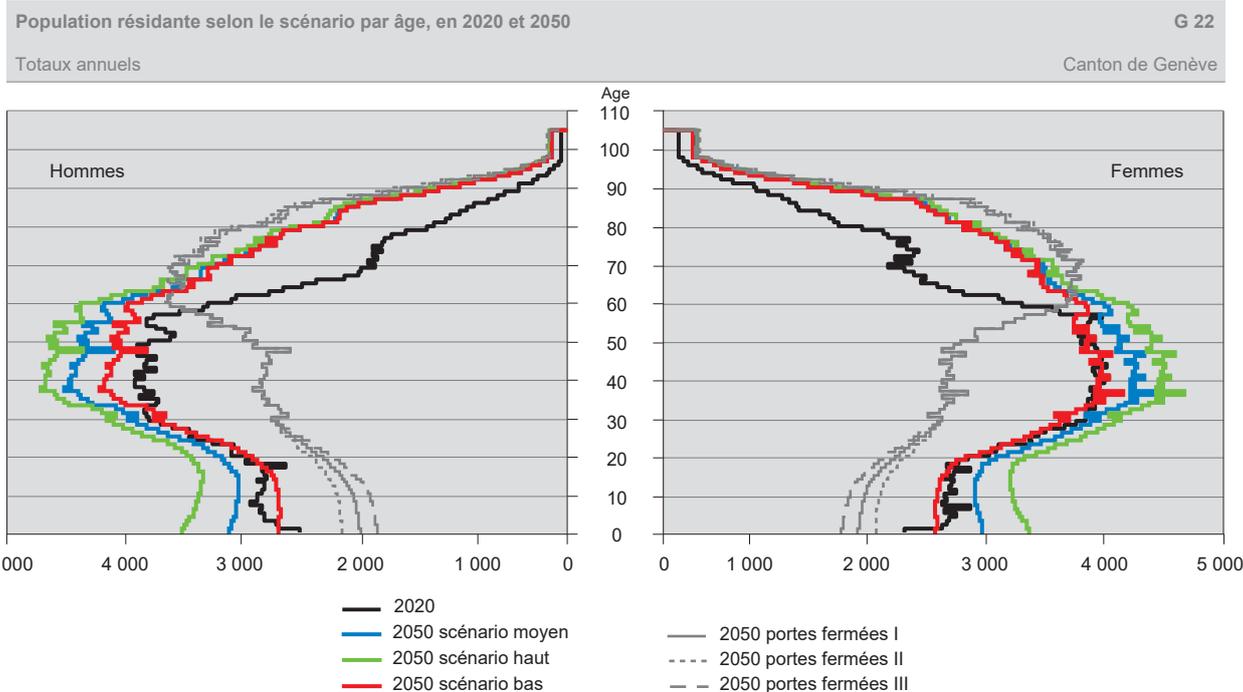
de leurs enfants a été comblé par la forte immigration de jeunes adultes pendant les vingt dernières années. Les effectifs d'âge entre 30 ans et un peu moins de 60 ans ne diffèrent donc quasi pas. Il en résulte, en 2020, une pyramide des âges bombée aux âges actifs et avec une base rétrécie.

En retenant l'un des trois scénarios probables, on peut s'attendre à ce que la population du canton garde une structure par âge similaire à celle d'aujourd'hui, même si la partie haute de la pyramide des âges serait plus large. Ainsi, la transformation de la pyramide attendue à l'avenir serait essentiellement véhiculée par le vieillissement de la population. Tandis que les générations de la première vague du baby-boom auront disparu d'ici à 2050, une partie des résidents du canton issus de la seconde vague du boom de la fécondité sera toujours en vie et aura entre 80 ans et 95 ans. Le haut de la pyramide serait donc sensiblement plus large qu'en 2020, mais ne dépendrait que peu du scénario retenu. Les différences entre les trois scénarios sont faibles pour les seniors et s'expliquent surtout par les différents niveaux de mortalité postulés.

Contrairement au haut de la pyramide qui peut être anticipé avec une assez grande fiabilité, le milieu et le bas, soit les personnes d'âge actif et les enfants, s'avèrent plus difficilement prévisibles et dépendront de l'évolution des migrations et de la fécondité. Un solde migratoire important combiné avec une fécondité en hausse se traduiraient ainsi par une progression plus marquée de la population potentiellement active et par une nette augmentation des jeunes. La pyramide anticipée par le scénario haut verrait donc sa base s'élargir progressivement, ce qui aurait pour effet de freiner quelque peu le vieillissement démographique. En revanche, un solde migratoire faible combiné à un recul de la fécondité auraient pour effet une quasi-stagnation de l'effectif des moins de 60 ans⁸² entre 2020 et 2050 selon les dernières observations. Le vieillissement serait donc le plus prononcé si les hypothèses du scénario bas devaient se réaliser. En l'absence de migration, la base de la pyramide et la population d'âge actif se rétréciraient fortement. Le nombre de seniors, en revanche, augmenterait davantage que selon les trois scénarios probables qui anticipent un solde migratoire négatif entre 55 ans et 75 ans. En situation dite de portes fermées, la population du canton vieillirait donc à un rythme nettement accéléré.

4.2 L'effectif des jeunes

Après avoir reculé entre 1975 et 1988, le nombre de jeunes de moins de 20 ans est en augmentation régulière depuis le début des années 1990. Progressant à un rythme annuel moyen de 0,9 %, il est passé de 80 700 personnes en 1990 à 105 500 personnes en 2020. Cette hausse de près de 25 000 individus s'explique essentiellement par l'immigration qui a permis à ce groupe d'âges de maintenir grosso modo sa part dans la population totale (21 % en 2020). Le lien entre l'évolution de ce groupe et celle du solde migratoire est mis en évidence par la baisse temporaire de l'effectif des jeunes entre 2011 et 2013, lorsque l'excédent des arrivées sur les départs était faible, de même que par la stagnation observée en 2020, une année également marquée par un solde migratoire modeste.

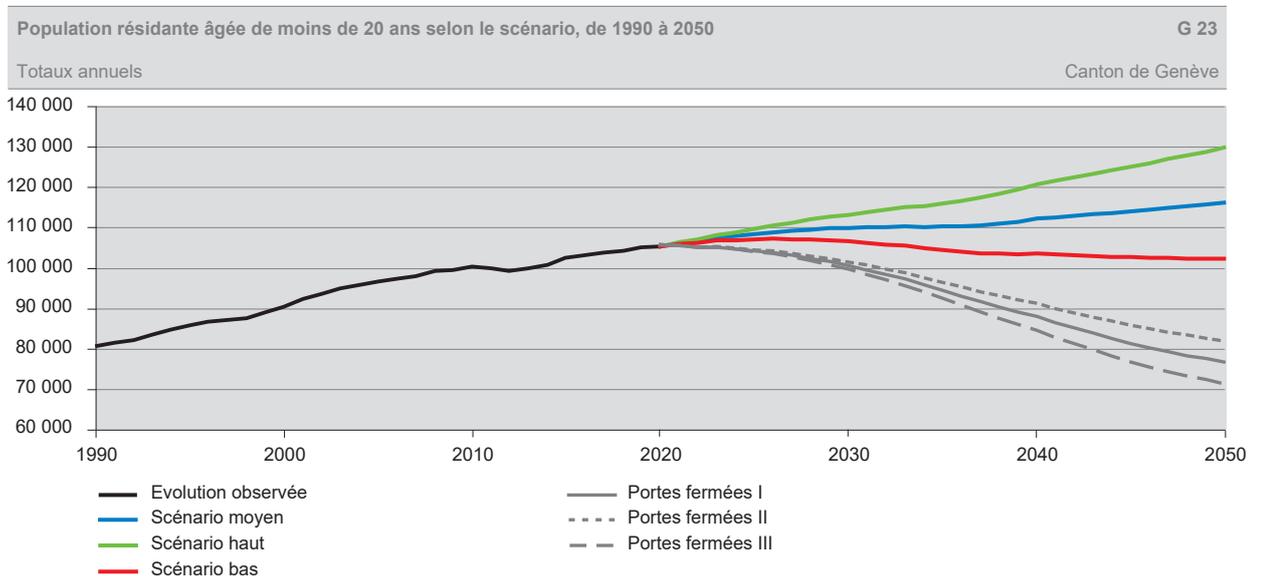


Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

⁸² Contrairement aux femmes de 30 ans à 60 ans, les hommes du même groupe d'âges verraient leur effectif légèrement progresser sous le scénario bas. Cette différence d'évolution entre hommes et femmes est visible pour l'ensemble des scénarios calculés. Elle s'explique par les écarts d'effectif actuels entre hommes et femmes de moins de 30 ans. Le rapport entre le nombre d'hommes de 0 ans à 29 ans et celui de femmes du même groupe d'âges ne cesse d'augmenter. Inférieur à 1 entre 1981 et 1990, il augmente depuis le milieu des années 1990 et atteint, en 2020, 1,023.

Comme l'évolution future du nombre de jeunes dépend à la fois de l'immigration, de la fécondité et d'un effet générationnel agissant sur le nombre de femmes en âge de procréer, elle est difficile à anticiper. En retenant les hypothèses du scénario moyen, on peut s'attendre à un ralentissement de l'accroissement de ce groupe d'âges entre 2021 et 2030, une stagnation pendant les années 2030, puis à nouveau une progression pendant la période 2040-2050. En 2050, le nombre de jeunes atteindrait 116 400 personnes (+ 10 900 par rapport à 2020) et il représenterait 19 % de la population totale. D'après le scénario haut, on peut s'attendre à une évolution du nombre de jeunes comparable à celle des trente dernières années. Il montre une croissance continue d'ici à la fin des années 2030, puis une progression plus soutenue pendant les années 2040 sous l'effet de la hausse de

la fécondité et du solde migratoire. En 2050, le nombre de jeunes atteindrait 129 900 personnes (+ 24 400), ce qui représenterait 20 % du total de la population genevoise. D'après le scénario bas, le groupe d'âges des 0-19 ans stagnerait entre 2021 et 2030, reculerait pendant les années 2030 sous le niveau observé actuellement et se maintiendrait ensuite pratiquement au niveau atteint en 2040 jusqu'à la fin de la période de projection. Représentant encore 18 % de la population totale, il s'élèverait à 102 400 personnes en 2050 (- 3 100). En l'absence de migration, le nombre de jeunes diminuerait d'abord lentement, puis rapidement dès 2030 et n'atteindrait plus qu'entre 81 300 (scénario dit de portes fermées II) et 70 700 personnes (scénario dit de portes fermées III) en 2050.

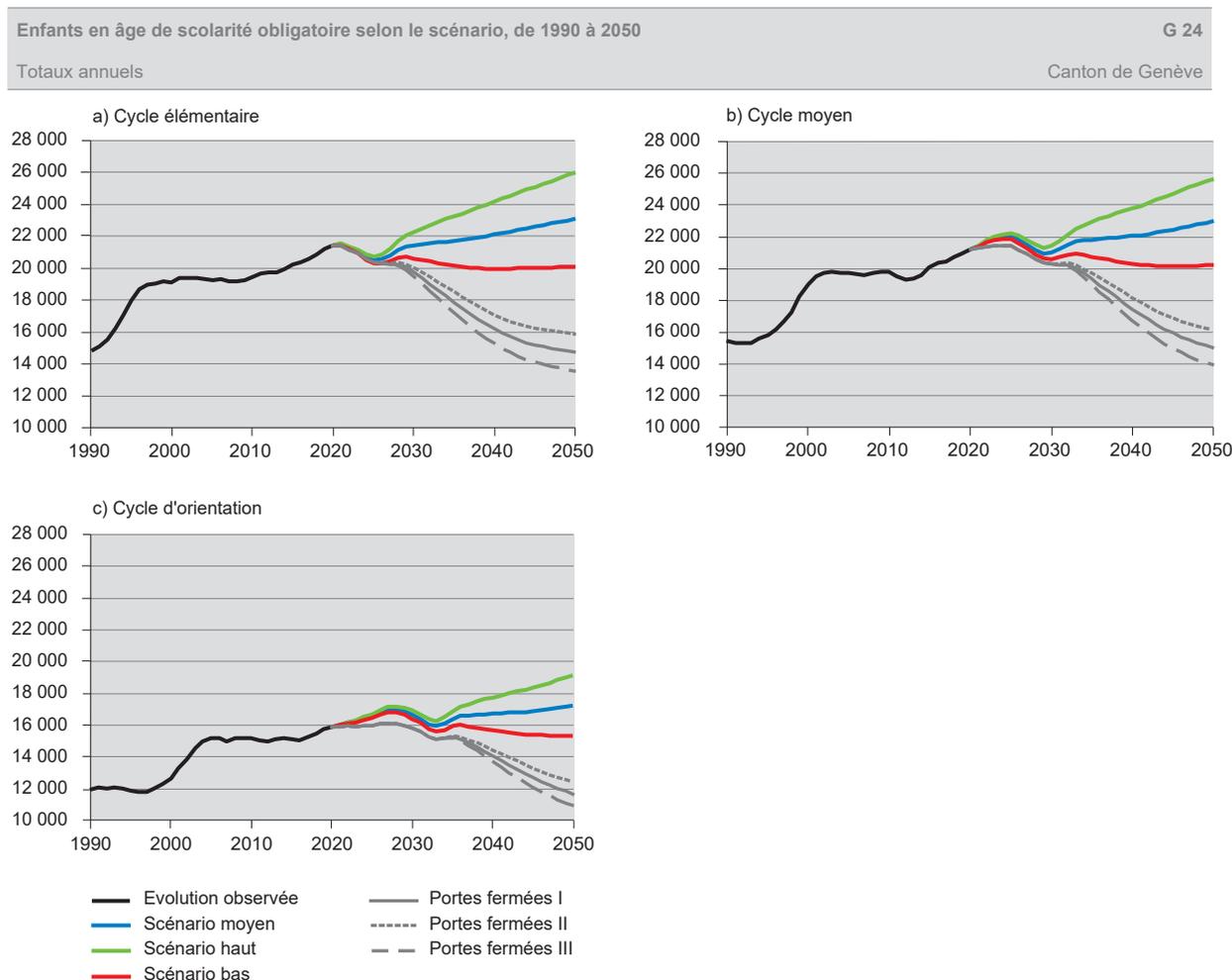


Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Un zoom sur les effectifs d'enfants en âge de scolarité obligatoire distingue ceux du cycle élémentaire (1p-4p) de ceux du cycle moyen (5p-8p) et du cycle d'orientation. Cela dit, il est important de noter que ces chiffres reflètent uniquement la démographie future probable des enfants d'âge scolaire avec un domicile dans le canton de Genève et ne doivent pas être compris comme des prévisions scolaires⁸³.

Il est probable que le nombre d'enfants du cycle élémentaire diminue légèrement dès 2022 sous l'effet de la baisse du solde migratoire entre 2017 et 2020. Grâce à

la hausse du solde migratoire anticipée par les trois scénarios probables d'ici à 2030, il augmenterait à nouveau dès 2026. L'ampleur de sa reprise dépendrait du niveau d'immigration. Selon le scénario moyen, il rattraperait le niveau observé en 2020 (21 400) en 2030 et augmenterait ensuite à un rythme inférieur à celui enregistré pendant les dix dernières années. En 2050, il atteindrait le chiffre de 23 100 enfants. Avec le solde migratoire plus important escompté par le scénario haut, le niveau de 2020 serait déjà atteint en 2028 et la progression attendue jusqu'en 2050 (on compterait alors 26 000 enfants



Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

⁸³ Les effectifs indiqués sont ceux attendus en fin d'année. Dans le groupe des enfants du cycle élémentaire, on compte 7/12 des enfants de 4 ans, 12/12 des enfants de 5 à 7 ans, et 5/12 des enfants de 8 ans. Par exemple, sous l'hypothèse d'une distribution uniforme des naissances par mois, 7/12 des enfants de 4 ans au 31 décembre sont en 1P (ceux ayant leur anniversaire avant le 1^{er} août). Les enfants du cycle moyen comprennent 7/12 des enfants de 8 ans, 12/12 des enfants de 9 à 11 ans et 5/12 des enfants de 12 ans. Le nombre d'enfants du cycle d'orientation inclut 7/12 des enfants de 12 ans, les enfants de 13 à 14 ans, et 5/12 des enfants de 15 ans.

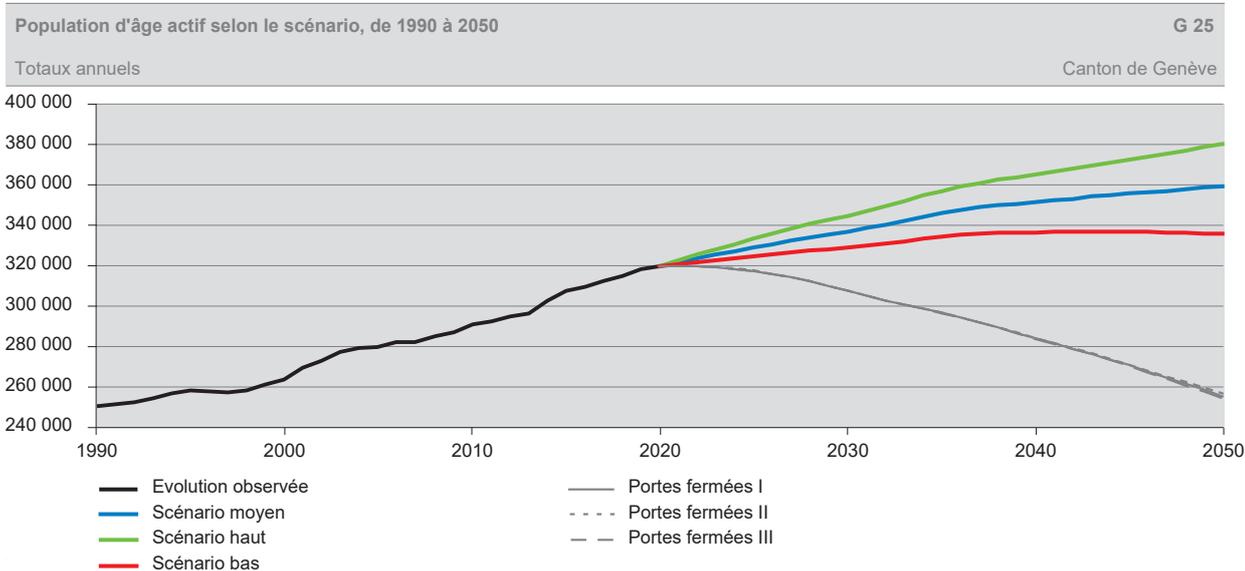
au cycle élémentaire) serait comparable à celle des dix dernières années. En retenant les hypothèses du scénario bas, on doit s'attendre à ce que le niveau de 2020 ne soit plus atteint et que le nombre d'enfants du cycle élémentaire se stabilise à 20 100. En situation de portes fermées, il diminuerait fortement dès 2029.

Les effectifs anticipés par les différents scénarios pour le cycle moyen et pour le cycle d'orientation suivraient a priori les mêmes trajectoires que celles attendues pour le cycle élémentaire, mais avec un décalage respectivement de 4 ans (cycle moyen) et de 7 ans (cycle d'orientation). Il est ainsi probable que le nombre d'enfants du cycle moyen continue sa croissance jusqu'en 2026 avant de baisser temporairement. D'après le scénario moyen, il atteindrait 23 000 enfants en 2050. Selon le scénario haut, il s'élèverait alors à 25 700 cas, tandis que le scénario bas anticipe une stabilisation au niveau de 20 200 enfants. Les effectifs du cycle d'orientation augmentent probablement jusqu'en 2028, avant de reculer par la suite. Ils pourraient reprendre dès 2034 et atteindraient en 2050 17 300 cas selon le scénario moyen, 19 100 d'après le scénario haut, et 15 400 sous le scénario bas.

4.3 La population d'âge actif

Les personnes d'âge actif (ou dites en âge de travailler⁸⁴) correspondent à celles dont l'âge est compris entre 20 et 64 ans. Après avoir fortement progressé pendant la période 1978-1985 sous l'effet du passage à l'âge adulte des générations les plus nombreuses de la seconde vague du baby-boom, le nombre de personnes d'âge actif dans le canton augmente de manière plus lente entre le milieu des années 1980 et la fin des années 1990. Avec l'accélération de l'immigration dès 1999, l'effectif des 20-64 ans connaît à nouveau une hausse importante, progressant à un rythme de 1 % entre 1999 et 2019. Au cours des trente dernières années, la population d'âge actif augmente de 69 000 personnes (+ 28 %), atteignant 319 500 individus en 2020.

L'évolution future de la population potentiellement active dépendra essentiellement du niveau d'immigration. Elle est donc difficile à anticiper. En retenant les hypothèses de l'un des scénarios probables, il faut s'attendre à une croissance future moins importante que celle des trente dernières années. Le scénario moyen montre un rythme de progression quelque peu atténué entre 2021 et 2036

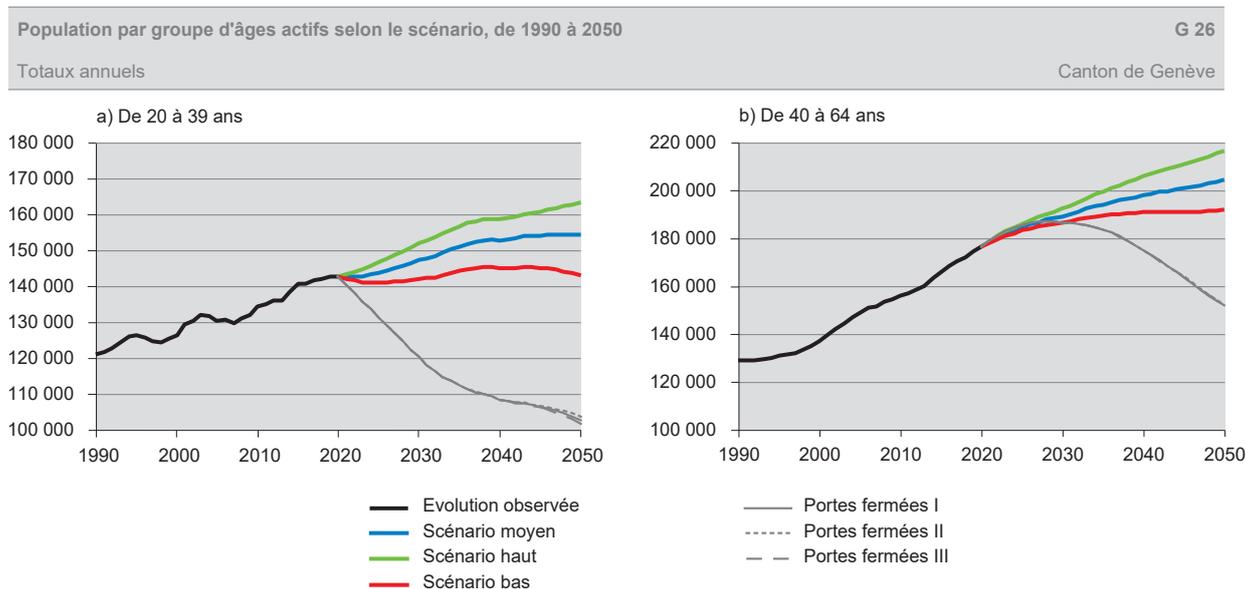


⁸⁴ <https://data.oecd.org/fr/pop/population-d-age-actif.htm#:~:text=La%20population%20d'%C3%A2ge%20actif,travailler%20dans%20la%20population%20totale.>

(+ 0,5 % en moyenne annuelle), puis un accroissement nettement plus lent dès 2037, sous l'effet de la baisse du solde migratoire. Sur l'ensemble de la période de projection, il anticipe une hausse de 39 800 personnes d'âge actif (+ 12 %).

En présence d'un solde migratoire plus important, tel que postulé par le scénario haut, le groupe d'âges des 20-64 ans connaîtrait une hausse considérable entre 2021 et 2036 (en moyenne + 0,7 % par an), mais verrait sa progression ralentir par la suite. Sur l'ensemble de la période 2021-2050, son effectif augmenterait néanmoins de 60 700 personnes (+ 19%). En revanche, si le niveau d'immigration futur devait s'aligner sur celui anticipé par le scénario bas, le nombre de personnes âgées entre 20 ans et 64 ans évoluerait nettement plus lentement. Entre 2021 et 2036, il augmenterait de 0,3 % par an et stagnerait par la suite. Sa croissance totale pendant la période 2021-2050 s'élèverait à 16 100 personnes (+ 5 %). En l'absence de migration, la population potentiellement active reculerait rapidement et reviendrait, d'ici à 2050, au niveau observé au début des années 1990.

Par conséquent, si, au vu des résultats obtenus par les trois scénarios probables, un accroissement ralenti de la population genevoise d'âge actif semble vraisemblable à l'avenir, il faut également s'attendre à un certain vieillissement de cette dernière. Les personnes âgées de 40 à 64 ans progresseraient ainsi plus fortement que l'effectif des 20-39 ans. Comme une partie des 40-64 ans est arrivée au cours des vingt dernières années en tant que jeunes adultes, leur évolution future est moins liée à l'immigration des prochaines années que celle des actifs potentiels plus jeunes. C'est la raison pour laquelle le groupe d'âges des 40-64 ans augmenterait jusqu'en 2028, même en l'absence de migrations. Sur l'ensemble de la période de projection, la hausse des personnes âgées de 40 à 64 ans représenterait 71 % de la croissance de la population d'âge actif selon le scénario moyen, 66 % d'après le scénario haut, et même 97 % suivant le scénario bas.



Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

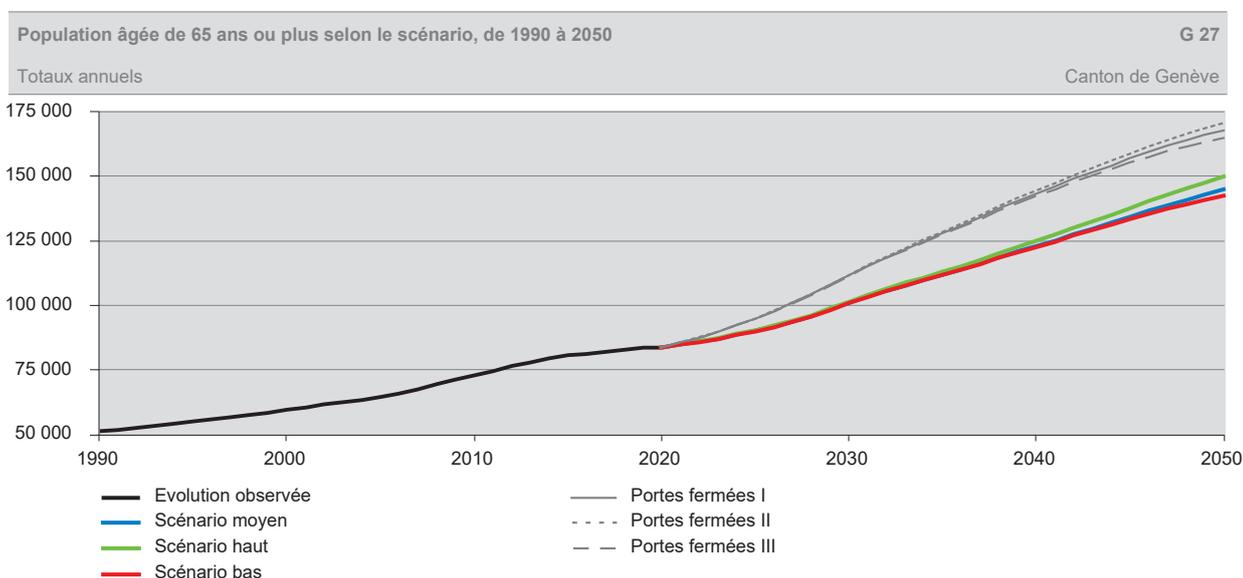
4.4 Troisième et quatrième âges

Le nombre de séniors dans le canton augmente depuis plusieurs décennies. Relativement faible au début des années 1980, sa progression s'accélère une première fois dès 1985, probablement sous l'effet du passage à l'âge de la retraite des premières générations d'immigrés arrivés en Suisse après la Seconde Guerre mondiale. Une seconde accélération de l'effectif des 65 ans ou plus s'observe dès 2006 lorsque les générations de la première vague du baby-boom commencent à atteindre 65 ans. Depuis environ cinq ans, l'évolution du nombre de séniors ralentit. Ce ralentissement est lié à la baisse temporaire de la fécondité et du nombre de naissances pendant une courte phase (1950-1956), entre les deux vagues du baby-boom. Avec 32 400 personnes supplémentaires de 65 ans ou plus depuis 1990, la hausse des trente dernières années (+ 63 %) est néanmoins considérable. Pendant ce même laps de temps, la proportion des séniors dans la population totale est passée de 13,4 % à 16,5 %.

Or, face à l'importance quantitative des générations du baby-boom, on doit s'attendre à une progression encore plus importante du nombre de séniors pendant les trois prochaines décennies. Dès 2022, l'effectif des 65 ans ou

plus devrait à nouveau s'accélérer quand les générations très nombreuses de la seconde vague du boom de la fécondité commenceront à atteindre l'âge de la retraite. La hausse serait maximale entre 2027 et 2033 (+ 2,3 % par an) lorsque les générations 1962-1968 (enregistrant en moyenne annuelle 4 589 naissances dans le canton de Genève) atteindront 65 ans. Par la suite, l'évolution du nombre de séniors ralentirait un peu, mais elle resterait importante, avec un taux d'accroissement annuel probablement supérieur à 1,5 % entre 2035 et 2050.

Comme l'évolution future du nombre de personnes de 65 ans ou plus dépendra en grande partie des dynamiques démographiques du passé, elle est plus aisée à projeter que celles des groupes d'âges plus jeunes. Pour ce qui est du nombre de séniors, les trois scénarios probables présument ainsi des évolutions très similaires. S'élevant à 83 800 personnes en 2020, l'effectif atteindrait entre 142 500 (scénario bas) et 149 900 (scénario haut) personnes en 2050, soit un accroissement jusqu'à deux fois plus important que pendant les trente dernières années. En trente ans, la part des personnes de 65 ans ou plus dans la population totale passerait de 16,5 % en 2020 à une valeur comprise entre 22,7 % (scénario haut) et 24,6 % (scénario bas) en 2050.

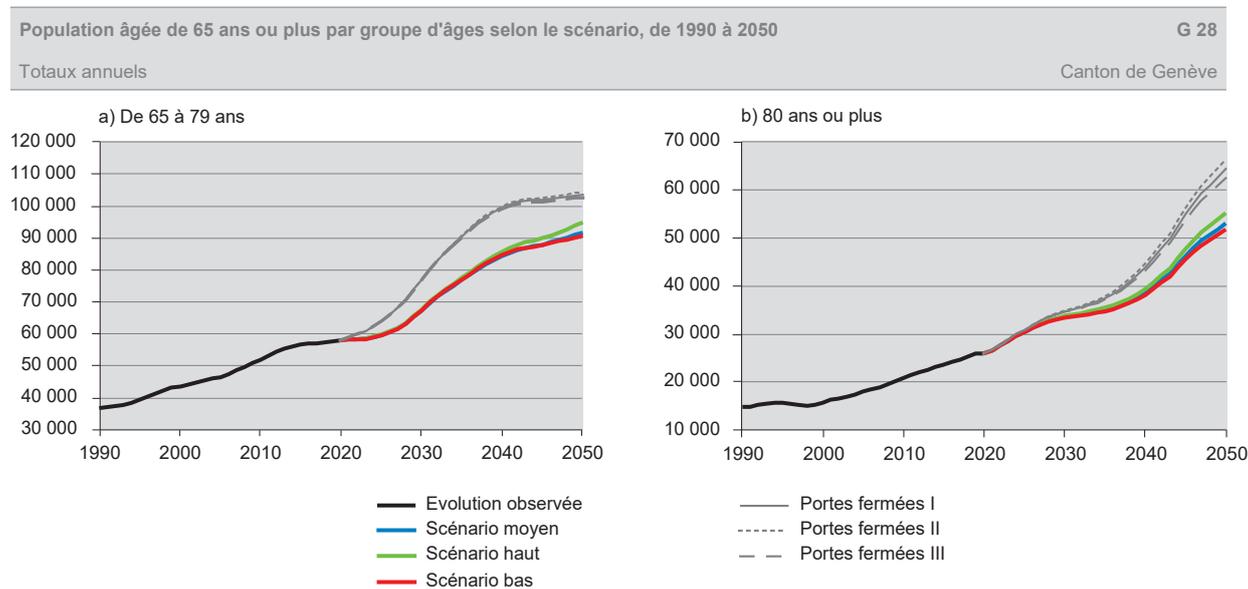


Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Si, en termes absolus, la progression d'ici à 2050 de l'effectif du « troisième âge » (entre + 32 800 et + 36 800 personnes de 65 ans à 79 ans) serait légèrement plus importante que celle de l'effectif du « quatrième âge » (entre + 25 900 et + 29 300 personnes de 80 ans ou plus), la croissance relative de ce dernier serait nettement plus marquée. Après la forte hausse attendue entre 2025 et 2040, en lien avec le passage à l'âge de la retraite des générations de la seconde vague du baby-boom, l'évolution des 65-79 ans ralentirait notablement par la suite. Il en résulterait une progression de + 57 % à + 64 %. Quant aux personnes de 80 ans ou plus, leur nombre connaîtrait une première accélération dès 2022, lorsque les générations de la première vague du boom de la fécondité commenceront à atteindre 80 ans, puis une seconde, dès 2037, qui serait plus marquée encore quand ce sera au tour des générations de la seconde vague du boom à passer au « quatrième âge ». Sur l'ensemble de la période de projection, le nombre de personnes de 80 ans ou plus pourrait plus que doubler, le scénario bas anticipant une croissance relative de + 100 % et le scéná-

rio haut une hausse de + 113 %. La part des personnes du quatrième âge dans la population totale progresserait également fortement. Elle pourrait passer de 5 % en 2020 à plus de 8 % en 2050.

Même s'il est très probable que l'évolution du nombre de séniors suivra la trajectoire présentée ci-dessus, l'ampleur de sa progression reste bien évidemment entachée d'incertitude. On ne peut pas exclure une stagnation, voire une augmentation de la mortalité, ce qui freinerait la progression du nombre de séniors. Il est également difficile d'anticiper les comportements migratoires aux âges plus avancés. Les trois scénarios probables font ainsi l'hypothèse d'un solde migratoire négatif entre 55 ans et 70 ans. Comme l'illustrent les trois scénarios dits de portes fermées, l'augmentation du nombre de séniors d'ici à 2050 serait encore plus marquée en l'absence de migrations. A l'opposé, elle pourrait être moins importante si, à l'avenir, plus de résidents du canton s'approchant de l'âge de la retraite devaient décider de quitter le canton.



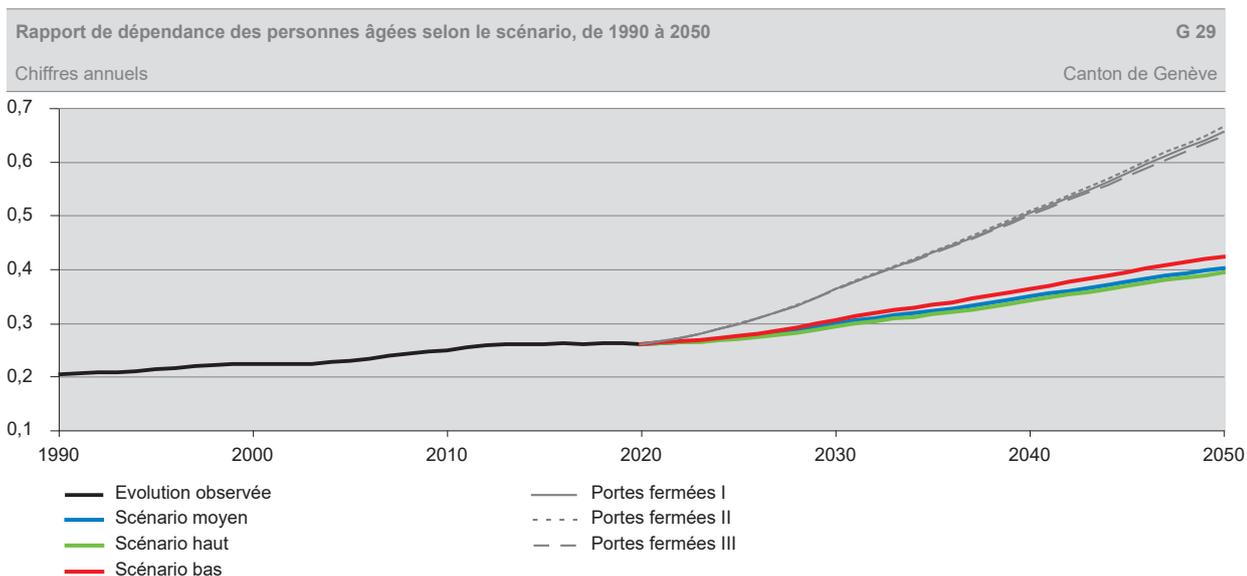
Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

4.5 Rapport de dépendance

L'état d'avancement du vieillissement démographique est souvent illustré par le rapport de dépendance des personnes âgées, qui s'obtient en divisant l'effectif des séniors de 65 ans ou plus par la population d'âge actif⁸⁵.

Après avoir diminué au début des années 1980 à la suite du passage à l'âge adulte des générations les plus nombreuses de la seconde vague du baby-boom, le rapport de dépendance du canton de Genève est en lente augmentation depuis 1985. Malgré la croissance importante de la population d'âge actif pendant les vingt dernières années, le rapport de dépendance connaît une accélération entre 2005 et 2012 en raison de la progression du nombre de séniors. Passant de 0,21 en 1990 à 0,26 en 2012, il se maintient à ce niveau depuis lors, soit autour de 26 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes d'âge actif. Grâce à l'immigration marquée des dernières décennies, le canton de Genève présente néanmoins l'une des structures par âge les plus jeunes du pays, le rapport de dépendance suisse se situant actuellement à 0,31.

S'il est probable que le canton garde ce profil par rapport à la Suisse dans son ensemble, son rapport de dépendance subira une forte progression d'ici à 2050. Sous l'effet du passage à l'âge de la retraite des générations de la seconde vague du baby-boom, le rapport entre séniors et actifs potentiels s'accroîtra dès 2025 et pourrait évoluer de manière quasi-linéaire à partir de 2035. Les trois scénarios probables anticipent des valeurs similaires pour 2050 : selon le scénario moyen, il atteindrait 0,40 et, suivant le scénario haut, il se fixerait à 0,39. Comme les hypothèses du scénario bas aboutiraient à un faible accroissement de la population d'âge actif, il faut s'attendre, selon ce dernier scénario, à une progression légèrement plus marquée du rapport de dépendance. Dans trente ans, il se situerait à 0,42. Il resterait ainsi toujours inférieur à la moyenne suisse, qui atteindrait, en 2050, entre 0,46 et 0,48⁸⁶. En situation dite de portes fermées, marquée par une décroissance du nombre d'actifs potentiels et par une forte hausse du nombre de personnes âgées, le rapport de dépendance évoluerait très rapidement et s'élèverait à une valeur comprise entre 0,66 et 0,68.



Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

⁸⁵ Cet indicateur, conçu pour mesurer l'effort qui repose sur les principaux financeurs (les actifs) des prestations de prise en charge des personnes âgées, est imparfait : toutes les personnes âgées ne sont pas dépendantes, toutes les personnes dépendantes ne sont pas âgées et toutes les personnes d'âge actif ne sont pas actives occupées.

⁸⁶ Office fédéral de la statistique (2020). *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2020-2050*. Neuchâtel : OFS.

5. BILAN

La croissance démographique future du canton de Genève dépendra essentiellement du niveau de l'immigration, comme cette étude l'a bien mis en évidence. En anticipant un solde migratoire moyen comparable à celui des trente dernières années, on peut s'attendre à ce que la population genevoise poursuive sa progression à un rythme soutenu jusqu'en 2050. En l'absence de migration, en revanche, le nombre de résidents du canton reculera – seules une hausse de la fécondité et une forte baisse de la mortalité permettront alors de maintenir la population au niveau actuel.

L'évolution future du solde migratoire dépendra quant à elle d'un grand nombre de facteurs démographiques, économiques et politiques, des facteurs « pull » (reflétant l'attractivité du canton) ou « push » (agissant sur la propension des individus à quitter leur région). Or, l'ampleur de ces facteurs est difficile à anticiper, d'autant plus que leurs effets ne pourront se réaliser que si la capacité d'accueil du canton est garantie. L'avenir étant incertain par définition, la projection démographique est-elle un exercice voué à l'échec ?

La dynamique des populations est marquée par son inertie, une caractéristique qui permet d'anticiper avec peu d'incertitude l'évolution de certains groupes d'âges. Par inertie démographique, on entend les conséquences de long terme des comportements démographiques. En affectant la structure par âge de la population, ces derniers peuvent ainsi façonner l'évolution démographique pendant plusieurs générations.

L'effet d'inertie actuel le plus marquant est sans doute celui du baby-boom des années 1940-1960. Sans être la cause immédiate du vieillissement de la population, il expliquera sa forte accélération durant les années à venir. Si la croissance de la population genevoise est incertaine, l'accentuation très marquée de son vieillissement est une quasi-certitude. Sauf crise de mortalité d'une ampleur nettement supérieure à celle liée à la pandémie de Covid-19, le nombre de résidents du canton appartenant au « quatrième âge » doublera d'ici à 2050. Les besoins liés au vieillissement, dont les logements adaptés aux personnes âgées et la prise en charge médico-sociale et sanitaire, vont donc fortement augmenter. Autre corollaire inévitable du vieillissement, la forte hausse du nombre de décès pourrait également nécessiter une adaptation des infrastructures (service des pompes funèbres, cimetières, etc.).

L'immigration soutenue des vingt dernières années marquera également la démographie genevoise des prochaines années. L'arrivée de nombreux jeunes adultes – avec ou sans enfants – depuis le début des années 2000 s'est ainsi positivement répercutée sur l'effectif des femmes en âge d'avoir des enfants et, par ricochet, sur le nombre de naissances. Même en cas de faible solde migratoire à l'avenir, les arrivées nombreuses du passé récent permettront de maintenir l'effectif de femmes en âge d'avoir des enfants à un niveau proche du nombre actuel et grâce à la hausse des naissances entre 2003 et 2016, cet effectif ne devrait pas fléchir après 2030. Il est ainsi probable que d'ici à 2050 le nombre annuel de naissances ne tombera pas sensiblement en-dessous des niveaux actuels et que, par conséquent, la demande de places dans les structures d'accueil ne diminuera pas.

6. TABLEAUX ANNEXES

En 2020, les résultats démographiques ont été affectés par l'épidémie de Covid-19.

Premièrement, le solde naturel (naissances moins décès) est très bas (+ 574 personnes) à cause de l'augmentation marquée du nombre de décès en 2020 : 4 279, contre 3 393 en moyenne au cours des cinq dernières années. Le canton de Genève a connu deux périodes de surmortalité inédite en cours d'année, la première en mars et avril et la seconde, plus meurtrière, en novembre et décembre. Cette surmortalité influe notamment sur l'espérance de vie, qui baisse exceptionnellement entre 2019 et 2020.

Deuxièmement, le solde migratoire (arrivées moins départs ; + 1 435 personnes, contre + 3 122 personnes en moyenne par année de 2015 à 2019) est peu élevé en comparaison historique. Le contexte économique incertain et les restrictions de déplacement mises en place ont freiné l'immigration étrangère.

SCÉNARIO HAUT

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Observations			Projections					
	2010	2019	2020 (1)	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Hypothèses (2)									
<i>Fécondité</i>									
Nombre moyen d'enfant(s) par femme	1,45	1,43	1,37	1,43	1,44	1,47	1,49	1,53	1,58
Age moyen de la mère (année)	31,9	32,9	33,0	33,2	33,5	33,5	33,6	33,5	33,3
<i>Mortalité</i>									
<i>Espérance de vie à la naissance (année)</i>									
Hommes	80,8	82,9	80,7	83,5	84,4	85,3	86,2	87,1	87,7
Femmes	85,7	86,6	85,1	87,3	88,0	88,6	89,1	89,6	90,0
Ecarts hommes-femmes	4,9	3,7	4,4	3,8	3,6	3,3	2,9	2,5	2,3
<i>Espérance de vie à 65 ans (année)</i>									
Hommes	19,2	20,7	19,0	21,2	21,8	22,5	23,2	23,8	24,3
Femmes	23,0	23,4	22,2	24,2	24,7	25,2	25,7	26,0	26,4
Ecart hommes-femmes	3,8	2,7	3,2	3,0	2,9	2,7	2,5	2,2	2,1
<i>Migration</i>									
Solde migratoire avec l'étranger (personnes)	5 345	5 219	4 717	5 286	5 705	5 288	4 870	5 008	5 146
Solde migratoire avec les cantons (personnes)	- 1 868	- 1 874	- 2 649	- 2 133	- 2 050	- 2 050	- 2 050	- 2 050	- 2 050
<i>Mouvements naturels</i>									
Naissances	5 007	5 350	5 159	5 440	5 670	5 940	6 180	6 390	6 630
Décès	3 128	3 369	4 279	3 680	3 860	4 040	4 200	4 390	4 780
Solde naturel	1 879	1 981	880	1 760	1 810	1 900	1 980	2 000	1 850
<i>Naturalisation</i>									
Taux d'acquisition de la nationalité suisse (%)	1,7	2,6	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Résultats pour la population résidente									
Total	463 919	506 765	508 774	533 400	559 600	586 000	610 700	635 200	660 000
<i>Groupes d'âges</i>									
0 - 19 ans	100 391	105 223	105 488	109 800	113 400	116 200	120 800	125 300	129 900
20 - 39 ans	134 462	143 101	142 908	146 800	152 200	157 100	158 800	161 100	163 500
40 - 64 ans	156 277	174 867	176 566	186 400	192 500	199 700	206 000	211 200	216 700
65 - 79 ans	51 983	57 592	57 898	59 800	67 800	77 500	85 600	90 000	94 700
80 ans et plus	20 806	25 982	25 914	30 500	33 800	35 500	39 500	47 600	55 200
<i>Groupes d'âges quinquennaux</i>									
0 - 4 ans	24 133	25 577	25 375	27 300	28 600	29 800	31 000	32 100	33 300
5 - 9 ans	24 273	26 466	26 677	26 300	27 700	28 900	30 000	31 200	32 300
10 - 14 ans	25 147	26 156	26 501	27 900	27 300	28 500	29 600	30 700	31 900
15 - 19 ans	26 838	27 024	26 935	28 400	29 800	29 000	30 100	31 200	32 400
20 - 24 ans	28 345	31 061	31 074	30 900	32 700	34 100	33 000	34 100	35 300
25 - 29 ans	33 049	35 841	35 517	36 200	36 700	38 600	39 600	38 500	39 700
30 - 34 ans	36 199	37 632	37 768	39 800	40 700	41 400	42 900	43 700	42 800
35 - 39 ans	36 869	38 567	38 549	40 000	42 100	43 000	43 300	44 800	45 700
40 - 44 ans	36 986	38 269	38 470	40 000	41 300	43 200	43 900	44 200	45 700
45 - 49 ans	36 945	38 070	38 255	39 600	41 000	42 100	43 800	44 500	44 900
50 - 54 ans	31 293	37 455	37 109	38 300	39 700	41 000	42 000	43 800	44 500
55 - 59 ans	26 227	34 463	35 423	35 900	37 200	38 600	39 900	41 000	42 800
60 - 64 ans	24 826	26 610	27 309	32 600	33 300	34 800	36 300	37 600	38 800
65 - 69 ans	21 742	20 670	20 709	23 900	29 300	30 300	31 900	33 500	34 800
70 - 74 ans	16 551	19 790	19 608	18 500	21 700	27 300	28 300	30 000	31 700
75 - 79 ans	13 690	17 132	17 581	17 500	16 700	20 000	25 300	26 500	28 300
80 - 84 ans	10 508	12 271	12 310	14 900	15 000	14 500	17 600	22 700	23 900
85 - 89 ans	6 692	8 378	8 240	9 100	11 200	11 500	11 400	14 100	18 400
90 - 94 ans	2 671	3 962	4 020	4 700	5 300	6 700	7 000	7 100	8 900
95 ans et plus	935	1 371	1 344	1 900	2 300	2 700	3 500	3 800	4 100
<i>Population scolarisable</i>									
Cycle élémentaire	19 423	21 189	21 405	20 700	22 300	23 200	24 200	25 100	26 000
Cycle moyen	19 808	20 968	21 208	22 200	21 400	22 900	23 800	24 700	25 700
Cycle d'orientation	15 171	15 758	15 891	16 700	16 900	16 900	17 800	18 400	19 100
Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans)	0,25	0,26	0,26	0,27	0,29	0,32	0,34	0,37	0,39
Croissance annuelle moy. observée (10 ans) / projetée (5 ans) %			0,93	0,95	0,96	0,93	0,83	0,79	0,77

(1) L'année 2020 est une année particulière qui a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Les résultats de mortalité ont été affectés.

(2) Les hypothèses sont formulées pour la population résidente permanente. Les mouvements naturels sont basés sur cette population.

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

SCÉNARIO MOYEN

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Observations			Projections					
	2010	2019	2020 (1)	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Hypothèses (2)									
<i>Fécondité</i>									
Nombre moyen d'enfant(s) par femme	1,45	1,43	1,37	1,40	1,40	1,41	1,41	1,42	1,45
Age moyen de la mère (année)	31,9	32,9	33,0	33,3	33,5	33,6	33,8	33,8	33,7
<i>Mortalité</i>									
<i>Espérance de vie à la naissance (année)</i>									
Hommes	80,8	82,9	80,7	83,4	84,2	85,0	85,7	86,4	87,0
Femmes	85,7	86,6	85,1	87,2	87,8	88,3	88,7	89,1	89,3
Ecart hommes-femmes	4,9	3,7	4,4	3,8	3,6	3,3	3,0	2,7	2,3
<i>Espérance de vie à 65 ans (année)</i>									
Hommes	19,2	20,7	19,0	21,1	21,7	22,2	22,8	23,3	23,7
Femmes	23,0	23,4	22,2	24,1	24,6	25,0	25,3	25,6	25,8
Ecart hommes-femmes	3,8	2,7	3,2	3,0	2,9	2,8	2,5	2,3	2,1
<i>Migration</i>									
Solde migratoire avec l'étranger (personnes)	5 345	5 219	4 717	4 406	4 820	4 517	4 213	4 213	4 213
Solde migratoire avec les cantons (personnes)	- 1 868	- 1 874	- 2 649	- 2 227	- 1 950	- 1 950	- 1 950	- 1 950	- 1 950
<i>Mouvements naturels</i>									
Naissances	5 007	5 350	5 159	5 250	5 310	5 440	5 580	5 700	5 790
Décès	3 128	3 369	4 279	3 700	3 900	4 110	4 300	4 520	4 910
Solde naturel	1 879	1 981	880	1 550	1 410	1 330	1 280	1 180	880
<i>Naturalisation</i>									
Taux d'acquisition de la nationalité suisse (%)	1,7	2,6	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Résultats pour la population résidente									
Total	463 919	506 765	508 774	527 600	547 800	568 100	586 500	604 000	620 400
<i>Groupes d'âges</i>									
0 - 19 ans	100 391	105 223	105 488	108 500	110 000	110 400	112 300	114 200	116 400
20 - 39 ans	134 462	143 101	142 908	144 000	147 500	151 400	153 000	154 300	154 500
40 - 64 ans	156 277	174 867	176 566	185 000	189 300	194 400	198 300	201 200	204 700
65 - 79 ans	51 983	57 592	57 898	59 700	67 400	76 800	84 300	88 000	91 700
80 ans et plus	20 806	25 982	25 914	30 400	33 600	35 000	38 700	46 300	53 100
<i>Groupes d'âges quinquennaux</i>									
0 - 4 ans	24 133	25 577	25 375	26 600	27 000	27 500	28 100	28 700	29 300
5 - 9 ans	24 273	26 466	26 677	26 000	26 800	27 100	27 600	28 200	28 800
10 - 14 ans	25 147	26 156	26 501	27 700	26 800	27 400	27 700	28 100	28 700
15 - 19 ans	26 838	27 024	26 935	28 200	29 400	28 400	28 900	29 200	29 600
20 - 24 ans	28 345	31 061	31 074	30 500	32 100	33 400	32 200	32 700	32 900
25 - 29 ans	33 049	35 841	35 517	35 300	35 600	37 500	38 400	37 100	37 500
30 - 34 ans	36 199	37 632	37 768	38 900	39 200	39 700	41 200	42 000	40 700
35 - 39 ans	36 869	38 567	38 549	39 300	40 600	40 900	41 200	42 600	43 400
40 - 44 ans	36 986	38 269	38 470	39 500	40 200	41 400	41 600	41 800	43 200
45 - 49 ans	36 945	38 070	38 255	39 200	40 200	40 700	41 800	42 000	42 200
50 - 54 ans	31 293	37 455	37 109	38 000	39 100	40 000	40 500	41 600	41 800
55 - 59 ans	26 227	34 463	35 423	35 700	36 800	38 000	38 800	39 400	40 500
60 - 64 ans	24 826	26 610	27 309	32 500	33 000	34 300	35 500	36 500	37 100
65 - 69 ans	21 742	20 670	20 709	23 800	29 100	29 900	31 300	32 600	33 600
70 - 74 ans	16 551	19 790	19 608	18 400	21 600	27 100	27 900	29 400	30 700
75 - 79 ans	13 690	17 132	17 581	17 500	16 600	19 800	25 000	26 000	27 500
80 - 84 ans	10 508	12 271	12 310	14 800	14 900	14 400	17 300	22 200	23 100
85 - 89 ans	6 692	8 378	8 240	9 100	11 100	11 400	11 200	13 600	17 700
90 - 94 ans	2 671	3 962	4 020	4 600	5 200	6 600	6 800	6 800	8 400
95 ans et plus	935	1 371	1 344	1 900	2 300	2 700	3 400	3 700	3 800
<i>Population scolarisable</i>									
Cycle élémentaire	19 423	21 189	21 405	20 500	21 400	21 700	22 100	22 600	23 100
Cycle moyen	19 808	20 968	21 208	22 000	21 000	21 800	22 000	22 500	23 000
Cycle d'orientation	15 171	15 758	15 891	16 600	16 700	16 400	16 700	16 900	17 300
Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans)	0,25	0,26	0,26	0,27	0,30	0,32	0,35	0,38	0,40
Croissance annuelle moy. observée (10 ans) / projetée (5 ans) %			0,93	0,73	0,75	0,73	0,64	0,59	0,54

(1) L'année 2020 est une année particulière qui a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Les résultats de mortalité ont été affectés.

(2) Les hypothèses sont formulées pour la population résidente permanente. Les mouvements naturels sont basés sur cette population.

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

SCÉNARIO BAS

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Observations			Projections					
	2010	2019	2020 (1)	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Hypothèses (2)									
<i>Fécondité</i>									
Nombre moyen d'enfant(s) par femme	1,45	1,43	1,37	1,38	1,35	1,34	1,33	1,32	1,32
Age moyen de la mère (année)	31,9	32,9	33,0	33,3	33,6	33,8	34,0	34,1	34,1
<i>Mortalité</i>									
<i>Espérance de vie à la naissance (année)</i>									
Hommes	80,8	82,9	80,7	83,3	84,0	84,7	85,2	85,8	86,3
Femmes	85,7	86,6	85,1	87,1	87,6	88,0	88,3	88,5	88,6
Ecart hommes-femmes	4,9	3,7	4,4	3,8	3,6	3,3	3,1	2,7	2,3
<i>Espérance de vie à 65 ans (année)</i>									
Hommes	19,2	20,7	19,0	21,1	21,6	22,0	22,5	22,8	23,2
Femmes	23,0	23,4	22,2	24,1	24,5	24,8	25,0	25,1	25,2
Ecart hommes-femmes	3,8	2,7	3,2	3,0	2,9	2,8	2,5	2,3	2,0
<i>Migration</i>									
Solde migratoire avec l'étranger (personnes)	5 345	5 219	4 717	3 554	3 996	3 767	3 538	3 441	3 343
Solde migratoire avec les cantons (personnes)	- 1 868	- 1 874	- 2 649	- 2 322	- 1 850	- 1 850	- 1 850	- 1 850	- 1 850
<i>Mouvements naturels</i>									
Naissances	5 007	5 350	5 159	5 060	4 930	4 930	4 950	4 970	4 930
Décès	3 128	3 369	4 279	3 720	3 950	4 180	4 410	4 680	5 110
Solde naturel	1 879	1 981	880	1 340	980	750	540	290	- 180
<i>Naturalisation</i>									
Taux d'acquisition de la nationalité suisse (%)	1,7	2,6	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Résultats pour la population résidente									
Total	463 919	506 765	508 774	521 800	536 300	550 500	562 500	572 700	580 500
<i>Groupes d'âges</i>									
0 - 19 ans	100 391	105 223	105 488	107 100	106 600	104 600	103 600	102 700	102 400
20 - 39 ans	134 462	143 101	142 908	141 100	142 300	144 500	145 200	145 400	143 400
40 - 64 ans	156 277	174 867	176 566	183 600	186 500	189 700	191 100	191 300	192 200
65 - 79 ans	51 983	57 592	57 898	59 600	67 400	77 000	84 500	87 800	90 700
80 ans et plus	20 806	25 982	25 914	30 400	33 500	34 800	38 200	45 500	51 800
<i>Groupes d'âges quinquennaux</i>									
0 - 4 ans	24 133	25 577	25 375	25 900	25 300	25 000	25 100	25 200	25 100
5 - 9 ans	24 273	26 466	26 677	25 800	25 900	25 300	25 000	25 000	25 100
10 - 14 ans	25 147	26 156	26 501	27 400	26 400	26 400	25 800	25 400	25 400
15 - 19 ans	26 838	27 024	26 935	28 000	29 000	27 800	27 700	27 100	26 700
20 - 24 ans	28 345	31 061	31 074	30 200	31 500	32 500	31 100	31 000	30 300
25 - 29 ans	33 049	35 841	35 517	34 400	34 300	35 900	36 600	35 100	34 900
30 - 34 ans	36 199	37 632	37 768	37 900	37 400	37 500	38 800	39 400	37 800
35 - 39 ans	36 869	38 567	38 549	38 600	39 100	38 700	38 600	39 800	40 300
40 - 44 ans	36 986	38 269	38 470	39 000	39 100	39 600	39 100	38 900	40 100
45 - 49 ans	36 945	38 070	38 255	38 900	39 400	39 400	39 800	39 300	39 100
50 - 54 ans	31 293	37 455	37 109	37 800	38 600	39 100	39 100	39 500	38 900
55 - 59 ans	26 227	34 463	35 423	35 500	36 500	37 400	37 900	38 000	38 300
60 - 64 ans	24 826	26 610	27 309	32 400	33 000	34 200	35 200	35 700	35 800
65 - 69 ans	21 742	20 670	20 709	23 700	29 200	30 100	31 400	32 400	32 900
70 - 74 ans	16 551	19 790	19 608	18 400	21 600	27 100	28 100	29 400	30 400
75 - 79 ans	13 690	17 132	17 581	17 400	16 600	19 800	25 000	26 000	27 300
80 - 84 ans	10 508	12 271	12 310	14 800	14 900	14 300	17 200	22 000	22 900
85 - 89 ans	6 692	8 378	8 240	9 000	11 100	11 300	11 000	13 400	17 200
90 - 94 ans	2 671	3 962	4 020	4 600	5 200	6 500	6 600	6 600	8 100
95 ans et plus	935	1 371	1 344	1 900	2 300	2 700	3 300	3 600	3 600
<i>Population scolarisable</i>									
Cycle élémentaire	19 423	21 189	21 405	20 300	20 600	20 100	20 000	20 000	20 100
Cycle moyen	19 808	20 968	21 208	21 900	20 600	20 700	20 300	20 200	20 200
Cycle d'orientation	15 171	15 758	15 891	16 400	16 400	15 900	15 700	15 400	15 400
Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans)	0,25	0,26	0,26	0,28	0,31	0,33	0,36	0,40	0,42
Croissance annuelle moy. observée (10 ans) / projetée (5 ans) %			0,93	0,51	0,55	0,52	0,43	0,36	0,27

(1) L'année 2020 est une année particulière qui a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Les résultats de mortalité ont été affectés.

(2) Les hypothèses sont formulées pour la population résidente permanente. Les mouvements naturels sont basés sur cette population.

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE 2010 À 2050
SCÉNARIO PORTES FERMÉES II - HAUT

A 4_1

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Observations			Projections					
	2010	2019	2020 (1)	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Hypothèses (2)									
<i>Fécondité</i>									
Nombre moyen d'enfant(s) par femme	1,45	1,43	1,37	1,43	1,44	1,47	1,49	1,53	1,58
Age moyen de la mère (année)	31,9	32,9	33,0	33,2	33,5	33,5	33,6	33,5	33,3
<i>Mortalité</i>									
<i>Espérance de vie à la naissance (année)</i>									
Hommes	80,8	82,9	80,7	83,5	84,4	85,3	86,2	87,1	87,7
Femmes	85,7	86,6	85,1	87,3	88,0	88,6	89,1	89,6	90,0
Ecart hommes-femmes	4,9	3,7	4,4	3,8	3,6	3,3	2,9	2,5	2,3
<i>Espérance de vie à 65 ans (année)</i>									
Hommes	19,2	20,7	19,0	21,2	21,8	22,5	23,2	23,8	24,3
Femmes	23,0	23,4	22,2	24,2	24,7	25,2	25,7	26,0	26,4
Ecart hommes-femmes	3,8	2,7	3,2	3,0	2,9	2,7	2,5	2,2	2,1
<i>Migration</i>									
Solde migratoire avec l'étranger (personnes)	5 345	5 219	4 717	-	-	-	-	-	-
Solde migratoire avec les cantons (personnes)	- 1 868	- 1 874	- 2 649	-	-	-	-	-	-
<i>Mouvements naturels</i>									
Naissances	5 007	5 350	5 159	4 920	4 540	4 200	4 020	3 940	3 910
Décès	3 128	3 369	4 279	3 750	4 020	4 300	4 580	4 920	5 480
Solde naturel	1 879	1 981	880	1 170	520	- 100	- 560	- 980	- 1 570
<i>Naturalisation</i>									
Taux d'acquisition de la nationalité suisse (%)	1,7	2,6	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Résultats pour la population résidente									
Total	463 919	506 765	508 774	512 100	516 000	516 700	514 800	510 800	504 200
<i>Groupes d'âges</i>									
0 - 19 ans	100 391	105 223	105 488	103 900	100 900	95 800	90 500	85 200	81 300
20 - 39 ans	134 462	143 101	142 908	128 100	117 100	109 300	105 100	103 500	100 600
40 - 64 ans	156 277	174 867	176 566	185 200	186 100	183 100	174 700	163 300	151 700
65 - 79 ans	51 983	57 592	57 898	64 000	77 000	90 600	99 800	102 600	104 300
80 ans et plus	20 806	25 982	25 914	30 900	34 900	37 900	44 600	56 100	66 300
<i>Groupes d'âges quinquennaux</i>									
0 - 4 ans	24 133	25 577	25 375	25 200	23 400	21 600	20 400	19 800	19 600
5 - 9 ans	24 273	26 466	26 677	25 600	25 200	23 400	21 600	20 400	19 800
10 - 14 ans	25 147	26 156	26 501	26 600	25 600	25 200	23 400	21 600	20 400
15 - 19 ans	26 838	27 024	26 935	26 400	26 600	25 600	25 200	23 400	21 600
20 - 24 ans	28 345	31 061	31 074	26 800	26 400	26 600	25 600	25 200	23 400
25 - 29 ans	33 049	35 841	35 517	29 700	26 700	26 400	26 500	25 600	25 100
30 - 34 ans	36 199	37 632	37 768	34 400	29 700	26 700	26 300	26 500	25 600
35 - 39 ans	36 869	38 567	38 549	37 200	34 300	29 700	26 600	26 300	26 500
40 - 44 ans	36 986	38 269	38 470	38 200	37 100	34 200	29 600	26 600	26 200
45 - 49 ans	36 945	38 070	38 255	38 100	38 000	37 000	34 100	29 500	26 500
50 - 54 ans	31 293	37 455	37 109	37 800	37 800	37 800	36 800	33 900	29 300
55 - 59 ans	26 227	34 463	35 423	36 500	37 400	37 400	37 400	36 400	33 600
60 - 64 ans	24 826	26 610	27 309	34 600	35 800	36 700	36 900	36 900	36 000
65 - 69 ans	21 742	20 670	20 709	26 400	33 600	34 900	35 900	36 100	36 200
70 - 74 ans	16 551	19 790	19 608	19 600	25 200	32 200	33 600	34 700	35 100
75 - 79 ans	13 690	17 132	17 581	18 000	18 200	23 500	30 300	31 800	33 000
80 - 84 ans	10 508	12 271	12 310	15 100	15 700	16 000	20 900	27 300	28 800
85 - 89 ans	6 692	8 378	8 240	9 200	11 500	12 100	12 700	16 800	22 200
90 - 94 ans	2 671	3 962	4 020	4 700	5 400	6 900	7 400	7 900	10 700
95 ans et plus	935	1 371	1 344	1 900	2 400	2 800	3 600	4 100	4 500
<i>Population scolarisable</i>									
Cycle élémentaire	19 423	21 189	21 405	20 300	19 900	18 400	17 000	16 100	15 800
Cycle moyen	19 808	20 968	21 208	21 300	20 200	19 600	18 100	16 800	16 100
Cycle d'orientation	15 171	15 758	15 891	15 900	15 700	15 200	14 400	13 200	12 400
Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans)	0,25	0,26	0,26	0,30	0,37	0,44	0,52	0,59	0,68
Croissance annuelle moy. observée (10 ans) / projetée (5 ans) %			0,93	0,13	0,15	0,03	- 0,07	- 0,16	- 0,26

(1) L'année 2020 est une année particulière qui a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Les résultats de mortalité ont été affectés.

(2) Les hypothèses sont formulées pour la population résidente permanente. Les mouvements naturels sont basés sur cette population.

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE 2010 À 2050
SCÉNARIO PORTES FERMÉES I - MOYEN

A 4_2

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Observations			Projections					
	2010	2019	2020 (1)	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Hypothèses (2)									
<i>Fécondité</i>									
Nombre moyen d'enfant(s) par femme	1,45	1,43	1,37	1,40	1,40	1,41	1,41	1,42	1,45
Age moyen de la mère (année)	31,9	32,9	33,0	33,3	33,5	33,6	33,8	33,8	33,7
<i>Mortalité</i>									
<i>Espérance de vie à la naissance (année)</i>									
Hommes	80,8	82,9	80,72	83,4	84,2	85,0	85,7	86,4	87,0
Femmes	85,7	86,6	85,12	87,2	87,8	88,3	88,7	89,1	89,3
Ecart hommes-femmes	4,9	3,7	4,4	3,8	3,6	3,3	3,0	2,7	2,3
<i>Espérance de vie à 65 ans (année)</i>									
Hommes	19,2	20,7	19,0	21,1	21,7	22,2	22,8	23,3	23,7
Femmes	23,0	23,4	22,2	24,1	24,6	25,0	25,3	25,6	25,8
Ecart hommes-femmes	3,8	2,7	3,2	3,0	2,9	2,8	2,5	2,3	2,1
<i>Migration</i>									
Solde migratoire avec l'étranger (personnes)	5 345	5 219	4 717	-	-	-	-	-	-
Solde migratoire avec les cantons (personnes)	- 1 868	- 1 874	- 2 649	-	-	-	-	-	-
<i>Mouvements naturels</i>									
Naissances	5 007	5 350	5 159	4 830	4 360	3 970	3 750	3 650	3 590
Décès	3 128	3 369	4 279	3 780	4 070	4 390	4 710	5 110	5 680
Solde naturel	1 879	1 981	880	1 050	290	- 420	- 960	- 1 460	- 2 090
<i>Naturalisation</i>									
Taux d'acquisition de la nationalité suisse (%)	1,7	2,6	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Résultats pour la population résidente									
Total	463 919	506 765	508 774	511 800	514 700	514 000	510 200	503 900	494 800
<i>Groupes d'âges</i>									
0 - 19 ans	100 391	105 223	105 488	103 700	99 900	93 800	87 300	80 700	76 000
20 - 39 ans	134 462	143 101	142 908	128 100	117 100	109 300	105 100	103 300	99 600
40 - 64 ans	156 277	174 867	176 566	185 200	186 100	183 000	174 600	163 100	151 500
65 - 79 ans	51 983	57 592	57 898	64 000	76 900	90 400	99 300	102 000	103 400
80 ans et plus	20 806	25 982	25 914	30 900	34 800	37 500	43 900	54 800	64 300
<i>Groupes d'âges quinquennaux</i>									
0 - 4 ans	24 133	25 577	25 375	25 000	22 700	20 500	19 100	18 400	18 100
5 - 9 ans	24 273	26 466	26 677	25 600	25 000	22 700	20 500	19 100	18 400
10 - 14 ans	25 147	26 156	26 501	26 600	25 600	25 000	22 700	20 500	19 100
15 - 19 ans	26 838	27 024	26 935	26 400	26 600	25 600	25 000	22 700	20 500
20 - 24 ans	28 345	31 061	31 074	26 800	26 400	26 600	25 600	24 900	22 700
25 - 29 ans	33 049	35 841	35 517	29 700	26 700	26 400	26 500	25 600	24 900
30 - 34 ans	36 199	37 632	37 768	34 400	29 700	26 700	26 300	26 500	25 500
35 - 39 ans	36 869	38 567	38 549	37 200	34 300	29 600	26 600	26 300	26 500
40 - 44 ans	36 986	38 269	38 470	38 200	37 100	34 200	29 600	26 600	26 200
45 - 49 ans	36 945	38 070	38 255	38 100	38 000	37 000	34 100	29 500	26 500
50 - 54 ans	31 293	37 455	37 109	37 800	37 800	37 700	36 700	33 900	29 300
55 - 59 ans	26 227	34 463	35 423	36 500	37 300	37 400	37 400	36 400	33 600
60 - 64 ans	24 826	26 610	27 309	34 600	35 800	36 700	36 800	36 800	35 900
65 - 69 ans	21 742	20 670	20 709	26 400	33 600	34 800	35 800	36 000	36 000
70 - 74 ans	16 551	19 790	19 608	19 600	25 100	32 200	33 500	34 500	34 800
75 - 79 ans	13 690	17 132	17 581	18 000	18 200	23 400	30 100	31 500	32 600
80 - 84 ans	10 508	12 271	12 310	15 100	15 600	15 900	20 700	26 900	28 300
85 - 89 ans	6 692	8 378	8 240	9 200	11 400	12 000	12 400	16 400	21 500
90 - 94 ans	2 671	3 962	4 020	4 700	5 300	6 800	7 200	7 700	10 200
95 ans et plus	935	1 371	1 344	1 900	2 400	2 800	3 500	3 900	4 300
<i>Population scolarisable</i>									
Cycle élémentaire	19 423	21 189	21 405	20 300	19 600	17 700	16 100	15 100	14 600
Cycle moyen	19 808	20 968	21 208	21 300	20 200	19 300	17 400	15 800	15 000
Cycle d'orientation	15 171	15 758	15 891	15 900	15 700	15 200	14 000	12 600	11 600
Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans)	0,25	0,26	0,26	0,30	0,37	0,44	0,51	0,59	0,67
Croissance annuelle moy. observée (10 ans) / projetée (5 ans) %			0,93	0,12	0,11	- 0,03	- 0,15	- 0,25	- 0,36

(1) L'année 2020 est une année particulière qui a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Les résultats de mortalité ont été affectés.

(2) Les hypothèses sont formulées pour la population résidente permanente. Les mouvements naturels sont basés sur cette population.

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVSTAT, ESPOP et STATPOP

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE 2010 À 2050
SCÉNARIO PORTES FERMÉES III - BAS

A 4_3

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Observations			Projections					
	2010	2019	2020 (1)	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Hypothèses (2)									
<i>Fécondité</i>									
Nombre moyen d'enfant(s) par femme	1,45	1,43	1,37	1,38	1,35	1,34	1,33	1,32	1,32
Age moyen de la mère (année)	31,9	32,9	33,0	33,3	33,6	33,8	34,0	34,1	34,1
<i>Mortalité</i>									
<i>Espérance de vie à la naissance (année)</i>									
Hommes	80,8	82,9	80,7	83,3	84,0	84,7	85,2	85,8	86,3
Femmes	85,7	86,6	85,1	87,1	87,6	88,0	88,3	88,5	88,6
Ecart hommes-femmes	4,9	3,7	4,4	3,8	3,6	3,3	3,1	2,7	2,3
<i>Espérance de vie à 65 ans (année)</i>									
Hommes	19,2	20,7	19,0	21,1	21,6	22,0	22,5	22,8	23,2
Femmes	23,0	23,4	22,2	24,1	24,5	24,8	25,0	25,1	25,2
Ecart hommes-femmes	3,8	2,7	3,2	3,0	2,9	2,8	2,5	2,3	2,0
<i>Migration</i>									
Solde migratoire avec l'étranger (personnes)	5 345	5 219	4 717	-	-	-	-	-	-
Solde migratoire avec les cantons (personnes)	- 1 868	- 1 874	- 2 649	-	-	-	-	-	-
<i>Mouvements naturels</i>									
Naissances	5 007	5 350	5 159	4 750	4 170	3 730	3 470	3 360	3 280
Décès	3 128	3 369	4 279	3 800	4 120	4 470	4 840	5 290	5 910
Solde naturel	1 879	1 981	880	950	50	- 740	- 1 370	- 1 930	- 2 630
<i>Naturalisation</i>									
Taux d'acquisition de la nationalité suisse (%)	1,7	2,6	1,3	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Résultats pour la population résidente									
Total	463 919	506 765	508 774	511 500	513 500	511 300	505 700	497 100	485 500
<i>Groupes d'âges</i>									
0 - 19 ans	100 391	105 223	105 488	103 400	99 000	91 800	83 900	76 100	70 700
20 - 39 ans	134 462	143 101	142 908	128 100	117 100	109 200	105 100	103 100	98 600
40 - 64 ans	156 277	174 867	176 566	185 200	186 000	183 000	174 500	163 000	151 200
65 - 79 ans	51 983	57 592	57 898	64 000	76 800	90 200	99 000	101 400	102 600
80 ans et plus	20 806	25 982	25 914	30 800	34 600	37 200	43 300	53 700	62 300
<i>Groupes d'âges quinquennaux</i>									
0 - 4 ans	24 133	25 577	25 375	24 800	22 000	19 400	17 800	17 000	16 600
5 - 9 ans	24 273	26 466	26 677	25 600	24 800	22 000	19 400	17 800	17 000
10 - 14 ans	25 147	26 156	26 501	26 600	25 600	24 800	22 000	19 400	17 800
15 - 19 ans	26 838	27 024	26 935	26 400	26 600	25 600	24 700	21 900	19 400
20 - 24 ans	28 345	31 061	31 074	26 800	26 400	26 600	25 600	24 700	21 900
25 - 29 ans	33 049	35 841	35 517	29 700	26 700	26 400	26 500	25 600	24 700
30 - 34 ans	36 199	37 632	37 768	34 400	29 700	26 700	26 300	26 500	25 500
35 - 39 ans	36 869	38 567	38 549	37 200	34 300	29 600	26 600	26 300	26 500
40 - 44 ans	36 986	38 269	38 470	38 200	37 100	34 200	29 600	26 600	26 200
45 - 49 ans	36 945	38 070	38 255	38 100	38 000	36 900	34 100	29 400	26 500
50 - 54 ans	31 293	37 455	37 109	37 800	37 800	37 700	36 700	33 900	29 300
55 - 59 ans	26 227	34 463	35 423	36 500	37 300	37 400	37 300	36 300	33 500
60 - 64 ans	24 826	26 610	27 309	34 600	35 800	36 700	36 800	36 700	35 800
65 - 69 ans	21 742	20 670	20 709	26 400	33 600	34 800	35 700	35 900	35 900
70 - 74 ans	16 551	19 790	19 608	19 600	25 100	32 100	33 300	34 300	34 500
75 - 79 ans	13 690	17 132	17 581	18 000	18 100	23 300	29 900	31 200	32 200
80 - 84 ans	10 508	12 271	12 310	15 100	15 600	15 800	20 500	26 500	27 700
85 - 89 ans	6 692	8 378	8 240	9 200	11 400	11 900	12 300	16 000	20 800
90 - 94 ans	2 671	3 962	4 020	4 700	5 300	6 700	7 100	7 400	9 800
95 ans et plus	935	1 371	1 344	1 900	2 400	2 800	3 500	3 800	4 100
<i>Population scolarisable</i>									
Cycle élémentaire	19 423	21 189	21 405	20 300	19 300	17 100	15 200	14 000	13 500
Cycle moyen	19 808	20 968	21 208	21 300	20 200	18 900	16 700	14 900	13 900
Cycle d'orientation	15 171	15 758	15 891	15 900	15 700	15 100	13 700	12 000	10 900
Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans)	0,25	0,26	0,26	0,30	0,37	0,44	0,51	0,58	0,66
Croissance annuelle moy. observée (10 ans) / projetée (5 ans) %			0,93	0,11	0,08	- 0,09	- 0,22	- 0,34	- 0,47

(1) L'année 2020 est une année particulière qui a été marquée par l'épidémie de Covid-19. Les résultats de mortalité ont été affectés.

(2) Les hypothèses sont formulées pour la population résidente permanente. Les mouvements naturels sont basés sur cette population.

Source : STATVD / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / OFS - BEVNAT, ESPOP et STATPOP

NUMÉROS PARUS

- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010
44 La culture à Genève : éléments statistiques
45 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009
- 2013 46 La construction dans le canton de Genève
50 ans d'observation statistique
47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève
Résultats du relevé structurel 2011
49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010
- 2015 50 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
53 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2016 à 2040
54 Enquêtes sur les familles et les générations 2013
- 2017 55 Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire
Résultat 2012-2014 et évolution depuis 1960
- 2018 56 Le profil des genevois naturalisés
- 2019 57 Projection du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040
58 Les binationaux dans le canton de Genève
Résultats 2014-2016
59 La mobilité des habitants du canton de Genève
Résultats des microrecensements mobilité et transports (MRMT) 2000 à 2015
60 Revenu et fortune des ménages genevois
Résultats 2014-2015
- 2020 61 Le travail à temps partiel dans le canton de Genève
Comparaison entre hommes et femmes
62 Transactions immobilières dans le canton de Genève de 1990 à 2017
63 La santé des Genevois en 2017 et comparaison depuis 1992
Résultats de l'enquête suisse sur la santé 1992 à 2017
- 2021 64 Enquête sur les familles et les générations 2018
Résultats pour le canton de Genève
65 Quatre-vingts ans d'évolution des loyers à Genève
66 Le personnel soignant dans le canton de Genève de 2010 à 2019

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure en format de poche, éditée en juin, avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE). Disponible en format papier.

Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

ANALYSES

Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire. Disponible en format papier.

Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes. Disponible en format papier.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <https://statistique.ge.ch>